

AQVITANIA

TOME 25

2009

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

*Revue publiée par la Fédération Aquitania,
avec le concours financier*

*du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie
et de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux,
et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS*

SOMMAIRE

AUTEURS	5
CHR. MAITAY, AVEC LA COLLABORATION DE J.-P. NIBODEAU	
Belle Aire Sud à Aytré (Charente-Maritime). Une série de céramiques de la phase moyenne du premier âge du Fer	7-19
L. CALLEGARIN	
Les monnaies des peuples aquitains	49-74
CHR. GOUDINEAU, P. THOLLARD	
L'or de Toulouse	33-39
J.-CH. BALTY	
<i>Disiecta membra Aquitana</i> . Notes sur quelques fragments de statues antiques des musées d'Aquitaine	75-94
J. FRANCE	
La station du quarantième des Gaules à <i>Lugdunum</i> des Convènes (Saint-Bertrand-de-Comminges)	95-106
L. SIMON	
Verres moulés à scènes de spectacle découverts à Bordeaux	107-113
W. MIGEON, TH. GÉ, S. MARTIN, AVEC LA COLLABORATION DE CL. GIRARDY-CAILLAT, J.-P. BOST	
Évolution d'une <i>domus</i> dans un quartier urbain de Périgueux antique	115-142
FR. BERTHAULT	
Les amphores de Bordeaux- <i>Chapeau-Rouge</i> ; étude sur les relations commerciales de <i>Burdigala</i> au début de l'Empire	143-197
CHR. DELAPLACE	
L' "affaire Gondovald" et le dispositif défensif de l'Aquitaine wisigothique et franque.	199-211
BR. VÉQUAUD, AVEC UNE CONTRIBUTION DE FR. GERBER	
Saint-Georges-des-Coteaux "la ZAC des Coteaux" (Charente-Maritime) : la céramique du haut Moyen Âge (VI ^e -début IX ^e siècle)	213-232

A. BOLLE, FL. BAMBAGIONI, L. BOURGEOIS, A. CHAMPAGNE, B. FARAGO-SZEKERES, P. FOUÉRÉ, M. LINLAUD, ST. FRÈRE, J. PASCAL, BR. VÉQUAUD	
Le site de la Vallée de Faye à Villiers-en-Plaine (Deux-Sèvres) : enclos et cimetière du haut Moyen Âge, habitat du XI ^e siècle	233-291
C. DUFAU	
Architecture civile et fortifications à Sauveterre-de-Béarn (XIII ^e -XIV ^e s.)	293-312
S. KACKI, L. CHARLES, H. BOUILLAC, CHR. CHABRIÉ	
Occupations domestique, artisanale et funéraire à Calviac (Monflanquin, Lot-et-Garonne) : de l'Antiquité à l'époque moderne.....	313-342
NOTES	
S. KLEIN, CL. DOMERGUE, CHR. RICO, J.-FR. GARNIER	
Sur la signature isotopique du plomb des lingots de cuivre romains découverts il y a trente ans dans le lit de la Garonne, à Golfech (Tarn-et-Garonne)	345-352
J.-L. SCHENCK-DAVID	
À propos de plusieurs estampilles sur tuiles, trouvées sur le site de Saint-Pé à Montespan (Haute-Garonne).....	353-361
PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE	
La "Porte de Mars" de Périgueux.....	365-370
L'organisation des productions céramiques sur l'arc atlantique : l'exemple de l'Aquitaine romaine.....	371-374
Alimentation végétale et systèmes de production en Limousin du Néolithique à la fin du Moyen Âge.....	375-380
MASTER	
E. HIRIART, La circulation monétaire chez les peuples de la Garonne et de la Gironde jusqu'à l'époque augustéenne.....	383-388
RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS	393

Annie Bolle, Flavien Bambagioni,
Luc Bourgeois, Alain Champagne,
Bernard Farago-Szekeres, Pierrick Fouéré,
Mathieu Linlaud, Stéphane Frère,
Jérôme Pascal, Brigitte Véquaud

Le site de la Vallée de Faye à Villiers-en-Plaine (Deux-Sèvres) : enclos et cimetière du haut Moyen Âge, habitat du XI^e siècle

RÉSUMÉ

Le site de la Vallée de Faye a été découvert lors des prospections archéologiques réalisées à l'occasion de la construction de l'autoroute A83. Le site a livré des occupations diachroniques qui se prolongent au-delà de l'emprise de la fouille : établissement gaulois, enclos et cimetière du haut Moyen Âge et un habitat du XI^e siècle. Le présent article se concentre tout particulièrement sur les installations médiévales et notamment sur l'habitat du XI^e siècle, dont la forme présente des particularités : bâtiment construit sur un souterrain, entouré d'un enclos circulaire et d'un plus vaste enclos installé au bord d'un chemin. Ce plan assez particulier est l'objet d'un questionnement sur le statut de ses occupants. Après une tentative d'interprétation de l'architecture des différents bâtiments, très arasés, une approche des données archivistiques et différentes études de mobilier sont présentées (métal, céramique et faune). Un essai de caractérisation de ce site et de ses occupants est proposé au regard des études interdisciplinaires et de comparaisons régionales et européennes.

MOTS-CLÉS

Habitat, cimetière, enclos, chemin, souterrain, Néolithique, la Tène D1, haut Moyen Âge, Moyen Âge, verre, lithique, céramique, métal, faune.

ABSTRACT

The site of the Valley of Faye was discovered during the archaeological prospections realized on the occasion of the construction of the highway A83. The site revealed diachronic occupations that go on beyond the excavation area : a Gallic settlement, a fenced enclosure and a cemetery from the Early Middle Ages and habitat from the 11th century. The present article focuses particularly on the medieval installations especially on the domestic environment of the 11th century, the shape of which presents peculiarities: building erected over an underground passage, surrounded by a first circular enclosure and a second large one laid at the edge of a track. This rather exceptional plan raises the question of the status of his occupants. This paper proposes an interpretation of the architecture of the various buildings despite they poor conservation conditions, an introduction of the archival data and various studies of the recovered artefacts (metal, ceramic and fauna). Interdisciplinary studies associated with regional and European comparisons allow then a characterization of this site and of his occupants.

KEYWORDS

Housing environment, cemetery, enclosure, road, underground passage, Neolithic, la Tène D1, Early Middle Ages, Middle Ages, glass, lithic, ceramic, metal, fauna.

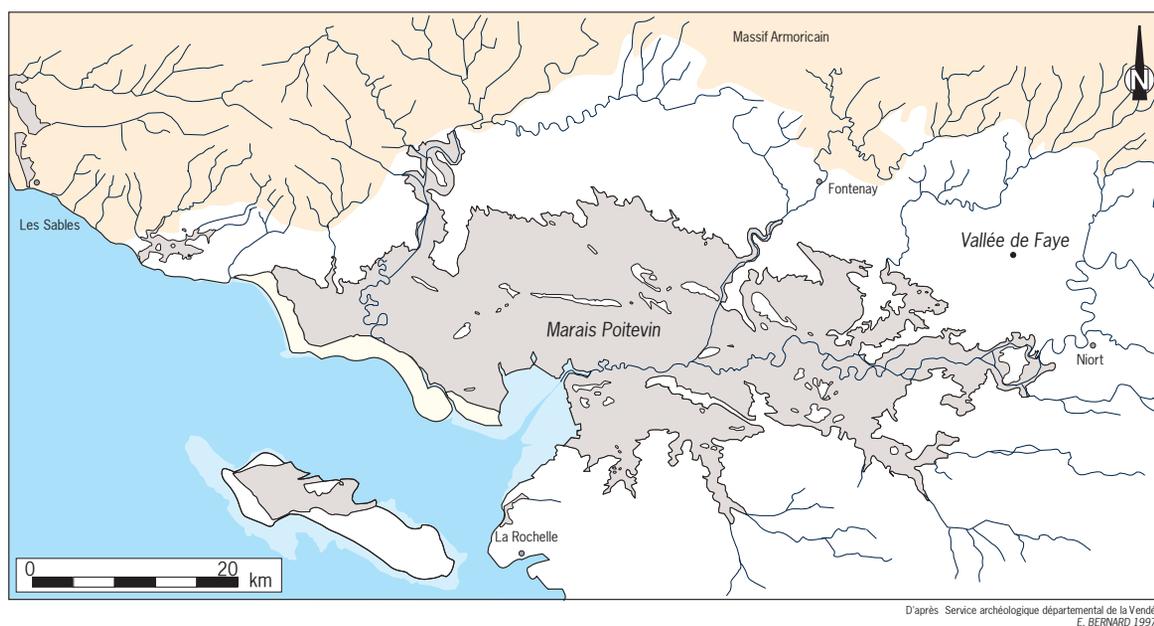


Fig. 1. Localisation du site.

INTRODUCTION (A. BOLLE)

Conditions de l'intervention, moyens et méthode mis en œuvre

La construction de l'autoroute A83 Nantes-Niort a suscité un nombre important d'opérations archéologiques préventives. C'est à l'occasion des diagnostics réalisés sur l'emprise du tracé que le site de la Vallée de Faye a été repéré en 1999. La fouille a révélé une superposition d'occupations, notamment celle d'un établissement gaulois et d'un site médiéval, tous deux installés sur le point haut d'une petite butte.

La quantité considérable de structures observées (plus de 1000) n'a pas permis une fouille exhaustive du site, le planning des terrassements ne pouvant être retardé. La fouille, qui s'est déroulée d'avril à juillet 1999 avec une équipe de 5 personnes, a concerné une superficie de 2 ha séparée en deux zones par le tracé d'une route conservée durant la totalité des travaux (zone 1 au nord et zone 2 au sud de cette route).

La réalisation d'un plan complet du site a été une des priorités de l'opération archéologique. Un nettoyage manuel a permis d'identifier les structures parmi les diaclases et anomalies du terrain. Les objectifs ont été de définir, pour chaque phase, le type d'occupation, son étendue et les éléments de datation. Des prélèvements de sédiment ont été effectués dans la plupart des structures fouillées afin de recueillir des données paléo-environnementales. Après tamisage, le résultat est décevant. On note l'absence de graines, même dans les prélèvements recueillis au fond des silos. Les charbons de bois sont peu abondants et n'ont permis qu'une approche anthracologique qui confirme les données connues sur l'évolution du paysage aux abords du marais poitevin au Moyen Âge (étude réalisée par Ph. Poirier, INRAP).

Le contexte géographique

Le site de la Vallée de Faye, à 11 km au nord-ouest de Niort, occupe le sommet d'un plateau à 69 m NGF, point haut de la plaine calcaire niortaise. Le substrat est constitué d'un calcaire du

Jurassique moyen, essentiellement bathonien, recouvert ponctuellement d'une couche argilo-limoneuse de teinte orangée. Le calcaire est fracturé, des cuvettes de dissolution et un réseau de diaclases sillonnent la surface du rocher. Ces cuvettes et diaclases possèdent un comblement brun à orangé, mélange d'argile de décalcification et de limons où l'on rencontre fréquemment des pisolithes ferrugineux.

Située aux confins du Bassin aquitain et du Massif armoricain, la plaine de Niort correspond

depuis longtemps à une zone de frontière géographique et historique. Au nord, sur les terres acides, s'étend un paysage de bocage et un habitat dispersé. Au sud, les terres sont fertiles et les champs à vocation céréalière sont ordonnés en parcellaire laniéré organisé autour du réseau viarie (cadastre de 1834, fig. 2). L'habitat y est de type groupé et la Vallée de Faye se trouve à égale distance entre les villages de Faye-sur-Ardin au nord et de Villiers-en-Plaine, au sud, reliées par un chemin dont l'origine est gallo-romaine.



Fig. 2. Le site archéologique : zone découpée, emprise de l'autoroute sur fond cadastral du XIX^e siècle.



Fig. 3. Vue aérienne du site (H. Paitier).

La ville de Niort, très proche, est un port, antique puis médiéval, très actif sur la Sèvre Niortaise qui traverse le marais poitevin, ancien Golfe des Pictons. Les découvertes archéologiques attestent d'importantes occupations sur le pourtour du marais, avec notamment l'une des agglomérations les plus précoces de la région au premier âge du Fer, au Coteau de Montigné à Coulon.

Dans cet environnement densément occupé, le site de la Vallée de Faye présente des indices d'occupations préhistoriques dont témoigne du mobilier lithique. Un établissement gaulois s'installe vers la fin du II^e siècle et le début du I^{er} siècle avant notre ère. Après son abandon, le site est traversé par un chemin, élément structurant du paysage et des occupations qui se succéderont durant le Moyen Âge.

Après avoir rapidement esquissé les premières occupations du site (Néolithique ? et La Tène D1), nous présenterons les éléments rattachés au haut Moyen Âge : groupe funéraire, enclos et parcelles organisées autour d'un chemin dont l'origine est vraisemblablement antique. L'absence d'habitat sur la zone fouillée, explique la pauvreté quantitative de mobilier de cette période. L'article s'attachera ensuite à définir l'habitat du XI^e siècle, le plus représenté dans la zone fouillée. En croisant différentes approches : études de mobilier (céramique, métal, faune), études archivistiques et comparaisons avec d'autres sites, nous tenterons de caractériser les habitants de ce site.

UN SECTEUR ANCIENNEMENT OCCUPÉ

Réemploi ou collection : éléments de réflexions sur la présence d'outils lithiques sur un site historique (P. Fouéré)

La présence de mobilier lithique incite à considérer la présence sur place ou à proximité d'un site préhistorique. 137 objets, représentant près de 2 kg, composent cette série. Les pièces entières en représentent seulement un tiers, les autres objets étant soit fragmentés, soit non identifiables. Certaines pièces très altérées ont, par leur facture, probablement une origine paléolithique. D'autres, par leur typologie, sont sans conteste néolithiques tandis que la plupart des éléments débités peuvent trouver leur place dans toute période préhistorique voire proto-historique. Ces objets ont été découverts en position secondaire dans les structures médiévales (50), modernes (41), gauloises (21) ou antiques (2), le reste provenant de contextes non datables ou hors stratigraphie. Une forte hétérogénéité de l'assemblage originel est donc à envisager. Il ne pourra s'agir ici que d'un témoignage d'une ou plusieurs occupations anciennes, sur ou à proximité immédiate du site. La fosse F29 qui a livré quelques tessons de céramique modelée atypique et un peu de silex pourrait s'inscrire dans ces contextes.

Les matières premières sont assez diversifiées, privilégiant les silex bajociens ponctués locaux et divers faciès jurassiques, mais on remarque également un fragment de poignard en silex de la région du Grand-Pressigny, cinq pièces en meulière (bassin de Saint-Maixent) trois pièces en silex crétacé (Saintonge ?), un éclat en microquartzite type Montbert et un broyon de meule en dolérite.

Les méthodes et techniques de débitage n'appellent guère de commentaire compte tenu de l'hétérogénéité de la série. L'outillage comprend 27 éléments retouchés. Les grattoirs (9), parfois à esquillage latéral, représentent la majeure partie de l'ensemble et deux pièces peuvent être assimilées aux racloirs. Le reste de la série comprend un perçoir épais sur support laminaire, deux pièces à encoche, une armature à ailerons et pédoncule vraisemblablement façonnée dans un silex du Crétacé supérieur, une pièce bifaciale grossièrement façonnée, un fragment mésial de

poignard à dos poli en silex du Grand-Pressigny et un broyon de meule, probable galet en dolérite.

Certains éléments à caractère chrono-culturel méritent d'être relevés : le fragment de poignard appartient sans conteste à l'origine à un horizon Néolithique final, de même que la pièce bifaciale et la flèche à ailerons et pédoncule, cette dernière pouvant cependant perdurer en contexte Bronze ancien. Les grattoirs sur support laminaire avec esquillage latéral semblent assez courants, sans être exclusifs, dans le Néolithique récent-final picto-charentais.

Toutefois, on ne peut totalement exclure une utilisation occasionnelle du silex pendant les époques historiques et la présence de quelques remontages provenant des niveaux du chemin en est peut-être une illustration. Sans parler des classiques pierres à fusils de l'époque moderne, le silex entre comme composante principale du briquet avec le fer ou l'oxyde ferreux et a été utilisé à toutes les époques. Les arêtes tranchantes des éclats ont pu de tout temps servir de couteau de fortune. Les haches polies, souvent intactes dans les sites historiques, trouvaient peut-être un réemploi comme simple objet de curiosité, comme cela a pu être le cas pour la pointe de flèche et le fragment de poignard provenant des structures médiévales du site. La présence de silex taillés dans les sites post-préhistoriques semble récurrente mais jamais décrite précisément, ces objets étant souvent considérés comme intrusifs. Les éléments de comparaison directs sont par conséquent inexistantes et les quelques objets de la Vallée de Faye représenteront peut être une première base de réflexion.

Un établissement rural gaulois (A. Bolle, J. Pascal)

L'occupation gauloise est caractérisée par un grand enclos ovalaire (20) qui se prolonge au nord de l'emprise de l'autoroute. La restitution de son tracé, d'après photographies aériennes, permet de proposer une superficie d'environ 10 000 m², dont 7 000 m² observés sur la fouille. L'enclos est fermé par un fossé large de 2 à 3 m à l'ouverture, à parois obliques et fond plat, bordé d'un talus interne. La profondeur conservée du fossé varie de 1 m à 1,30 m. Son comblement a livré un lot de céramique daté de la Tène finale (la Tène D1 120/70 a.C., étude de

J. Pascal) et une faune abondante (*datation radiocarbone Miami Beta-139718 : 2090 +/- 40 BP, âge calibré 170 à 50 BC, pic de probabilité à 100 BC*). Comparativement à celle d'autres sites, la céramique reflète une occupation relativement peu dense, perdurant quelques générations seulement. La présence d'éléments typiquement augustéens (amphore Pascual 1, gobelet "type Beuvray") atteste la présence d'une phase augustéenne, quantitativement faible et de datation précoce (antérieure à notre ère), confirmée par le phasage du comblement des fossés.

Plusieurs bâtiments (au moins trois ensembles cohérents) s'organisent à l'intérieur et à l'extérieur de l'enclos, contre lequel se rattachent des fossés annexes. La céramique est caractéristique d'un milieu d'habitat. Elle est essentiellement à usage culinaire et comporte des amphores vinaires italiennes. Peu d'éléments illustrent les activités agro-pastorales. Les outils en métal sont quasiment inexistantes, à l'exception d'une hache à douille. Seule une fibule de Nauheim (= Feugère 5a) a été recueillie dans le silo médiéval 535. L'étude archéozoologique met en évidence un élevage à vocation bouchère avec une production majoritaire de bœufs, puis de moutons et de porcs. L'étude anthracologique révèle l'utilisation privilégiée de chênes et de hêtres, indices de la proximité de forêts préservées.

Cet habitat s'intègre dans le vaste système d'occupation et d'exploitation de la plaine sud-venéenne à la période laténienne mis en évidence par les prospections aériennes et dont de nombreux éléments (fermes gauloises) ont été explorés depuis 1989 et les travaux d'archéologie préventive liés à la construction de l'autoroute A83¹.

Le petit chemin de Faye (A. Bolle)

Un chemin, d'orientation nord-sud, traverse l'enclos gaulois alors que le fossé 20 est comblé. Il participe probablement à un réseau de voies de circulation, auquel appartient le chemin Chevaleret, situé à 400 m au nord du site, perpendiculaire à notre chemin et signalé comme possible voie antique². Le chemin perdure jusqu'à une date très récente ; il relie Villiers-en-Plaine à Faye-sur-Ardin. Il

1- Maguer *et al.* 2009.

2- Données Patriarche, Service Régional de l'Archéologie, Poitou-Charentes.

est encore signalé sur le cadastre de 1834 et mentionné en 1808 dans les délibérations municipales comme "Petit chemin de Faye"³.

La fouille a mis en évidence deux tracés parallèles qui se sont succédé (fig. 14). Le premier chemin est celui situé le plus à l'est. Son tracé est repérable par la présence d'ornières entaillant le rocher et par un niveau compact gras, brun sombre. Des cailloux de module variable ont été ponctuellement ajoutés en recharge. Sa largeur est de 3,30 m, mais l'observation des coupes permet de restituer une bande de roulement atteignant 4,20 m. Il est bordé à l'est par un fossé interrompu (26, 22, 1010), puis par le mur 1013 (= 1118) qui n'est que partiellement conservé en zone 2. Les éléments de datation permettant de proposer une évolution chronologique des différents états du chemin sont rares et le risque d'éléments résiduels est fort compte tenu de la superposition du site à une ferme gauloise. Toutefois, quelques tessons de céramique recueillis dans le comblement du fossé (22) bordant ce premier chemin suggèrent un abandon des fossés bordiers au début du haut Moyen Âge, peut-être remplacés par des murs conservés en zone 2 (1013, 1014). L'effondrement sur la chaussée du mur bordier ouest (1014, 2505) semble être à l'origine de la création d'un nouveau tracé. Il est clair que le premier chemin est totalement désaffecté au XI^e siècle, lorsque l'enclos de l'habitat médiéval (2510) est construit.

Le chemin 2 est donc construit à l'ouest du premier chemin. Le mobilier recueilli correspond à sa dernière phase d'utilisation (fer à bœuf, etc.) et n'apporte aucun élément sur la date de sa construction. Le chemin 2 ne présente pas de différence notable par rapport au précédent. Dans la partie sud de la fouille (zone 2) son tracé est très régulier. Il est bordé à l'ouest par un premier fossé 1011. Ce fossé comblé est remplacé au XI^e siècle par le fossé 1015, qui le longe à l'ouest et s'interrompt, laissant place à un silo (1016) qui recoupe le tracé du premier fossé (1011) sans toutefois empiéter sur la chaussée du chemin. Dans la partie nord, le chemin bordé par le fossé 675 s'élargit vers l'ouest, comme s'il précédait une intersection en patte d'oie – mais on ne trouve aucun indice d'un second chemin dans le parcel-

laire. Il est beaucoup plus vraisemblable que cet aménagement marque un accès à l'habitat qui s'implante là au XI^e siècle.

L'OCCUPATION DU HAUT MOYEN ÂGE

Des parcelles organisées autour du chemin ?

Dans la partie sud de la surface décapée (zone 2), un ensemble de fossés peu profonds délimite des parcelles, organisées le long du premier chemin (fig. 4). Quelques recoupements indiquent que tous n'ont pas existé en même temps. La taille des parcelles est, du fait de ces recoupements, assez peu aisée à définir, même s'il n'est pas exclu que des recreusements aient été nécessaires épisodiquement afin que les limites restent marquées. En effet, ces fossés présentent des profils ouverts et sont peu profonds. Il s'agirait donc plus d'entretiens que de recoupements diachroniques. Le mobilier recueilli dans ces fossés est peu abondant, mais compte quelques tessons caractéristiques de la période carolingienne (vase réserve à pâte chamottée et décor de losanges à la molette). Une superposition du cadastre de 1834 au plan de la fouille met en évidence la pérennité de ce parcellaire organisé en fonction du chemin (fig. 2).

L'habitat du haut Moyen Âge n'a pas été repéré dans l'emprise de la fouille, mais pourrait se situer à proximité du tracé de l'autoroute, ainsi que le suggère la présence d'un enclos partiellement observé en limite sud-est de la zone décapée et en bordure duquel sont identifiées des structures du haut Moyen Âge et une petite zone funéraire.

L'enclos (A. Bolle, St. Frère)

Cet enclos est fermé par le petit fossé 18, large de 0,70 m et d'une profondeur conservée de 0,30 m seulement (fig. 5). Le comblement, constitué d'un limon brun clair, ne révèle la présence d'aucune palissade. Le fossé a été observé sur 130 m de long. Il présente un tracé rectiligne avant de s'incurver nettement vers le sud à son extrémité ouest. Son prolongement au sud de l'emprise n'est pas connu et il n'apparaît sur aucune des photographies aériennes consultées.

3- Archives départementales des Deux-Sèvres, 3 O 1900.



Fig. 4. Plan général du site par phases d'occupation.

Les quatre sondages réalisés n'ont permis de recueillir aucun mobilier dans ce fossé recoupé par le creusement du fossé 420 au XI^e siècle. D'après ses caractéristiques – profil et comblement – ce fossé diffère sensiblement des fossés gaulois identifiés sur le site et doit être mis en relation avec le réseau parcellaire, la portion rectiligne du fossé s'inscrivant dans l'orientation générale de celui-ci.

Son attribution à la phase carolingienne est également liée aux structures le bordant au sud, soit du côté interne de l'enclos. Ces structures sont concentrées en deux zones distinctes, la première se situe dans l'angle nord-ouest de l'enclos et comprend des fosses ; la seconde zone se situe en limite sud-est de l'emprise de la fouille et correspond à un petit ensemble funéraire.

Cinq fosses et sept trous de poteaux ont été observés dans l'angle de l'enclos, en limite d'emprise (fig. 5, 904 à 910, 957 et 968 à 971). Les fosses présentent une forme ovale et une profondeur conservée variant de 0,30 à 0,40 m. Leur comblement limoneux brun clair est proche de celui du fossé 18. Seul le remplissage d'une fosse (904) diffère : il comporte de nombreuses plaquettes calcaires et évoque un remblaiement volontaire. La fosse 904 a servi de sépulture à un cheval, dont le squelette a été maintenu par de grosses pierres qui le recouvrent. Le crâne, l'atlas et l'axis sont absents. La position du cou indique que ces éléments auraient dû se trouver à l'extérieur de la fosse, à une altitude bien supérieure aux autres éléments du squelette ; il est donc possible qu'ils aient été détruits par les labours. Les dimensions restreintes de l'excavation ont conduit le fossoyeur à briser les membres antérieurs de ce

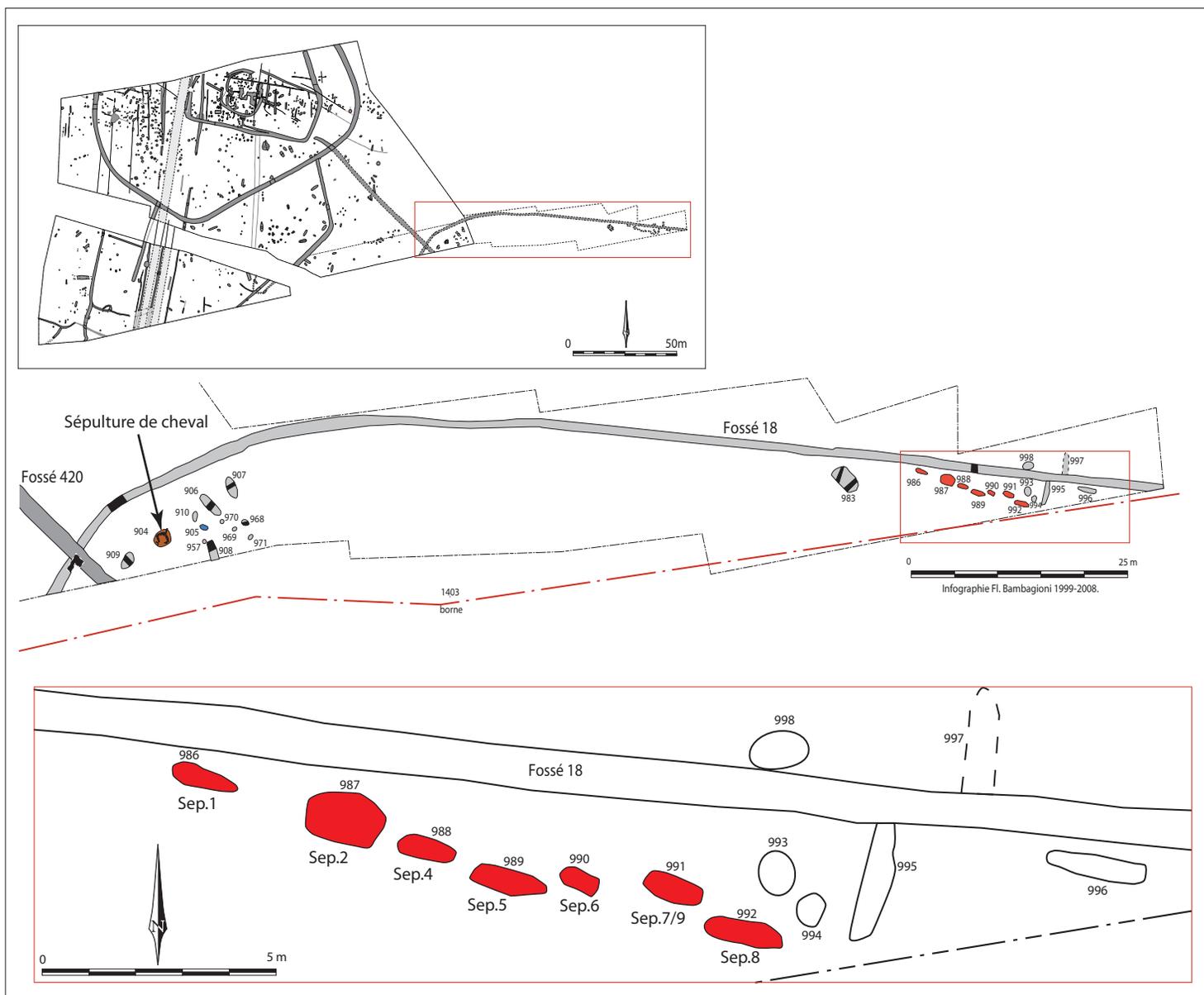


Fig. 5. Détail de la partie sud-orientale. Ensemble funéraire.



Fig. 6. La fosse 904 trop étroite pour le cheval dont les jambes ont été brisées (Fl. Bambagioni).

cheval au niveau des radius (fig. 6). Il s'agit d'un individu jeune, âgé de 24 à 42 mois et qui n'a donc pas atteint sa morphologie adulte. Toutefois, les indications biométriques recueillies indiquent une hauteur au garrot minimale de 138 cm. Cette valeur, relativement élevée, reste conforme à la morphologie des chevaux durant le haut Moyen Âge. Une analyse radiométrique effectuée sur les ossements du cheval permet de l'attribuer à la fin de l'époque mérovingienne (*Tucson AA4492 - 1355 +/- 55 BP, âge calibré 602-776 AD*).

Les tessons de céramique provenant du comblement de la fosse présentent des décors de molette losangique et des formes (lèvres déjetées) caractéristiques des productions régionales du haut Moyen Âge⁴.

La zone funéraire (B. Farago-Szekeres)

Huit tombes, regroupant adultes et enfants et toutes orientées est-ouest, sont alignées le long du fossé et à l'intérieur de l'enclos 18, partiellement dégagé et attribué au haut Moyen Âge (fig. 5 et 7). On remarquera toutefois – sans pour autant pouvoir fournir d'explication particulière – que l'axe selon lequel ces sépultures sont alignées diverge sensiblement de l'orientation générale du fossé qu'elles bordent. Ce petit ensemble funéraire est par ailleurs situé à l'extrême limite sud-est du décapage : il n'est donc pas exclu qu'il se prolonge en dehors de l'emprise de la fouille. Quelques anomalies ont également été repérées à proximité des tombes : la morphologie et le comblement de ces poches de sédiment

4- Véquaud 2010.



Fig. 7. Alignement de sépultures en limite de fouille, à gauche le fossé 18 (A. Bolle).

évoquent plus de petites formations naturelles (diaclasses de surface) que de réelles structures archéologiques (trous de poteau ou fosses). Enfin, la datation radiométrique réalisée sur l'un des squelettes (sépulture 5) confirme sans ambiguïté que cet ensemble funéraire se rattache bien à l'occupation du haut Moyen Âge du site (*Tucson AA34493* : 1295 +/- 50 BP, âge calibré 653-875 AD).

Toutes les sépultures ont subi un arasement important et rien ne subsiste d'une éventuelle signalisation au sol de la tombe. Il semble néanmoins évident, compte tenu de leur alignement et de la superposition exacte de deux d'entre elles (sépultures 7 et 9) que leur emplacement devait être matérialisé. Le creusement de chaque fosse sépulcrale, adapté aux dimensions du corps qu'elle doit rece-

voir, entame légèrement le substrat calcaire. Les fosses sont plus ou moins ovalaires et présentent des extrémités arrondies, deux tombes d'adultes adoptent un plan très légèrement trapézoïdal. Quel que soit l'âge du défunt, la profondeur d'enfouissement des corps semble à peu près constante.

Les différents squelettes épousent en général la forme du fond de fosse – pas de mise à plat des ossements suggérant la présence d'un plancher durable – et les ossements sont souvent en contact direct avec la paroi rocheuse de la fosse : aucun indice ne permet ici d'envisager la présence d'un contenant en bois déposé ou aménagé dans la tombe. Les connexions anatomiques sont dans l'ensemble strictement préservées – il n'y a cependant jamais de pièces osseuses en situation de déséquilibre manifeste – mais on note çà et là quelques légers déboitements (chute de la mandibule et d'une patella ainsi que timide dislocation du rachis pour la sépulture 8 ; déconnexion d'une clavicule, sépulture 7) sans que ces mouvements outrepassent jamais le volume initial du cadavre. On hésitera donc ici entre de véritables sépultures en plein terre – les infimes mouvements enregistrés étant toujours possibles selon le type et la nature d'un éventuel enveloppement du cadavre, linceul ou vêtement – ou des tombes à l'intérieur desquelles un dispositif sommaire – couvercle de mauvaises planches – protège un temps la dépouille et diffère quelque peu le colmatage de la tombe.

L'examen des squelettes s'est limité à une estimation de l'âge pour les sujets immatures (stade d'éruption dentaire)⁵ et du sexe pour les adultes (morphologie de l'os coxal)⁶. L'état de conservation très moyen des coxaux n'ayant pas permis l'emploi de fonctions discriminantes, seuls certains des critères morphologiques habituellement retenus ont pu être utilisés : la diagnose sexuelle reste assez incertaine et n'est donnée qu'à titre indicatif. Le petit ensemble funéraire, qui compte une sépulture double, regroupe cinq adultes et quatre enfants : quatre femmes et un homme (sous toute réserve), ainsi qu'un(e) adolescent(e) d'une quinzaine d'années, un enfant d'environ dix ans et deux autres plus petits

5- Ubelaker 1978.

6- Bruzek 1991.

mais dont l'âge n'a pu être déterminé (absence de dents).

Toutes les fosses sont orientées et les défunts y reposent tête à l'ouest. La position générale du corps est assez variable : il peut être allongé sur le dos membres inférieurs en extension (adultes des sépultures 1, 5 et 8 et enfants des sépultures 2 et 9), voire membres inférieurs légèrement fléchis (enfants des sépultures 4 et 7) ou bien couché sur le côté plus ou moins en "chien de fusil" (sépulture 2 double). La tête se présente de face (sépultures 6 et 8), de côté (sépultures 1, 2, 4 et 5) ou en appui contre l'extrémité de la fosse (sépulture 9) et les membres supérieurs décrivent toutes les positions possibles entre l'extension et la flexion complète.

Si ces différentes postures sont relativement courantes, on signalera cependant que certaines d'entre elles s'expliquent mal si le corps était enveloppé dans un linceul ou une pièce de tissu : jambe gauche largement fléchie (sépulture 4), coude droit exagérément écarté du corps (sépulture 8), imbrication des deux corps déposés dans la sépulture 2. Il semble plus vraisemblable – même si rien dans la disposition des pièces osseuses ne permet d'en discuter et qu'aucun accessoire vestimentaire n'a été retrouvé – que ces défunts aient été inhumés vêtus.

Une des sépultures mérite une attention particulière. La sépulture 2 contient en effet deux corps allongés côte à côte (fig. 8 et 9). Une femme, couchée sur le côté gauche, jambes fléchies, est tout d'abord déposée au sud de la fosse. Un second corps, peut-être masculin, vient la rejoindre dans l'espace restant au nord de la fosse et la posture générale de cet homme, allongé sur le côté droit, semble s'adapter à celle du corps déjà présent dans la fosse : ses deux genoux viennent se loger sur la jambe gauche de la femme et ses deux avant-bras, ramenés sous le menton, recouvrent la main droite de sa "compagne". Les deux défunts sont donc installés en vis-à-vis et leurs visages se font face : bien qu'ils ne soient pas véritablement enlacés, on a du mal à imaginer que ces deux individus n'ont pas été déposés ensemble dans la tombe.

Autre cas particulier, deux enfants ont été inhumés au même emplacement (sépultures 7 et 9) : il s'agit cependant de deux inhumations successives et les restes de l'adolescent(e), premier(e) occupant(e)



Fig. 8. Les deux corps déposés en vis-à-vis de la sépulture 2 (A. Bolle).

Fig. 9. Détail de la sépulture 2 (B. Farago-Szekeres).

de la tombe (sépulture 9), n'ont pas été perturbés par la réouverture de la sépulture. Il semblerait même que le sommet du premier crâne, qui émerge légèrement après recreusement – le reste du squelette primitif n'est pas exhumé – a pu servir de "cousin funéraire" au second enfant (sépulture 7).

La disposition des sépultures, alignées le long d'un fossé en marge d'un enclos, et la composition de ce petit groupe (adultes des deux sexes et enfants)

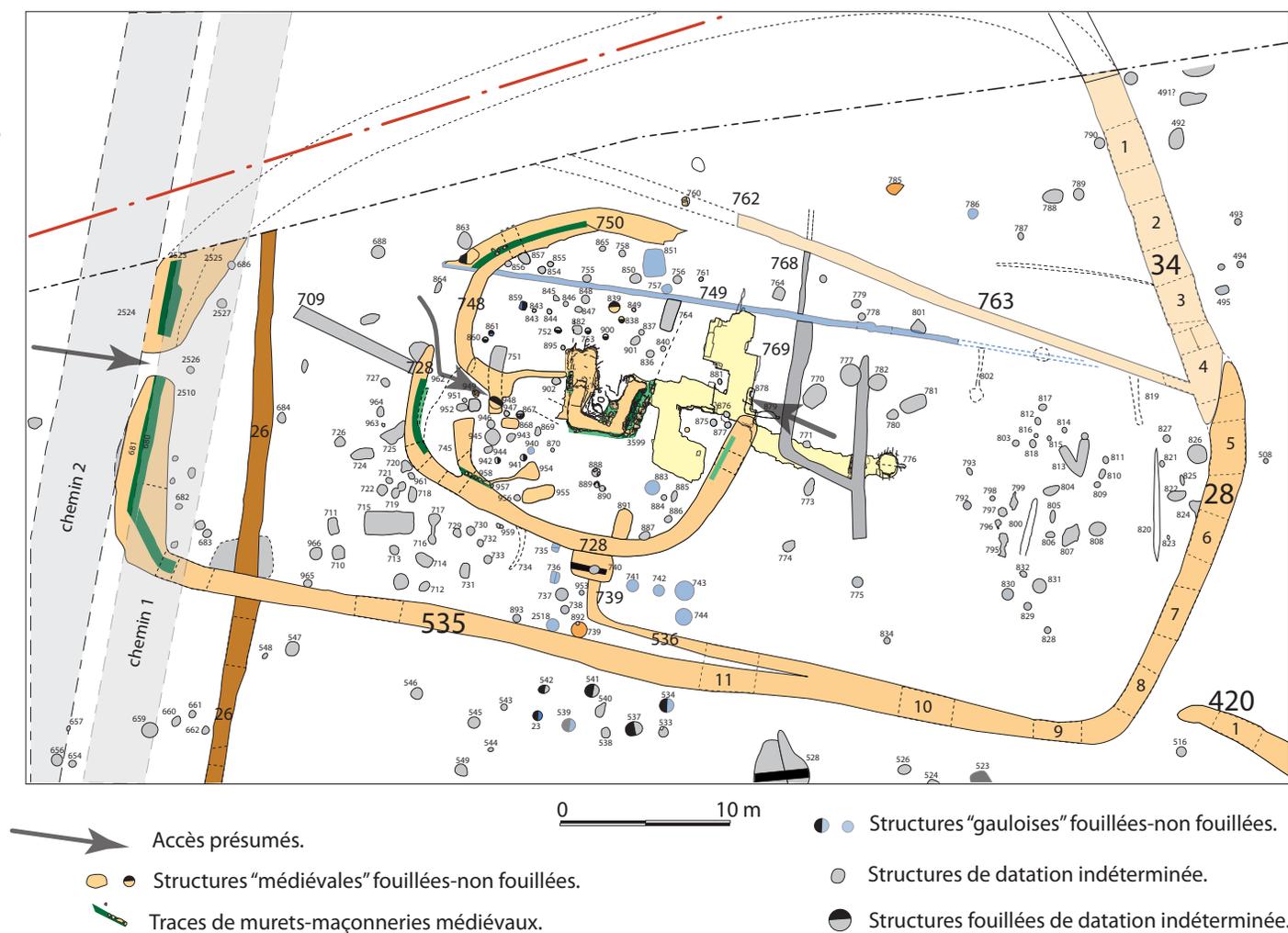


Fig. 10. Plan de l'enclos médiéval.

laisse supposer qu'il pourrait s'agir d'un petit ensemble à caractère familial. Une étude biologique sur ces neuf individus a d'ailleurs été envisagée, mais n'a hélas pu aboutir à ce jour pour des raisons financières.

Le petit ensemble funéraire découvert sur le site de Villiers-en-Plaine trouve de nombreux parallèles sur l'ensemble du territoire : des inhumations, dispersées ou regroupées en petites entités, se retrouvent ainsi, hors contexte funéraire communautaire, sur de nombreux sites d'habitat du haut Moyen Âge

depuis le nord de la France⁷ jusque dans le Midi⁸. Pour la seule région Poitou-Charentes, un récent recensement comptabilise une quinzaine de sites fournissant un corpus d'environ 400 tombes dont la datation, pour les sept sites ayant fait l'objet d'une analyse radiocarbone, s'échelonne entre le VII^e et le X^e siècle⁹. Bien que la plupart de ces sites régionaux

7- Peytremann 2003 ; Pecqueur 2005.

8- Mercier & Raynaud 1995.

9- Roger 2006, 53-58. Depuis lors, il faut ajouter à ce premier

présentent en fait des configurations extrêmement variables, il apparaît néanmoins que bon nombre des petits ensembles funéraires sont distribués en marge d'un habitat, en bordure d'un chemin ou d'une voie, ou encore le long de fossés parcellaires.

La multiplication de ce type de découvertes a conduit à considérer que ces groupes de sépultures, dont la présence est souvent justifiée par l'éloignement d'un éventuel cimetière communautaire, sont finalement caractéristiques de l'époque carolingienne, situation intermédiaire entre la nécropole en plein champ mérovingienne et le cimetière paroissial médiéval. La réalité est probablement plus complexe et la fouille récente du site de Pouthumé dans la Vienne montre que les deux phénomènes, cimetière communautaire et groupe de tombes isolées, peuvent être parfaitement synchrones et coexister sur le même territoire¹⁰. L'étude de ces ensembles funéraires s'inscrit donc dans une recherche à plus long terme, recherche qui vise à identifier les mécanismes – contraintes régionales, géographiques, mais aussi religieuses, culturelles ou familiales – qui sous-tendent le choix d'un lieu d'inhumation avant que ne triomphe la paroisse aux XI^e-XII^e siècles.

L'HABITAT DU MOYEN ÂGE CLASSIQUE (A. BOLLE)

C'est en bordure du chemin 2 que s'installe de nouveau un habitat au XI^e siècle, peut-être dès la fin du X^e siècle. Les bâtiments sont groupés dans un vaste enclos installé sur le sommet du plateau, à l'emplacement même de l'établissement rural gaulois. Cette fois encore, l'enclos se prolonge au nord-ouest de l'emprise de la fouille (fig. 4 et 10). Une enceinte annulaire d'un diamètre de 19 m occupe le cœur de cet enclos et abrite un bâtiment à partir duquel un étroit couloir en U permet d'accéder à un souterrain.

L'enclos

L'enclos se prolonge au nord-ouest de la zone fouillée (fossé 34), il possède une subdivision (mur 763), qui semble clore la zone d'habitat, du moins ce que l'emprise de la fouille permet d'observer. Cet enclos est de forme approximativement rectangulaire, à angles arrondis et possède une superficie d'environ 1500 m² (60 m x 25 m) ; l'angle nord-ouest se situe en dehors de l'emprise de la fouille.

Les faces méridionale et orientale du fossé (tranchées 28 et 535) contenaient probablement une palissade. Un trou de poteau repéré dans un sondage du tronçon 535, un effet de paroi contre la rive externe du tronçon 28 et des lits de pierre destinés à caler des éléments disparus permettent en effet d'envisager une telle superstructure, dans le second état du creusement.

Face au chemin 2, une interruption du fossé large de 1,80 m (2510) marque l'emplacement d'un accès vers l'ouest. Le fossé, plus large et plus profond de part et d'autre de cette entrée, a reçu dans un premier état, une palissade de bois calée par des pierres calcaires contre la rive externe du creusement. Lors d'une réfection, cette palissade est remplacée par le mur de pierre 680, fondé dans l'axe du fossé. Seule une assise d'élévation est conservée : les blocs non taillés sont agencés au mortier de terre. La fondation et constituée de blocs disposés en épi. Large de 0,70 m, ce mur ne semble pas avoir une vocation défensive (fig. 11 et 12).

Au nord de l'enclos, le mur 763, très arasé et faiblement fondé, n'a été que partiellement reconnu. Sa tranchée de fondation, large de 1 m n'est conservée que sur 0,20 m de profondeur. Il ne subsiste du mur que sa semelle constituée de pierres calcaires et large de 0,55 m. Ce mur venait très probablement se raccorder à l'enceinte annulaire 750 et au fossé 34.

La portion sud de l'enclos est plus clairement reliée à l'enceinte annulaire centrale par la structure 536, qui constitue un dédoublement du fossé de l'enclos. Large de 0,70 m et profonde de 0,20 m, cette structure est interprétée comme le négatif d'une palissade. Elle comporte dans sa partie occidentale de très nombreux blocs suggérant l'existence d'un mur ou de calages de poteaux. Elle tourne à angle droit vers le nord (739) et est reliée à l'enceinte annulaire par un creusement quadrangulaire de 2 x 1 m, profond d'une quinzaine de cm (740). Des

inventaire les découvertes de Faye-sur-Ardin, Deux-Sèvres, (Barbier 2009) et de L'Houmeau, Charente-Maritime (Cornec, en cours).

10- Cornec *et al.* 2006 ; Cornec *et al.* 2010.



blocs de calcaire non taillés sont disposés dans le fond, mais leur fonction n'a pu être précisée. Un trou de poteau large et profond (0,60 m de diamètre et 0,50 m de profondeur) se situe à son extrémité nord.

Enfin, deux fossés viennent compléter ce dispositif à l'extérieur de l'enclos rectangulaire. Près de l'angle sud-est de l'enclos, le fossé 420, observé sur 75 m de long, se dirige vers les structures du haut Moyen Âge repérées au sud-est de la fouille et recoupe le fossé 18 près de la fosse où a été trouvé le squelette de cheval (904). Le fossé 420 s'interrompt 2 m avant l'angle de l'enclos (fossé 28) et, à proximité de ce possible accès, son parcours s'incline légèrement vers l'ouest. Le creusement 420 présente un remplissage très caillouteux et semble avoir servi de carrière, puis lors de son comblement, de fondation à un mur. Ce remplissage n'a livré qu'un fragment de meule, qui n'apporte aucune précision de datation.

Le fossé 34 se raccorde à l'angle nord-est de l'enclos médiéval 28, qu'il prolonge vers le nord. Son tracé est connu sur 20 m de longueur, puis il se prolonge en dehors de l'emprise de la fouille. Large et peu profonde, cette structure a reçu une palissade,



Fig. 11. Le mur 680 vu du nord et son effondrement au bord du chemin (A. Bolle).

Fig. 12. La fondation de blocs disposés en épi du mur 680 (A. Bolle).

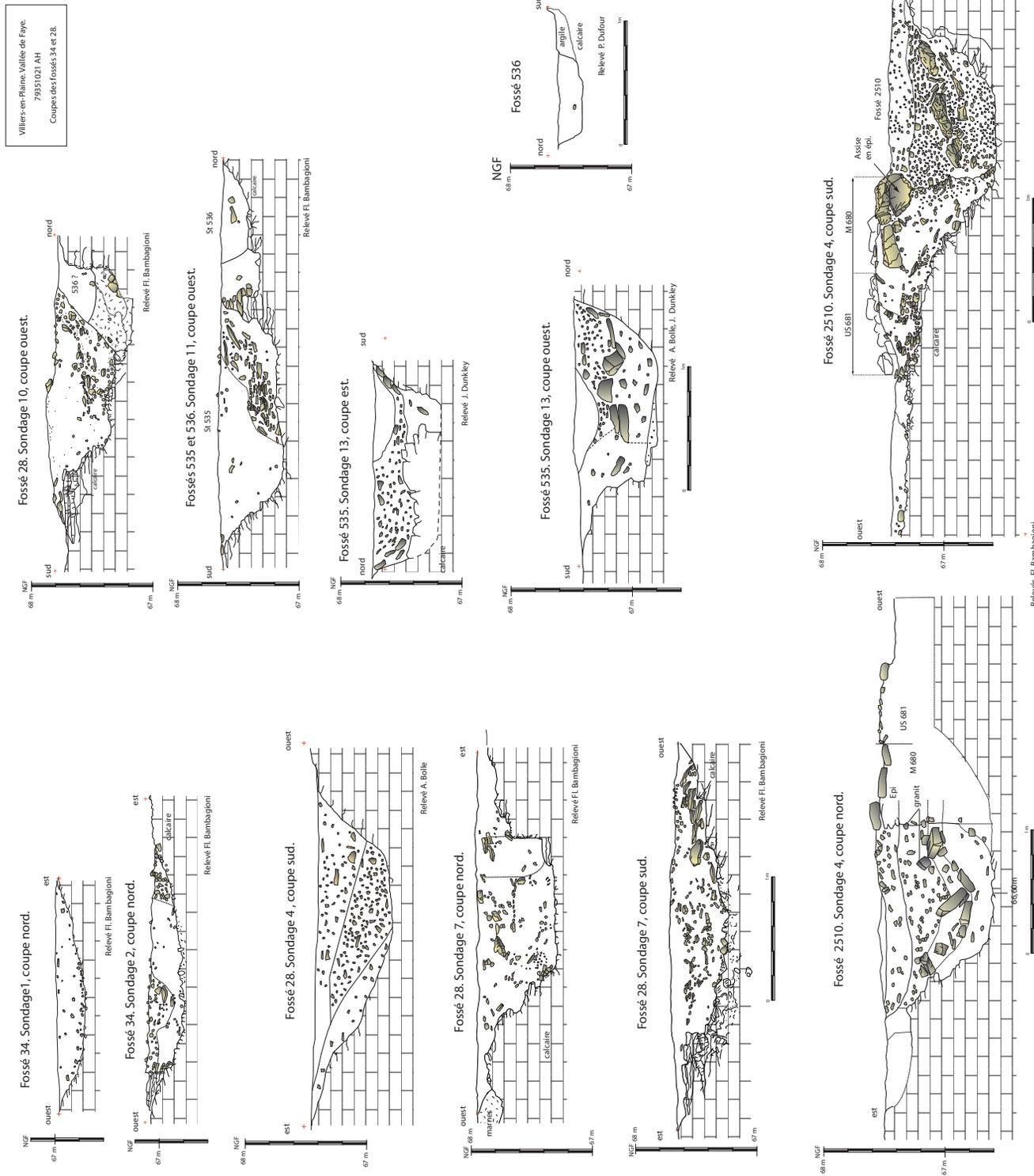


Fig. 13. Coupes des fossés de l'enceinte médiévale.

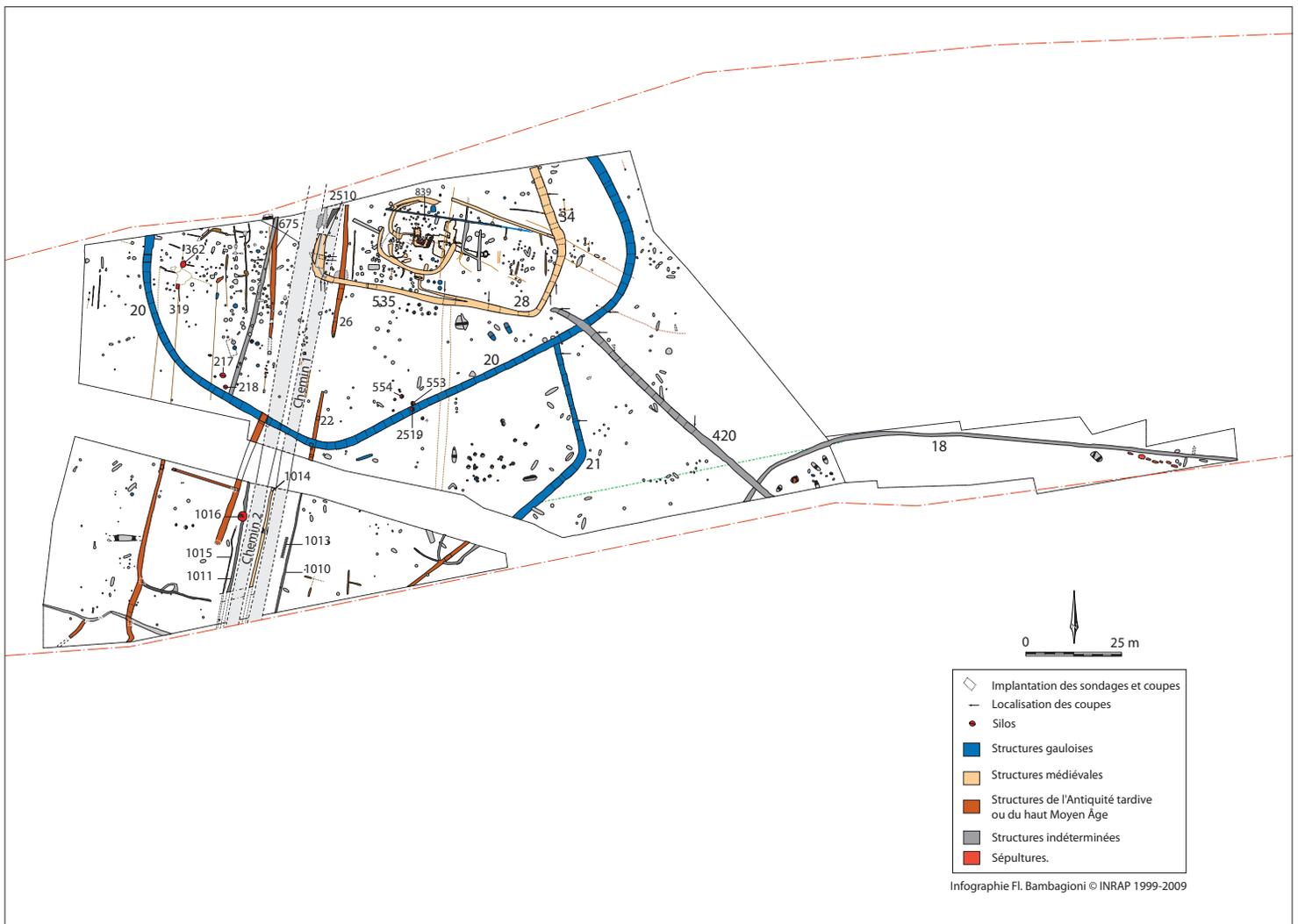


Fig. 14. Localisation des silos, puits et fossés médiévaux.

les trous de poteau étant creusés dans le substrat calcaire.

Loin d'avoir un aspect homogène, l'enclos est fermé par une palissade au sud et à l'est, et par un mur au nord et à l'ouest. Il ouvre sur le chemin à l'ouest, par une entrée large de 1,80 m. Les murs bordant cet accès sont plus larges et mieux fondés que le mur nord, suggérant une élévation ou un aspect un peu plus imposant en bordure de chemin.

L'enclos central

L'enclos central ferme un espace approximativement circulaire d'environ 19 m de diamètre externe. Deux murs partiellement conservés (728 et 750) délimitent cet espace (fig. 15 à 17). Ils sont installés dans de petites tranchées, larges mais de faible profondeur (0,30 m au maximum). Épais de 1 m, les murs sont arasés et seules 3 assises sont conservées. Les parements externes sont soignés et composés de blocs calcaires non taillés, du module d'un moyen appareil (0,30 x 0,20 x 0,10 m). La partie sud de ce mur d'enceinte à parement unique (728) présente un plan en U. Ses deux extrémités, bien nettes, laissent présumer l'existence d'accès à l'est et à l'ouest.

Le tronçon nord (750) forme un arc de cercle. Son extrémité orientale est arasée et sa jonction avec le mur nord de l'enclos quadrangulaire (763) reste hypothétique. À son extrémité ouest, le mur 750 est prolongé par la structure 728 (possible mur dont ne subsiste que la tranchée de fondation). Cette structure tourne vers l'intérieur de l'enceinte et définit une entrée en chicane le long du mur 728 (tronçon sud de l'enclos central).

Aucun indice n'étaye l'hypothèse d'une surélévation interne de l'enclos par un remblai. L'absence de véritables fossés périphériques et l'altitude de l'accès d'un souterrain et de l'ouverture du silo 839 vont également à l'encontre d'un emmottement.

Bâtiments, silos et puits

Situé au plein centre de l'enceinte annulaire, un étroit couloir permet d'accéder à un souterrain. Le plan du bâtiment auquel il est associé n'est pas très clair. Le plan d'accès, excessivement réduit, traduit une contrainte spatiale qui semble bien correspondre au respect du plan d'une pièce de surface, dont les dimensions ne devaient guère dépasser 5 x



Fig. 15. Vue aérienne du site, détail de l'enclos central (H. Paitier).

Fig. 17. Le mur nord (750) de l'enclos central (J. Pascal).

5 m. Seul son mur oriental (2010, fig. 16) a été observé, il est large de 0,50 m, possède deux parements et est posé à la surface du rocher. Un certain nombre d'éléments architectoniques (embrasures de fenêtres, moellons taillés, tuiles canal, etc.) ont été retrouvés dans le comblement du souterrain. Associés à de très nombreux blocs, ils témoignent d'une ar-

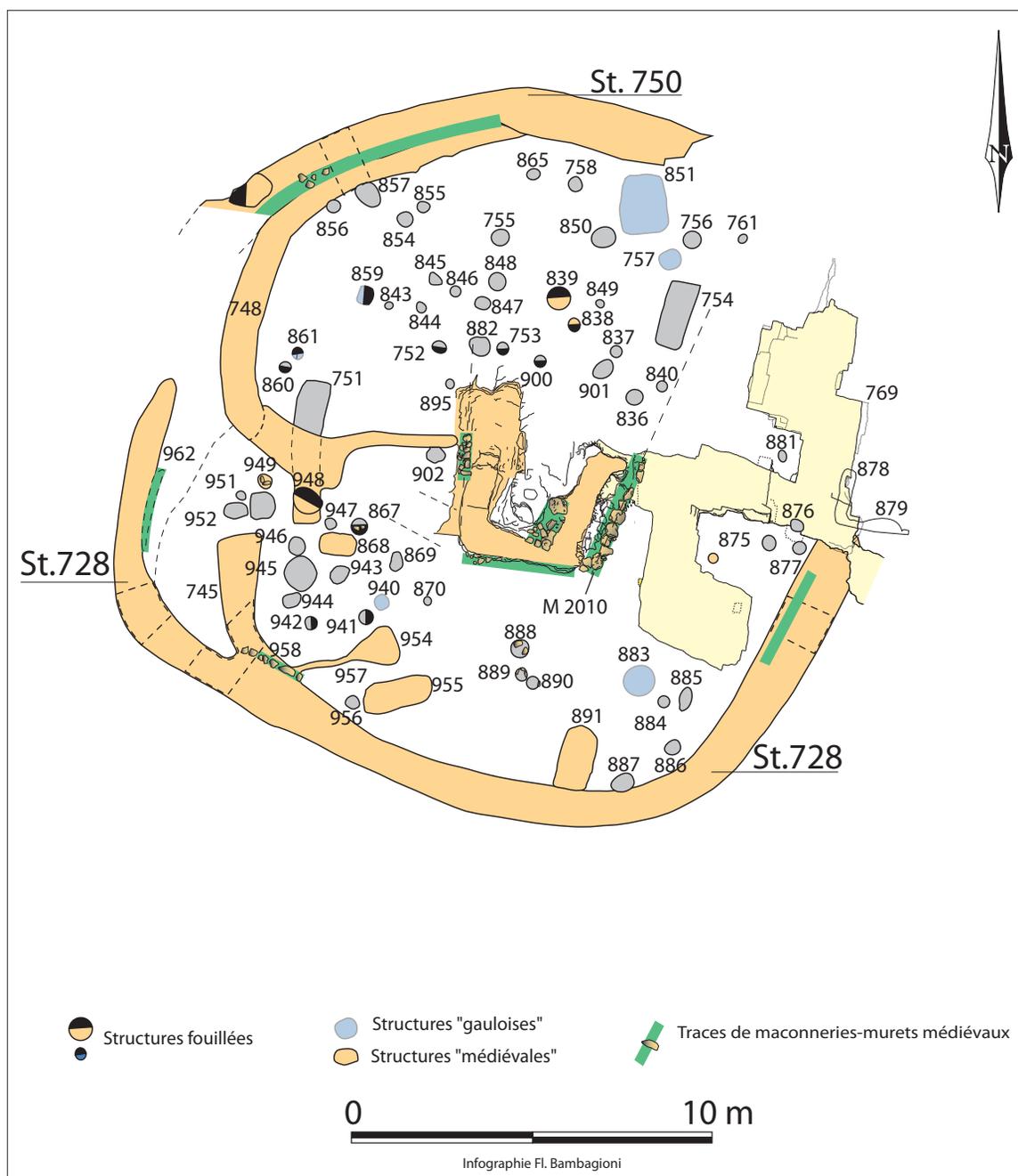


Fig. 16. Plan de l'enceinte annulaire.

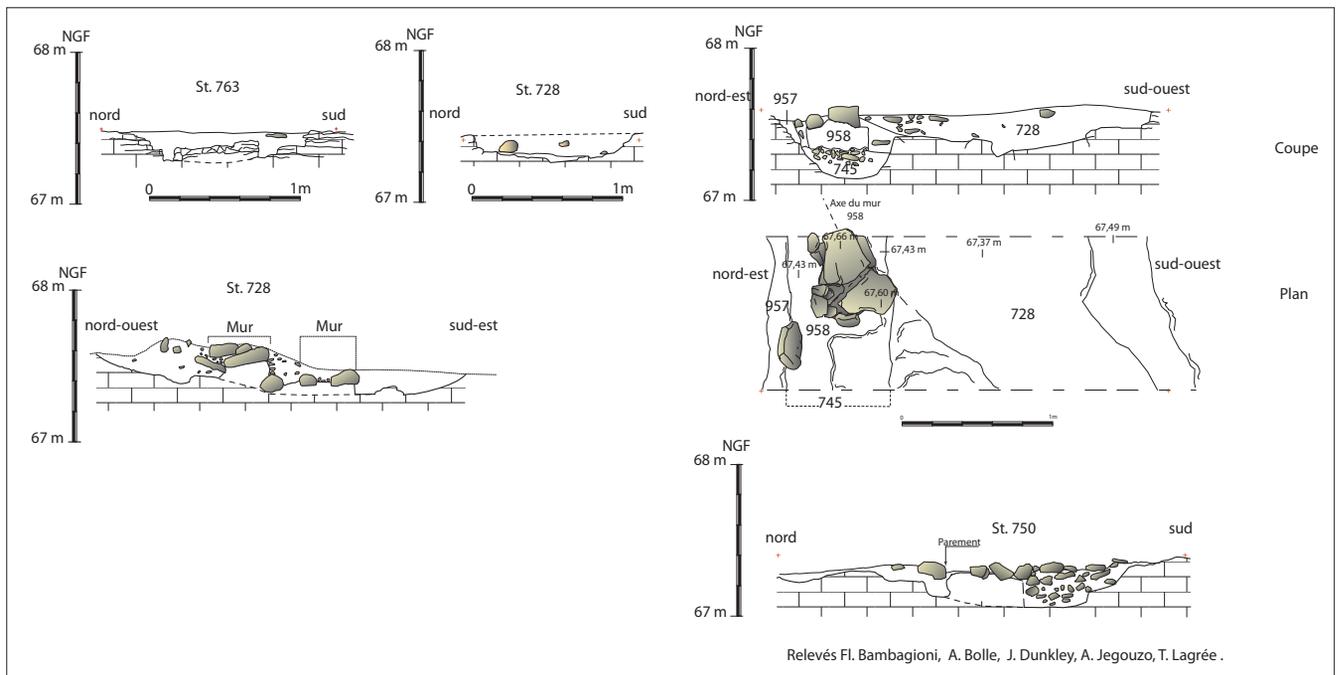


Fig. 18. Plan et coupes des structures de l'enceinte annulaire.

chitecture de pierre, a priori maçonnée au mortier de chaux, dont le matériau a très certainement été exploité sur place, le souterrain associé ayant à l'origine la fonction de carrière d'extraction.

De nombreuses structures creusées dans le rocher entourent ce bâtiment, tout en réservant la zone centrale. Si la plupart correspondent a priori à des trous de poteaux, il est raisonnable de ne pas systématiser, toutes les structures n'ayant pas été fouillées. Ainsi, la structure 839, que rien ne différencie en surface des trous de poteaux qui l'environnent, est un silo. Il convient également de garder à l'esprit qu'un certain nombre de ces structures peuvent appartenir à l'établissement gaulois sous-jacent.

Compte tenu de ces limites, nous ne cherchons pas à dessiner le plan d'un bâtiment, mais nous nous contenterons de remarquer que la densité des trous de poteaux permet d'envisager la présence d'un bâtiment sur poteaux plantés au nord du bâtiment central, le silo 839 pouvant se situer à l'intérieur de ce bâtiment.

Face à l'entrée de l'enceinte annulaire, au sud-ouest de l'accès du souterrain, les trous de poteaux ont presque tous été fouillés (867, 868, 940, 941, 942, 943, 947, 948, 949). Leurs profils, assez disparates, permettent d'isoler les trous de poteaux 941 et 942, profonds de 0,35 et 0,45 m, d'une série de trous de poteaux peu profonds (5 à 12 cm : 940, 943, 868, 947) tandis que 3 trous de poteaux alignés au nord présentent des profondeurs de 25 cm en moyenne (949, 948, 867) et des calages de poteaux bien marqués. Lorsque le diamètre des poteaux est observable, il se situe entre 15 et 20 cm. Il est probable qu'ils témoignent d'un bâtiment sur poteaux plantés, peut-être appuyé sur les structures 745 et 958, témoins vraisemblables de murs. Ce bâtiment occuperait l'angle sud-ouest de l'enclos, à proximité ou face à l'entrée de l'enclos annulaire.

Le faible nombre de structures identifiées comme silos est à relativiser. En effet, compte tenu du temps imparti, du nombre de structures et du caractère diachronique du site, il a été choisi de fouiller en priorité les structures permettant de comprendre l'orga-

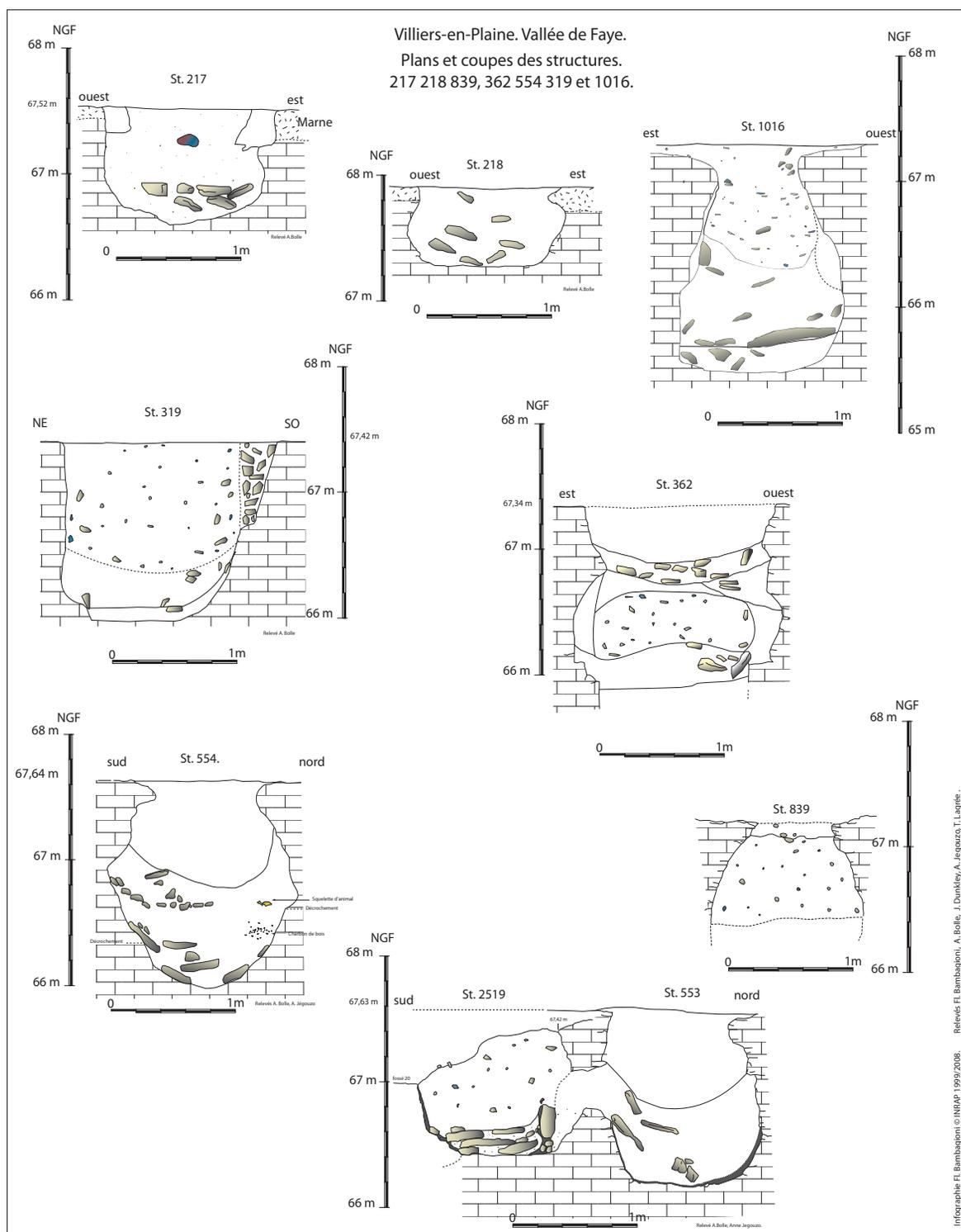


Fig. 19. Coupes des structures de type silo.

nisation spatiale, les éléments structurants (fossés, chemins) et les ensembles cohérents (bâtimens et zone funéraire). Sur une centaine de structures mises au jour à l'ouest du chemin, seules 20 ont été fouillées, la moitié sont attribuées à la période gauloise et seulement cinq au Moyen Âge, parmi lesquelles 2 silos et un possible puits (362). La présence d'une aire d'ensilage ne peut donc être totalement exclue.

Seul un silo (structure 839) se situe dans l'enceinte annulaire, les six autres sont tous à l'extérieur de l'enclos, soit immédiatement en bordure de chemin 2 (cas du silo 1016), soit groupés par 2 ou 3 et distants d'une trentaine de mètres du chemin. Dans leur environnement immédiat, la présence de trous de poteaux suggère l'existence de bâtiments, dont les plans ne sont pas identifiés (fig. 4).

La forme des silos est généralement globulaire, les irrégularités observées sont liées aux failles naturelles du calcaire et l'absence de rétrécissement à l'ouverture semble due à des effondrements de parois (au moins pour la structure 217) (fig. 19). Cinq silos (structures 839, 553, 554, 2519, 1016) présentent un profil globulaire, les fonds sont plats ou, comme pour 554, coniques et lisses. Pour ce silo, un décrochement permet de sortir en prenant appui sur la paroi, juste au-dessus de la partie conique.

Les silos 553 et 2519 présentent la particularité d'être reliés. Des exemples de silos communicants sont connus au Moyen Âge, mais il semble dans le cas présent, que cette communication soit fortuite. Le creusement de 2519 semble avoir percé 553 déjà comblé. Un bloc posé à la verticale, a été installé pour recréer une paroi. De l'argile tapisse cette pierre et les parois du silo, notamment contre le comblement du fossé gaulois dans lequel est partiellement creusé 2519.

Trois silos (319, 554 et 1016) possèdent un volume de 2 m³ environ, tandis que les silos 553 et 2519 (reliés) possèdent un volume entre 1,2 et 1,7 m³. Le silo 839, situé dans l'enceinte annulaire, n'a pu qu'être partiellement fouillé (0,80 m de profondeur), son volume n'est donc pas connu. Enfin, les silos 217 et 218 sont des fosses ne présentant pas le rétrécissement caractéristique des ouvertures de silos, mais des effondrements de parois sont évidents pour 217 et permettent de les classer dans la catégorie des silos. Ils correspondent à des silos de petit volume (1,20 m³ pour 217 et 0,75 m³ pour 218).

Le tamisage des prélèvements de sédiment réalisés à la base des comblements n'a livré aucune graine conservée. Les silos ont tous été comblés volontairement par de gros blocs, parfois empilés soigneusement à la base des comblements (par exemple 2519). Certains blocs de grande taille peuvent avoir servi à fermer les silos en usage (par exemple 1016).

La majorité du mobilier médiéval recueilli sur le site provient des silos qui ont servi de dépotoirs. Un jeune porc a été jeté dans le silo 554 en cours de comblement et sa carcasse recouverte de gros blocs. Une datation radiométrique a été effectuée sur des charbons de bois provenant du comblement du silo 217 (*Miami 139717 : 1010 +/- 50 BP, cal 965-1155 AD, pic de probabilité à 1015*).

La structure interprétée comme puits (structure 362) se situe 33 m à l'ouest de l'angle sud-ouest de l'enclos rectangulaire. Elle a été observée sur 1,60 m de profondeur et le fond n'est pas atteint. La partie inférieure du comblement est composée d'un calcaire marneux et d'un sédiment gras argileux. La présence de très nombreuses pierres (certaines de grandes dimensions) indique le caractère volontaire du comblement (fig. 19).

Le souterrain

Le souterrain est creusé dans un calcaire du Jurassique moyen. L'extraction s'est effectuée à partir de deux puits, l'un étant ultérieurement transformé en accès et le second condamné par la construction d'un mur (2045). L'accès au souterrain s'effectue par un couloir en U dans lequel des marches ont été grossièrement taillées sur un dénivelé de 3 m (fig. 20 et 21). Deux dalles de couverture étaient encore en place. Elles sont constituées de grandes pierres calcaires (1,15 x 0,50 x 0,26 m et 1,10 x 0,60 x 0,25 m) posées côte à côte et couvertes de blocs de plus petite taille (dont des fragments de sarcophages), disposés orthogonalement. Elles reposent sur une encoche linéaire pratiquée au sommet de la paroi orientale du rocher (fig. 22). Ce type d'accès par un couloir couvert de dalles est fréquent dans le sud des Deux-Sèvres, l'entrée depuis l'intérieur du bâtiment s'effectuant généralement par une dalle amovible¹¹.

11- Proust 1974.

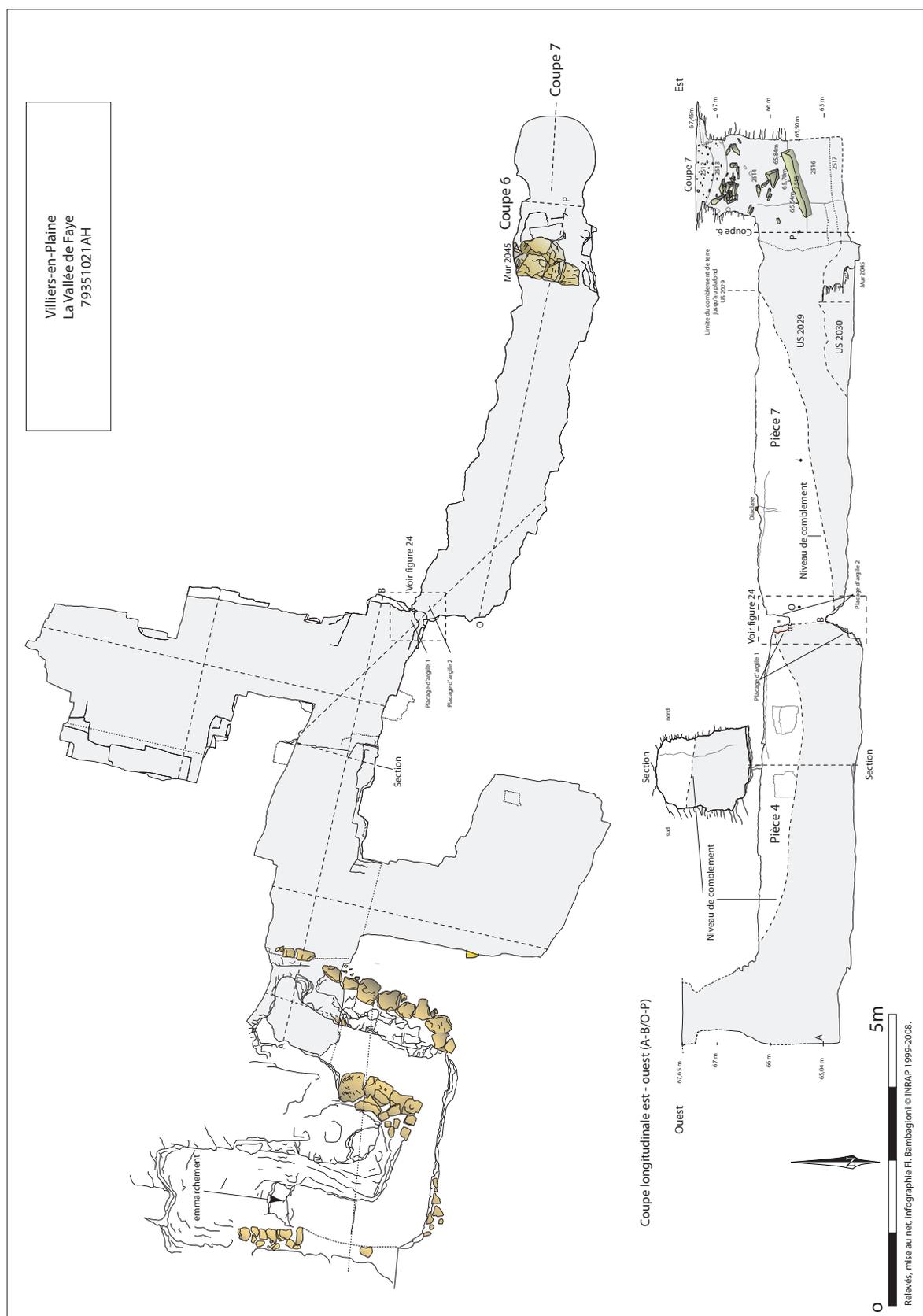


Fig. 20. Plan du réseau souterrain et coupe longitudinale des galeries principales.



Fig. 21. L'escalier d'accès au souterrain vu du sud, le pilier est renforcé par un mur (Fl. Bambagioni).



Fig. 22. Les blocs (dont des fragments de sarcophages) couvrent l'entrée du souterrain, vus de l'ouest (J. Pascal).

La partie souterraine est composée de deux galeries (pièces 4 et 7), la première donnant accès à deux salles, appelées pièces 5 et 6 (fig. 20). Les deux galeries présentent un décalage en plan et ne sont reliées que par un étroit passage. Elles ont un développement total de 27 m, auquel s'ajoutent deux salles donnant sur la première galerie. L'une de ces salles ("pièce 6", au nord) a pu permettre d'extraire des blocs de grandes dimensions. À l'exception des fragments de sarcophages, éléments en réemploi dont l'origine n'est pas connue, les matériaux utilisés sur le site proviennent très certainement de cette carrière. Le creusement d'un escalier d'accès et la présence d'aménagements internes indiquent une utilisation secondaire, comme cave, de la structure souterraine.

Un muret de pierres sèches (2045) obture l'extrémité de la galerie orientale (pièce 7) et condamne l'accès par le puits. Ce dispositif semble assez fréquent dans la région Poitou-Charentes et dans les régions limitrophes (Limousin et Périgord)¹². Le mur est construit dans la galerie, contrairement à de nombreux exemples où il se situe à la base du puits et possède un parement qui remonte jusqu'à la surface, ménageant un conduit d'aération "réserve". Six assises ont été observées, composées de grandes dalles (0,45 x 0,40 x 0,08 m) posées à plat. La partie supérieure du mur s'est effondrée dans la galerie (2030). Ces blocs ont ensuite été recouverts par la terre qui s'est infiltrée depuis le puits.

Bien que l'accès oriental soit condamné, il semble que le puits n'ait pas été remblayé. Il était fermé par une grande dalle circulaire, suggérant qu'il pouvait être au moins ponctuellement rouvert. Ce n'est qu'après la chute de cette pierre dans le puits, sur moins d'un mètre de sédiment infiltré, qu'il a été comblé par infiltration de sédiment, très probablement après l'abandon du site.

Une porte était installée à l'entrée de la "cave", en bas de l'escalier. La feuillure, taillée dans la paroi, est large et régulière (fig. 23). Elle entaille le sol et le plafond et permet de mettre en place un cadre sur lequel venait se fermer un vantail. Aucune trace de barre n'a été relevée. À l'entrée de la pièce 6, l'installation d'une porte est moins évidente mais reste probable.



Fig. 23. Feuillure permettant l'installation d'une porte à l'entrée de la première galerie (Fl. Bambagioni).

Le passage qui relie les deux galeries principales présente des traces d'aménagement : de l'argile y a été plaquée de part et d'autre. Des empreintes de poils y sont observées (frottement d'un vêtement ou placage d'une peau assurant un système de fermeture ? fig. 24 et 25). Les aménagements restent très sommaires, la paroi de la pièce 4 présente encore les traces d'outils (fig. 26). Aucune niche n'est creusée, les infractuosités du rocher devaient servir à accrocher ou à déposer une lampe. Plusieurs de ces lampes ont été mises au jour, elles sont en céramique ou, pour un exemplaire, taillées dans le calcaire local (fig. 31 et 36).

12- Conte 1990.

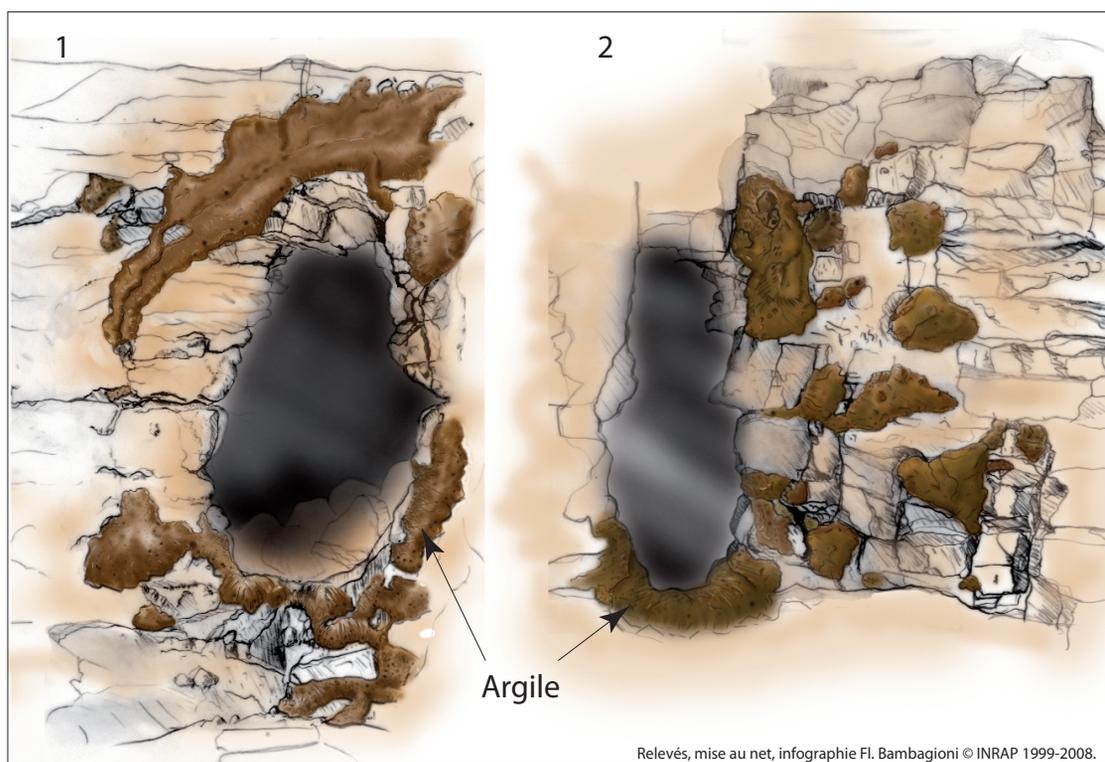


Fig. 24. Vues des aplats d'argile de part et d'autre de l'ouverture entre les deux galeries (localisation sur le plan figure 20).



Fig. 25. Un étroit passage relie les deux galeries (Fl. Bambagioni).



Fig. 26. Traces d'outils au milieu de la paroi, pièce 4 (A. Bolle).

Des traces de circulation ont surtout été observées dans la première galerie. Les salles adjacentes (pièces 5 et 6) constituent des zones peu fréquentées, vraisemblablement vouées au stockage et plus précisément au faisandage d'oiseaux (petits passereaux, merles, grives comme le laisse présumer la faune recueillie dans la pièce 6), mais également à un petit élevage de lapins (cf. infra).

Le mobilier métallique (M. Linlaud)

Le mobilier métallique présent sur le site est caractérisé par un taux de corrosion assez important mais qui permet malgré tout l'identification de la plupart des objets. La radiographie n'a donc pas été utilisée. Le mobilier a été stabilisé et consolidé au laboratoire Arc'Antique de Nantes. On remarque, à l'image de la plupart des sites des ^{x^e-xii^e} siècles, que la proportion des objets en fer est très nettement supérieure à celle des objets en alliages cuivreux. On dénombre en effet 66 objets en fer pour seulement un objet en alliage cuivreux doré à la feuille d'or. Le tableau 1 établit la liste des objets étudiés avec une description et une identification lorsque cela a été

possible. Les figures 27 à 29 illustrent une partie de ce mobilier.

Les quelques lames de couteaux possèdent les mêmes caractéristiques que celles retrouvées sur d'autres sites des ^{x^e-xii^e} siècles, comme Blois (Loir-et-Cher)¹³, Andone (Charente)¹⁴ ou Colletière (Isère)¹⁵. Il s'agit de lames relativement longues et fines à soie courte ne représentant pas plus d'un quart de la longueur totale du couteau¹⁶. Les lames étaient enfoncées en force dans des manches monoxyles en bois, montage dont témoignent des couteaux à soie ayant conservé leur manche en Angleterre¹⁷ ou en France¹⁸. Certains manches pouvaient être en os, mais

13- Aubourg & Josset 2003, 189-190.

14- Linlaud 2009a, 132-142.

15- Colardelle & Verdel 1993, 204-205.

16- Ces observations sont réalisées à partir du couteau le plus complet : le n° M 0005.

17- On connaît des manches conservés sur ce type de couteau à York (Ottaway 1992, fig. 233-234, n°2898, 2909, 2938), à Winchester (Biddle 1990, t. II, fig. 254, n°2704 ; fig. 255, n°2751 ; fig. 256, n°2804, 2808).

18- Le site de Colletière a livré des couteaux du début du ^{xii^e} siècle ayant conservé leur manche en bois (Grenoble, Musée Dauphinois). Ils ont été découverts postérieurement à la

N° FAIT	N° US	N° OBJET	MATÉRIAUX	IDENTIFICATION	DESCRIPTION	DIMENSIONS EN MM	
						L.	l.
1016	0	M 0043	Fer	Boucle	Anneau dissymétrique d'une boucle de ceinture ; l'ardillon n'est pas conservé	38	30
2511	1	M 0062	Fer	Clou	Clou à tête plate plus ou moins circulaire, complet. La tige de section rectangulaire est coudée à angle presque droit. L'épaisseur de la planche sur laquelle il était fixé mesure environ 34 mm	48	/
102		M 0003	Fer	Clou	Clou à tête rectangulaire et à tige de section rectangulaire robuste. Complet	45	/
728	2	M 0036	Fer	Clou	Clou à tête plus ou moins circulaire ayant une tige de section rectangulaire assez robuste et non centrée par rapport à la tête. Complet	48	/
862		M 0037	Fer	Clou	Fragment de clou possédant une partie de la tige et une partie de la tête. L'état de conservation ne permet pas d'identifier la forme de la tête	24	/
2029		M 0053	Fer	Clou	Tige de clou de section rectangulaire, la tête n'est pas conservée	36	/
2023		M 0050	Fer	Clou	Tige de clou de section rectangulaire ayant perdue sa tête, la tige semble complète	41	/
675	0	M 0028	Fer	Clou	Tige de clou de section rectangulaire. Très mauvais état de conservation	30	/
2511	1	M 0063	Fer	Clou	Tige de clou, la tête n'est pas conservée	37	/
1014		M 0041	Fer	Clou de maréchalerie	Clou de maréchalerie usé, la tête est trop usée pour pouvoir identifier le type, deux fragments	42	11
2031		M 0058	Fer	Clou de maréchalerie	Clou de maréchalerie neuf ayant une tête plate à faibles montants et sommet en demi-cercle	45	20
728	1	M 0035	Fer	Clou de maréchalerie	Clou de maréchalerie usé ayant une tête plate et un sommet triangulaire	22	15
2503		M 0061	Fer	Clou de maréchalerie	Clou de maréchalerie neuf ayant une tête plate à faibles montants et sommet en demi-cercle	36	13
535	3	M 0020	Fer	Clou de maréchalerie	Clou de maréchalerie usé ayant une tête plate à faibles montants et sommet en demi-cercle, la tige est incomplète	29	16
217		M 0005	Fer	Couteau	Couteau possédant une lame au dos parfaitement rectiligne et un tranchant qui s'incurve vers la pointe. L'extrémité de la pointe est cassée. La soie est dans l'axe de la lame, dégagant ainsi un épaulement prononcé	196	20
218		M 0014	Fer	Couteau	Lame de couteau à dos rectiligne se rabattant au niveau de la pointe vers un tranchant parfaitement droit. Ce pan coupé est plat. La soie manque	97	19
		M 0066	Fer	Couteau	Fragment de lame de couteau	60	20
554	2	M 0027	Fer	Couteau	<i>Ibid.</i>	86	23
2031		M 0059	Fer	Couteau	Fragment de lame de couteau. Deux fragments sont conservés	70	22
554	1	M 0023	Fer	Couteau	Pointe de couteau	26	/
2519		M 0064	Fer	Dent de peigne à carder	Dent de peigne à carder incomplète de section rectangulaire, la pointe est conservée	75	/
217		M 0011	Fer	Dent de peigne à carder	Fragment de dent de peigne à carder. La pointe semble conservée, mauvais état de conservation	63	/
2031		M 0056	Alliage cuivreux	Élément décoratif	Cet objet est constitué d'une tige fine de section rectangulaire terminée par un percement. À son opposé figure une demi-sphère creuse aplatie possédant un percement régulier en son centre. On peut observer une légère cassure sur la demi-sphère aplatie, à l'opposé de la tige. On observe également que seule une des deux faces de l'objet est dorée. Il s'agirait donc de la seule face visible d'un objet fixé sur un autre élément, par l'intermédiaire des deux percements. Il pourrait s'agir d'un élément décoratif fixé sur un vêtement, un accessoire vestimentaire ou quelconque, voire du harnachement d'un cheval.	106	14
		M 0068	Fer	"Enclume"	Partie dormante en fer se fixant sur un billot de bois par l'intermédiaire d'une soie et recevant des coups répétés sur la table à en juger les stigmates du fer conservé. L'identification et la fonction précise de cet outil ne sont pas connues	55	45

Tableau 1. Le mobilier métallique.

N° FAIT	N° US	N° OBJET	MATÉRIAUX	IDENTIFICATION	DESCRIPTION	DIMENSIONS EN MM	
						L.	I.
2030		M 0054	Fer	Fer de trait	Fer de trait lancéolé à douille de section circulaire. La section de la pointe est plate	68	/
2030		M 0055	Fer	Fer de trait	Fer de trait lancéolé à douille de section circulaire. La section de la pointe est plate, la pointe est tordue	56	/
2025		M 0052	Fer	Fer de trait	Fer de trait triangulaire à douille de section circulaire. La section de la pointe est plate	95	/
2041		M 0060	Fer	Fer de trait	Fer de trait triangulaire à douille de section circulaire. La section de la pointe est plate	74	/
2025		M 0051	Fer	Fer de trait	Fer de trait triangulaire à pennes et douille de section circulaire. La section de la pointe est plate	69	/
217		M 0013	Fer	Fer de trait	Douille de section circulaire ayant vraisemblablement appartenu à un fer de trait	/	/
708		M 0029	Fer	Fer de trait	Fer de trait lancéolé large ayant une soie pour sa fixation. La section de la pointe est en amande	90	/
34		M 0002	Fer	Pointe de flèche	Pointe de flèche lancéolée à douille de section circulaire. La section de la pointe est plate	76	/
1014		M 0040	Fer	Plaque de Broigne	Plaque de broigne de forme s'approchant du carré. Le rivet de fixation n'est visible que sur l'envers de la plaque	38	36
337		M 0018	Fer	Fer d'équidé	Plaque concave en forme grossière de cœur possédant cinq clous de fixation, la répartition trop régulière de la clouterie ainsi que leur forme et leurs dimensions excluent une identification comme fer orthopédique d'équidé dit "à planche".	117	126
217		M 0006	Fer	Fer d'équidé	Fer d'équidé presque complet, la branche droite est fragmentaire. On observe six étampures rectangulaires d'une longueur d'environ 16 mm. Elles sont disposées en bord de rive externe la rendant légèrement ondulée et évitent la pince. L'éponge ne possède aucun crampon. Les dimensions (supérieures à 100 mm pour la longueur), la tournure (forme du fer) et le nombre d'étampures nous indiquent un fer à cheval, voir d'un hybride comme le mulet. La distinction reste délicate. La couverture du fer (largeur) est relativement importante avec 32 mm environ.	110	108
708		M 0031	Fer	Fer d'équidé	Branche gauche de fer d'équidé cassée au départ de la seconde étampure et relativement couvert possédant une éponge à léger crampon réalisée par enroulement. Une étampure rectangulaire d'une longueur d'environ 15 mm est conservée en bordure de la rive externe.	70	24
708		M 0030	Fer	Fer d'équidé	Fer d'équidé presque complet, la branche droite est cassée. On observe cinq étampures rectangulaires mesurant en moyenne 15 mm de longueur, la dernière n'est pas conservée. Elles sont disposées en bordure de la rive externe la rendant légèrement ondulée. Le fer possède une couverture relativement importante de 25 mm environ. L'éponge conservée possède un crampon réalisé par enroulement. Les dimensions (environ 100 mm pour la longueur), la tournure (forme du fer) et le nombre d'étampures indiquent un fer de cheval, voire d'un hybride comme le mulet. La distinction reste délicate.	97	100
955 surface		M 0039	Fer	Fer d'équidé	Branche de fer d'équidé	70	28
1016		M 0042	Fer	Ferrure	Fragment de ferrure s'apparentant à une cornière. Il pourrait s'agir d'un renfort métallique de meuble. Un percement s'observe au centre	47	26
218		M 0015	Fer	Moraillon à auberon	Moraillon à auberon complet se fixant sur un système de charnière à anneau. Ce moraillon appartient à une serrure de porte ou de coffre, la distinction ne peut se faire, même sur la base des dimensions. Le profil coudé du moraillon dans sa partie fixée à l'anneau de la charnière témoigne d'une association avec une serrure à bosse. L'extrémité possédant l'auberon ne dispose d'aucun moyen de préhension particulier pour permettre de déloger le moraillon de la serrure une fois que le pêne a libéré celui-ci	79	22

Tableau 1. Le mobilier métallique (suite).

N° FAIT	N° US	N° OBJET	MATÉRIAUX	IDENTIFICATION	DESCRIPTION	DIMENSIONS EN MM	
						L.	l.
217		M 0007	Fer	Moraillon à auberon libre	Moraillon à auberon libre se fixant sur le couvercle d'un coffre. L'angle droit de la ferrure centrale permet de s'adapter au couvercle. La partie possédant la "paumelle" permet la fixation sur le couvercle du coffre et l'anneau rectangulaire sert d'auberon dit libre, à cause de son non-assujettissement à la ferrure	105	25
2031		M 0057	Fer	Palâtre ?	Fragment de palâtre ou de platine d'une serrure à bosse. Les percements visibles sur la tôle servent à la fixation des systèmes de garde de la serrure, les picolets servant au maintien du pêne ainsi que la broche. L'aspect fragmentaire de cet objet ne permet pas de confirmer cette identification	93	61
2001		M 0046	Fer	Outil ?	Petite barre robuste s'affinant à l'une de ses extrémités. La section de la barre est rectangulaire ; fragmentaire	48	/
891		M 0038	Fer	Outil ?	Petite tige métallique s'apparentant à une soie d'outil cassée	44	/
217		M 0010	Fer	Plaque	Fragment de plaque métallique possédant un percement à l'une de ses extrémités. Cet objet semble recoller avec M 0009 retrouvé dans la même US. Il pourrait s'agir d'un fragment de peinture de porte ou de meuble	112	42
217		M 0009	Fer	Plaque	Fragment de plaque métallique se terminant par une pointe lancéolée et ayant un profil légèrement courbe. Cet objet semble recoller avec M 0010 retrouvé dans la même US. Il pourrait s'agir d'un fragment de peinture de porte ou de meuble	115	30
362		M 0019	Fer	Plaque	Fragment de plaque métallique possédant un percement central	61	48
1016	2	M 0045	Fer	Plaque	Plaque métallique se terminant par une pointe de section rectangulaire. La plaque semble incomplète	70	/
217		M 0008	Fer	Plaque	Plaque métallique possédant deux percements dont l'un où le clou est encore conservé à l'intérieur. Le clou conservé possède une tête non centrée par rapport à la tige	82	18
708		M 0032	Fer	Plaque	Plaque métallique pointue possédant à l'autre extrémité un faible retour à 90°. La plaque ne s'apparente pas à une lame de couteau	98	14
708		M 0033	Fer	Plaque	Fragment de plaque plus ou moins rectangulaire ayant une extrémité arrondie et une autre cassée	38	25
102		M 0071	Fer	Pointe	Petite pointe parisienne complète, sa section de la tige et la tête sont circulaires (élément contemporain)	21	/
218		M 0016	Fer	Tige	Tige courbe de section rectangulaire	38	/
554	2	M 0026	Fer	Canon de mors	Fragment de tige métallique possédant une boule à l'une de ses extrémités. Il pourrait s'agir d'une extrémité de canon de mors de bride dit en Y. On retrouve ce type de canon sur les mors de bride des X ^e -XI ^e siècles	72	/
2519	2	M 0065	Fer	?	Fragment rectangulaire peu épais et très corrodé	36	13
2017		M 0049	Fer	?	Tige plate recourbée de section rectangulaire. L'une des extrémités est cassée	43	9
554	1	M 0024	Fer	?	Fragment de tige de section rectangulaire	64	11
217		M 0012	Fer	?	Fragment de plaque ovale présentant un départ de douille à une de ses extrémités	31	18
553	3	M 0022	Fer	?	Petit L extrudé, patte ?	16	4
106		M 0004	Fer	?	Élément indéterminé	46	19
319		M 0017	Fer	?	Multiplés fragments dans un même sac	/	/
2001		M 0047	Fer	?	Fragment de plaque courbe	37	13
2002		M 0048	Fer	?	Fragment de plaque	31	14
708		M 0034	Fer	?	Fragment de plaque présentant un angle à 90°	42	23

Tableau 1. Le mobilier métallique (suite).

ils étaient également monoxydes. Le couteau reste un outil polyvalent et essentiel que l'on peut difficilement rattacher à une activité particulière. L'utilisation certainement très régulière et l'usure rapide de ces objets expliquent leur relative abondance sur les sites de cette période. L'objet M 0068 est une masse de fer possédant un pied que l'on pouvait ficher dans un billot et ainsi se servir de la partie supérieure comme d'une table d'enclume. La "table" porte les stigmates d'un martellement répétitif. Les faibles dimensions de cet objet ne permettent peut être pas l'attribution du nom d'enclume mais la fonction s'en rapproche. Un objet identique et possédant des dimensions très similaires provient du proche castrum d'Andone¹⁹. Un autre objet similaire provient des fouilles du site des Jardins du Carmel à La Rochelle (Charente-Maritime)²⁰. Cet objet indique de possibles réparations d'objets ou redressements de lames mais la manufacture d'objets métalliques sur le site ne peut être attestée par la seule présence de celui-ci. Un fragment s'apparentant à une dent de peigne à carder (M 0064) permet d'envisager la préparation des fibres textiles animales ou végétales.

Deux morillons, l'un à auberon (M 0015) et l'autre à auberon libre (M 0007), indiquent la présence de grands coffres fermant à l'aide d'une serrure. Toutefois, si le second ne peut pas appartenir au système de fermeture d'une porte, du fait de l'angle à 90° de la serrure, le premier pourrait éventuellement appartenir à une serrure de porte. La distinction ne peut s'opérer que lorsque le système est complet. Les sites de comparaison révèlent une fréquence plus grande des morillons de coffres par rapport aux morillons de portes. Un seul exemplaire complet de morillon de porte accroché à son verrou est connu pour les x^e-xi^e siècles. Il s'agit de celui retrouvé à Pineuilh (Gironde)²¹. Les deux exemplaires de Villiers-en-Plaine apparaissent typiques de cette période et connaissent de nombreux parallèles dans les sites d'Andone²² et de Colletière²³. Ces indices sont bien maigres pour aller plus loin dans

l'analyse de l'ameublement et des systèmes d'ouvertures du site.

La présence d'équidés est attestée sur le site par plusieurs fragments de fers et quelques clous de maréchalerie. Les techniques de maréchalerie du site nous offrent une perception chronologique de cette occupation. Les fers d'équidés M 0006, M 0030 et M 0039 sont caractéristiques des sites de la seconde moitié du x^e siècle et du xi^e siècle. Ils se caractérisent par une couverture²⁴ importante (comprise entre 25 mm et 32 mm), des étampures rectangulaires d'une longueur proche de 16 mm de moyenne et une rive externe légèrement ondulée du fait de leur disposition en bordure de celle-ci. Ces caractéristiques techniques se retrouvent à Andone et Colletière. Le xii^e siècle utilise des fers possédant une couverture largement plus faible comprise entre 12 et 19 mm. Aucun fer de cette période ne semble donc avoir été conservé. Les clous de maréchalerie possèdent des têtes usées difficiles à lire et identifier. On remarque cependant des têtes à faibles montants et sommet semi-circulaire ou à sommet triangulaire. Ils se rapprochent des types 1 et 2 de la typologie de N. Portet²⁵, caractéristiques des sites des x^e-xi^e siècles. Un demi-fer moderne ou contemporain s'adaptant à un sabot de bovidé est également conservé (M 0057).

L'armement de trait est également présent sur le site, documenté par une demi-douzaine de fer de traits. Pointes de flèches ou carreaux d'arbalètes, l'identification est complexe. On remarque une majorité d'emmanchements à douille par rapport aux emmanchements à soie, majorité toute relative si l'on considère le nombre d'exemplaires conservés. À la lecture des travaux de V. Serdon sur l'armement de trait au Moyen Âge, les fers de trait à emmanchement à douille possédant des pointes foliacées, losangées ou triangulaires se retrouvent du x^e au xiv^e siècle sur de nombreux sites et dans de nombreuses régions²⁶. Ils n'apportent donc aucune précision chronologique. Activité de chasse ou activité militaire ? Il est difficile de répondre à ce type de question en interrogeant ces maigres fragments métalliques. Une plaque de broigne offre un témoin plus précis de l'activité militaire et du statut de certains occupants du site, mais là aussi la faible quantité de

monographie publiée en 1993.

19- Linlaud 2009a, 156, n°241.

20- Opération archéologique réalisée par le Bureau d'études HADES sous la direction d'A. Guériteau. L'étude, par l'auteur, du mobilier métallique du site est en cours au sein du bureau d'étude Landarc.

21- Prodeo 2007, fig. 879.

22- Linlaud 2009b, 170-172.

23- Colardelle & Verdel 1993, 206, fig. 142, n°21-24 ; observations et étude du mobilier dans les réserves du Musée Dauphinois à Grenoble (thèse en cours de l'auteur).

24- Largeur du fer mesurée de préférence entre la deuxième et la troisième étampure lorsque le fer en compte six.

25- Portet 1998 et Portet 2009, 224, fig. 3.54.

26- Serdon 2005, 116-118, types A, B et C.

mobilier ne permet pas d'aller plus loin dans l'analyse.

Un objet semble faire exception, il s'agit d'un élément en alliage cuivreux recouvert sur l'une de ces faces seulement d'une dorure. Il est pratiquement impossible de déterminer la fonction exacte de cet objet

conservé dans un état lacunaire, mais le fait de posséder de la dorure sur une face seulement tend à indiquer qu'il s'agit d'un objet à vocation décorative, le support restant délicat à déterminer en l'absence d'éléments minéralisés au sein de la corrosion.

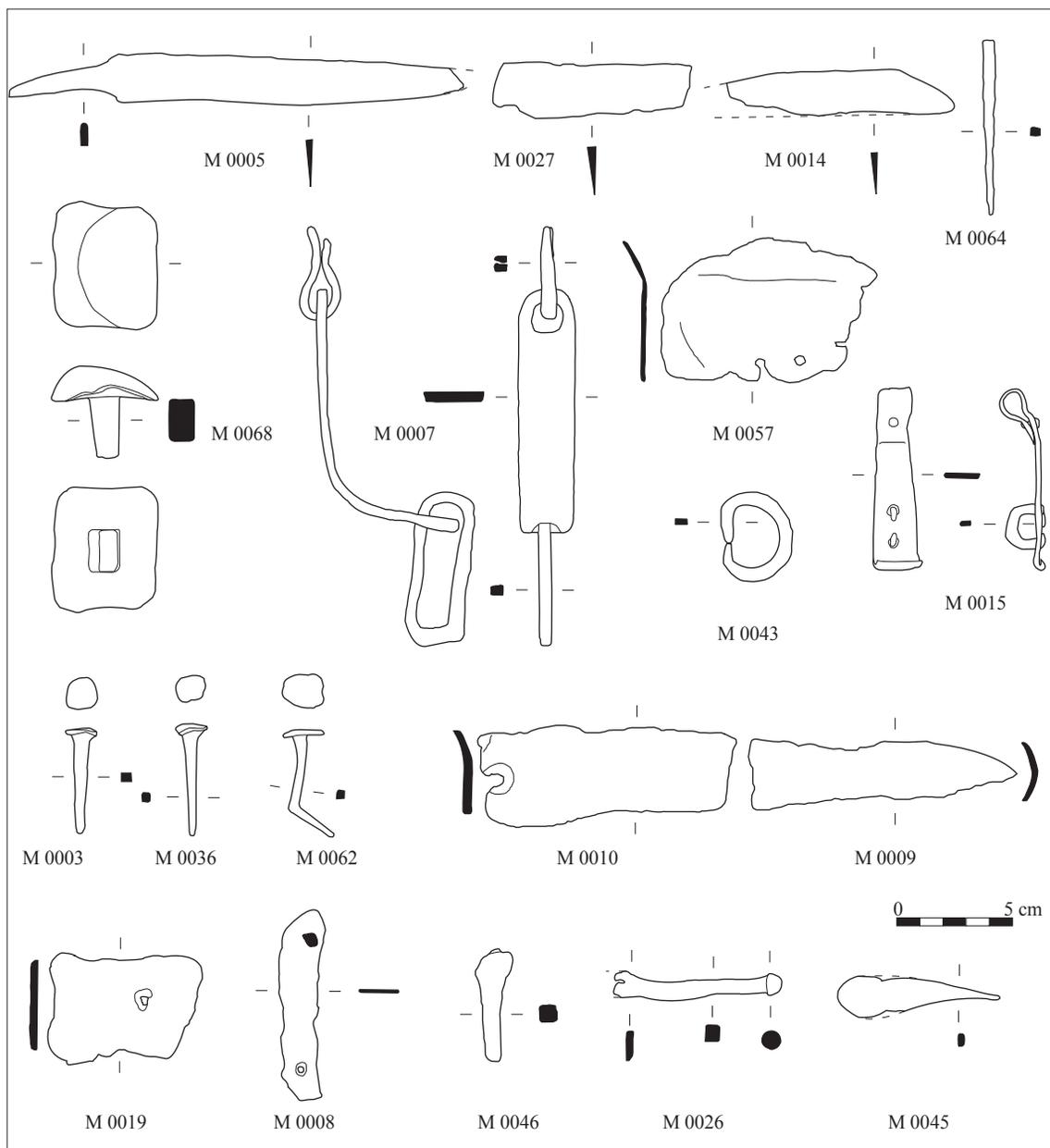


Fig. 27. Mobilier en fer du site de la Vallée de Faye, artisanat, mobilier domestique et indéterminé (dessin M. Linlaud).

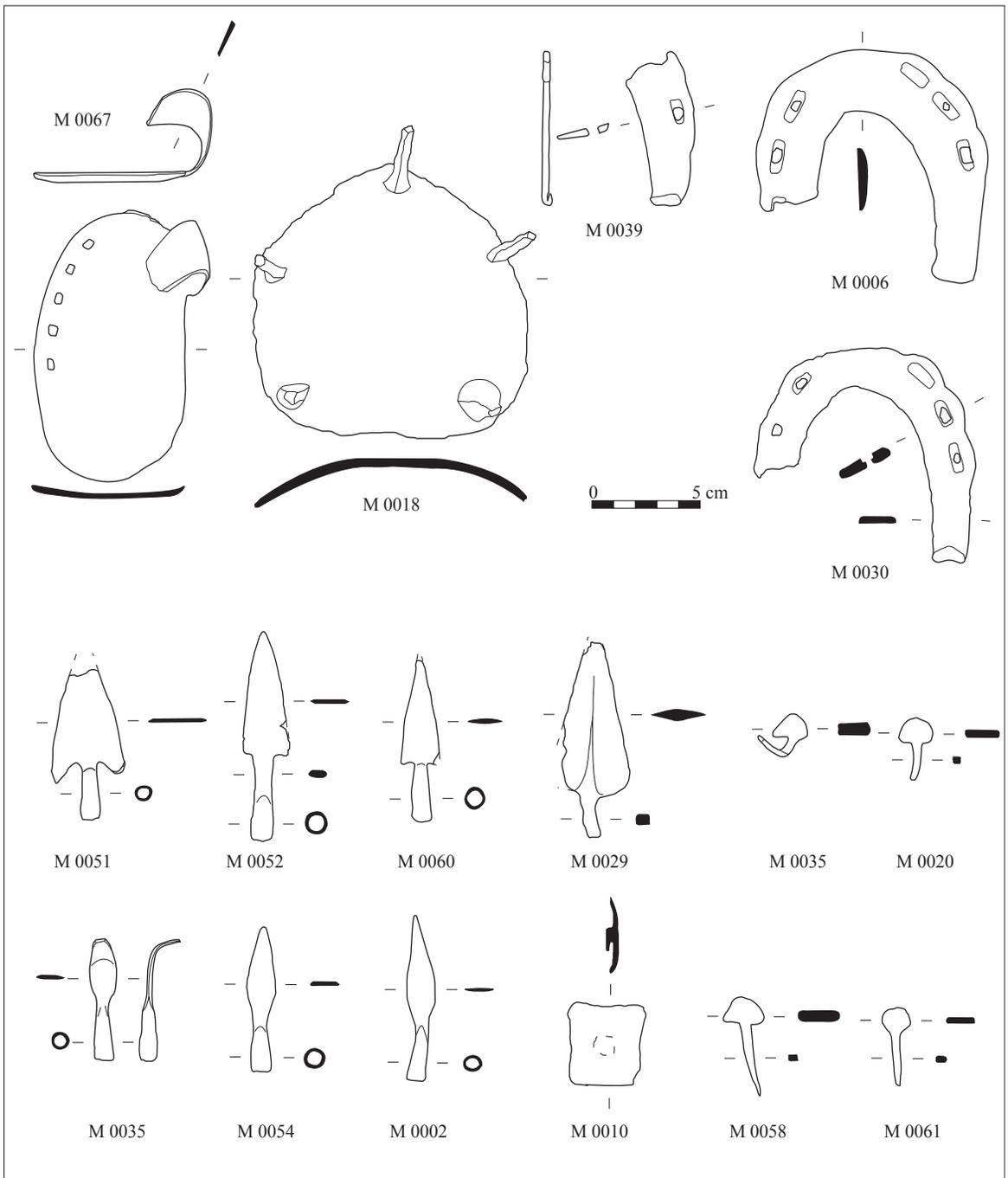


Fig. 28. Mobilier en fer du site de la Vallée de Faye, mobilier équestre et armement (dessin M. Linlaud).

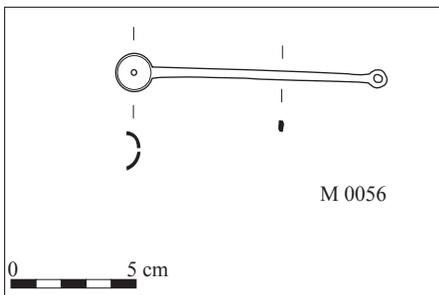


Fig. 29. Mobilier en alliage cuivreux du site de la Vallée de Faye, élément décoratif (dessin M. Linlaud).

Le mobilier en verre, os et pierre (fig. 30 et 31)

N° FAIT	N° US	N° OBJET	MATÉRIEAUX	IDENTIFICATION	DESCRIPTION
	1016	V0001	Verre	Lissoir	Fragment de "lissoir" en verre potassique. Ø : 65 mm, H : 40 mm
	2519	V0002	Verre	Col	Col de gobelet en verre vert à décor de filets et verre blanc (sodique, potassique ?). Ø indéterminé.
	2026	L0007	Calcaire	Lampe	Lampe cylindrique dont le réservoir sphérique présente des traces de chauffe ; zone médiane très usée. H. : 174 mm ; l. max. : 80 mm.
	2002	L0008	Calcaire	Mérellier	Mérellier sommairement gravé sur un bloc de calcaire. Le diagramme figure trois carrés emboîtés unis par quatre traits disposés en croix (l. max. : 252 mm) ²⁷ .
553		OS0112	Os		Ébauche de taille de l'extrémité d'une phalange d'équidé. L. : 210 mm ; Ø. : 21 mm.
319		OS0113	Os		Phalange d'équidé dont l'une des extrémités est taillée en arrondi. Des esquilles ont été enlevées sur toute la longueur de l'objet. L. : 160 mm ; Ø : 24.

Tableau 2. Le mobilier en verre, os et pierre.



Fig. 30. Fragment de lissoir en verre (US 1016), col de gobelet en verre (US 2519) et phalanges d'équidés façonnées (US 553 et 319) (Éch. 1/2).

27- Bourgeois 2002.

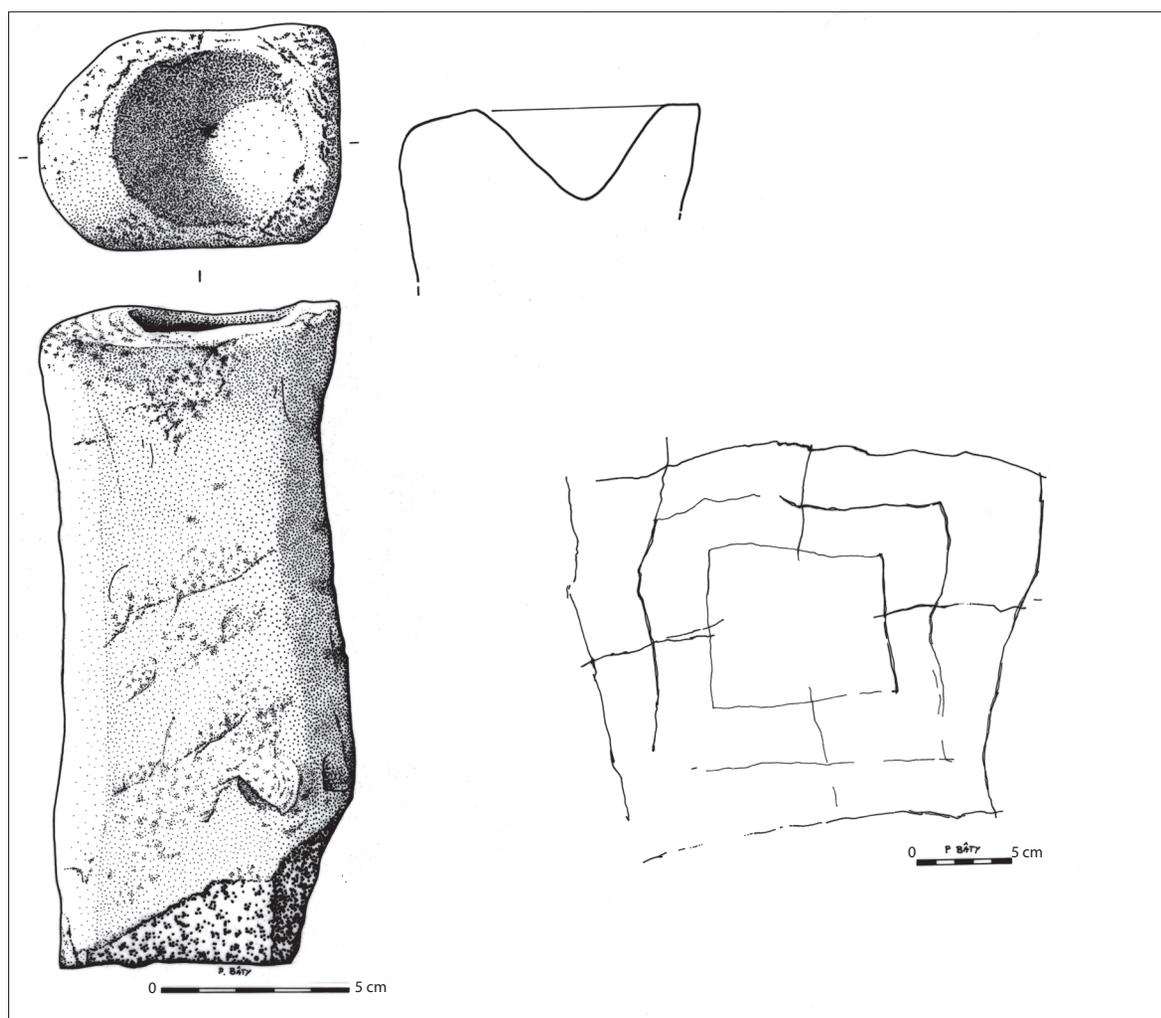


Fig. 31. Villiers-en-Plaine, La Vallée de Faye, Lampe en calcaire (US 2026) et jeu de marelle gravé (US 2002). Dessins P. Bâty.

La céramique (B. Véquaud)

Le site de la Vallée de Faye a livré une occupation médiévale homogène matérialisée, entre autres, par les céramiques qui s'inscrivent dans la typo-technologie locale et régionale des ^{x^e}-^{xⁱ^e} siècles. De rares tessons indiquent également une occupation carolingienne et une présence médiévale tardive (^{xiii^e}-^{xiv^e} siècles).

La méthodologie appliquée a été calquée sur celle adoptée dans le cadre du PCR "La céramique

médiévale et moderne de la Loire Moyenne"²⁸. Un tessonnier et une typologie des lèvres ont été mis en place. L'ensemble des tessons a été codé. La céramique est très fragmentaire et seul un individu est archéologiquement complet. De nombreuses structures contiennent peu de mobilier et la présence d'un, voire de deux tessons par structure n'est pas exceptionnelle. Seules quatre structures ont livré plus d'une centaine de fragments. Il a été mis au

28- Husi 2003.

jour 1844 tessons répartis comme suit : 167 lèbres, 103 fonds, 11 anses, 4 becs pour un nombre minimum d'individus (NMI) égal à 129.

Répartition spatiale de la céramique

Les trois structures qui ont livré plus de 100 tessons²⁹ sont des silos établis en marge du site. Les autres lots d'importance (plus de 50 tessons) proviennent essentiellement de la surface de l'enclos annulaire³⁰ et des unités stratigraphiques du souter-

rain³¹. La surface de l'enclos quadrangulaire se caractérise par l'absence de céramique.

Les groupes techniques (tableau 3)

Les caractéristiques principales du tessonnier sont les pâtes sonnantes surcuites, à la limite du grésage, et les pâtes micacées. On peut distinguer :

- Des pâtes surcuites à grésées, rugueuses à granuleuses : 16d et 16h pour les pâtes sombres, 9b, 16c, 8ad, 8u pour les pâtes claires.

GT.1 : Pâte fine douce, de couleur blanche, beige à rose et en général sans glaçure :

1f : Pâte blanche fine calcaire, quartz moyens ou parfois gros et oxydes.

1k : Pâte blanche à rose moyennement fine, avec de nombreuses petites inclusions (quartz, oxydes entre autre) qui lui confère un aspect sableux. Elle est sonore et dure.

1t : Pâte proche de 1k avec comme particularité la présence de micas très fins qui lui confère un aspect soyeux.

GT.2 : Pâte fine, douce, de couleur blanc-rose avec une glaçure :

2a : pâte beige moyennement fine, avec de nombreuses petites inclusions (quartz, oxydes et micas). Elle est couverte d'une glaçure plombifère monochrome couvrante ou partielle, jaune/vert-moutarde ou orange.

2b : Pâte blanche à rose, fine, calcaire, avec de fréquentes inclusions d'oxydes et de micas. La glaçure épaisse est vert ombré ou mouche-té.

GT.5 : Pâte fine mais rugueuse de couleur orange à rouge, sans glaçure :

5p : Pâte rugueuse orange à rouge, légèrement calcaire. Elle contient de rares oxydes et des micas fins.

GT.6 : Pâte fine mais rugueuse de couleur blanche à brune et sans glaçure :

6b : Pâte beige à rose, sableuse à surface rugueuse, comprenant de nombreux oxydes et des micas.

GT.8 : Pâte moyennement grossière, blanc-beige à gris-noir sans glaçure :

8t : Pâte rugueuse grise, sonnante, cuisson réductrice.

8u : Pâte beige à orange, sonnante, avec de grosses inclusions siliceuses et/ou feldspathiques parfois de grosse taille, de rare oxyde et parfois des micas fins.

8ad : Pâte rugueuse sonnante beige, dure. Des quartz, quelques oxydes et des micas fins sont visibles.

GT.9 : Pâte moyennement grossière, rose foncé, orange rouge à brun foncé, sans glaçure :

9b : Pâte rouge à orange, plutôt rugueuse, comprenant de nombreuses inclusions (quartz, oxydes et quelques micas). La pâte est sonnante à grésée, le cœur de la pâte est gris.

9f : Pâte de couleur rose foncé à brune, moyennement grossière et plutôt savonneuse, avec quelques grains de silice et des micas fins. La tranche peut-être grise.

GT.13 : Pâte très grossière et tendre. Les parois des récipients sont épaisses.

13c : Pâte orangée à rouge, de texture très grossière, dont la particularité est la présence de chamotte fréquente.

GT.16 : Pâte fine grossière et dure de couleur orange à brun-gris-noir, sans glaçure.

16c : Pâte beige à brun, granuleuse, micacée, avec des grains de silice de taille moyenne. La pâte sonnante est bien cuite.

16d : Pâte rugueuse beige, gris-brun à noir. La pâte est sonore, très cuite. Quelques gros quartz, des oxydes et des micas sont visibles.

16h : Pâte grise, rugueuse à granuleuse, sonnante et dure. Elle comprend des quartz et de rares micas. La pâte est proche de la texture de 17b.

GT.17 : Pâte micacée, de couleur claire à brune :

17c : Pâte orange à brun-rouge, rugueuse, sonnante, comprenant quelques quartz, oxydes et des micas fins.

17e : Pâte micacée beige à orange, rugueuse, sonnante. Elle comprend des oxydes et une forte proportion de paillettes de micas.

17k : Pâte blanche, moyennement fine, granuleuse, sonnante. Elle contient des quartz, des oxydes et des micas. La structure est feuilletée. Variante très micacée de 1f.

17t : Pâte orange à brun-rouge, rugueuse, fortement micacée. Elle comprend des quartz et des oxydes fins.

17ab : Pâte épaisse grossière, de couleur beige à rouge. Elle comprend de nombreux gros quartz et un forte proportion de micas. Non tournée.

17ag : Pâte rugueuse à granuleuse brun-rouge, fortement micacée, comprenant également des quartz et des oxydes.

Tableau 3. Les groupes techniques.

29- Silos 217, 553 et 554, qui ont respectivement livré 192, 254 et 118 tessons.

30- St.728.

31- St. 708, US 2001, 2002 et 2031.

- Des pâtes micacées mais avec des particules de mica d'une taille infime, qui donnent un aspect soyeux : 1t.

- Des pâtes brunes micacées à inclusions fines (17t) ou grossières (17ag).

- Des pâtes claires sableuses (1k) ou plus granuleuses (1f). Une variante est sableuse sombre (8t), une autre est très micacée (17k).

- Des pâtes de teinte beige-orangée à rouge, micacée (17e à micas dorés, 17c), dense (5p, 6b) ou plus rugueuse (9f).

- Des pâtes grossières peu cuites contenant des inclusions de chamotte (13c).

- Des pâtes granuleuses grossières micacées de teinte rouge (17ab).

On rencontre également des glaçures externes jaunes à vertes, sur pâtes moyennement fines à sableuses (2a) ou fines denses (2b). Quelques tessons en pâte sableuse (1k) peuvent avoir été peints ou ont simplement reçu un engobe.

Typologie des formes

Les lèvres mises au jour correspondent à 7 types, subdivisés en sous-types (cf. tableau 4).

L1 : lèvre déjetée.

L1a : à profil angulaire.

L1b : oblique à profil arrondi.

L1c : oblique à profil en quart-de-rond.

L1d : oblique à profil angulaire.

L1e : courte à profil "en crochet".

L1f : courte à profil angulaire.

L1g : à profil en quart-de-rond et gorge interne.

L8 : lèvre éversée (lèvre munie d'un dévers ou d'un débord).

L8a : ou déjetée à profil anguleux souligné d'une gorge externe.

L8b : plate ou à gorge interne et profil en quart-de-rond.

L8c : plate à profil souple.

L8d : à profil externe développée, en amande et gorge interne parfois très marquée.

L8e : à profil en quart-de-rond et gorge interne systématique.

L8e' : variante avec une lèvre courte et fine.

L8f : à profil anguleux.

L8g : courte et trapue à profil anguleux.

L19 : lèvre en bandeau court ou "poulie".

L19a : lèvre déjetée trapue à profil anguleux et gorge externe.

L19b : courte sans creusement externe.

L19c : trapue légèrement creusée, large méplat.

L19d : avec ou sans léger creusement externe et profil interne arrondi ou en amande.

L19e : trapue, à large méplat mais à creusement externe.

L19e' : même profil déjeté mais variante avec un profil interne souple (en amande) et une lèvre qui s'allonge.

L19f : profil externe bien creusé et gorge interne développée.

L19g : oblique à gorge interne haute.

L19h : oblique à profil débordant en quart-de-rond.

L26 : lèvre large non tournée.

L26a : lèvre verticale à large méplat.

L26b : lèvre déjetée oblique.

L26c : variante de L. 26b, la lèvre se relève.

L28 : Lèvre à profil arrondi, non tournée.

L12 : lèvre oblique droite d'un couvercle.

Tableau 4. Typologie des lèvres.

Les formes fermées

(fig. 32 à 34, n°1 à 49 et tableau 5)

L'intérêt de cet ensemble céramique réside dans la présence de lèvres de type proto-bandeau, associées à des lèvres éversées, majoritaires, et quelques lèvres déjetées. Plusieurs lèvres présentent un faciès archaïque : L1c (n°5), L1g (n°7), L8b (n°9, 10), L8f (n°22, 23), L19a (n°32), L19b (n°33 à 36).

	Éversées L8	Bandeau L19	Déjetées L1	Total
Lèvres formes fermées	55 %	34 %	8 %	97 %
Pot à cuire	25 %	20,5 %	3,6 %	49,1 %
Cruche	22,3 %	0,9 %	0,9 %	24,1 %

Tableau 5. Proportion des lèvres des formes fermées.

La typologie des formes se limite au répertoire classique de la céramique médiévale. Pour chacune des lèvres répertoriées et quand cela était possible³², la fonction du récipient a été déterminée : cuisson des aliments, contenant des liquides, récipient de stockage (tableau 6).

Ø d'ouverture	Ø min.	Ø max.	Moyenne
Pot à cuire	10	17	13
Cruche	10	19	13
Vase réserve	22	46	000

Tableau 6. Diamètres d'ouverture des récipients de forme fermée (en cm).

Le pot à cuire est un récipient sans anse à panse globulaire et fond plat décollé au fil ou à la plaque. Des stries de tournage ornent parfois la panse. Les lèvres sont en majorité éversées ou en bandeau

court. La cruche possède une ou deux anses plates. La panse est globulaire. Le bec est soit formé par l'étirement de la lèvre, soit ponté, soit tubulaire. Ce type est associé en majorité à des lèvres éversées. La gourde est matérialisée par le goulot encadré de deux petites anses. Elles se fixaient soit sur la collette développée de la lèvre en bandeau, soit sous la lèvre déjetée. Les formes ouvertes (fig. 35, n°50 à 56)

Aucune coupe ou écuelle n'a été mise au jour. Les récipients de stockage ouverts ont des lèvres hautes déjetées à profil angulaire ou arrondi. Les rares fonds associés sont plats. Un couvercle tronconique présente un bouton de préhension, décollé à au fil. La lèvre est dans le prolongement de la panse.

Les lampes

Cinq lampes à pied fragmentaires ont été mises au jour. Leur base est plus ou moins débordante. Une coupelle intermédiaire servait à récupérer le suif dans au moins un cas (fig. 36, n°60 à 64).

Les décors

Les décors à la molette correspondent à un décor simple de motifs losangiques constitués d'un quadrillage de lignes obliques parallèles (fig. 35, n°57 à 59). De rares glaçures couvrantes jaune ou vert-moutarde, sont appliquées sur des pâtes moyennement fines (2a). Elles peuvent être qualifiées de glaçure primitive alors que les glaçures mouchetées ou vert ombré interne (2b, pâte fine dense) sont postérieures. Des taches accidentelles de glaçure plombifère ont été repérées sur quelques individus. Quelques tessons ont reçu un engobe ou une peinture ocre externe. Cette couverte a été appliquée sur une pâte claire sableuse (1k). Cette peinture est couvrante et aucun décor n'a été recensé. Des impressions au pouce, réalisées sur une bande applique ou directement sur la panse, ornent la jonction lèvre/panse des vases de stockage (fig. 35, n°54).

32- Les pâtes surcuites ou grésées n'ont pas conservé de traces de passage au feu donc 22,3 % des lèvres n'ont pu être attribuées avec certitude.

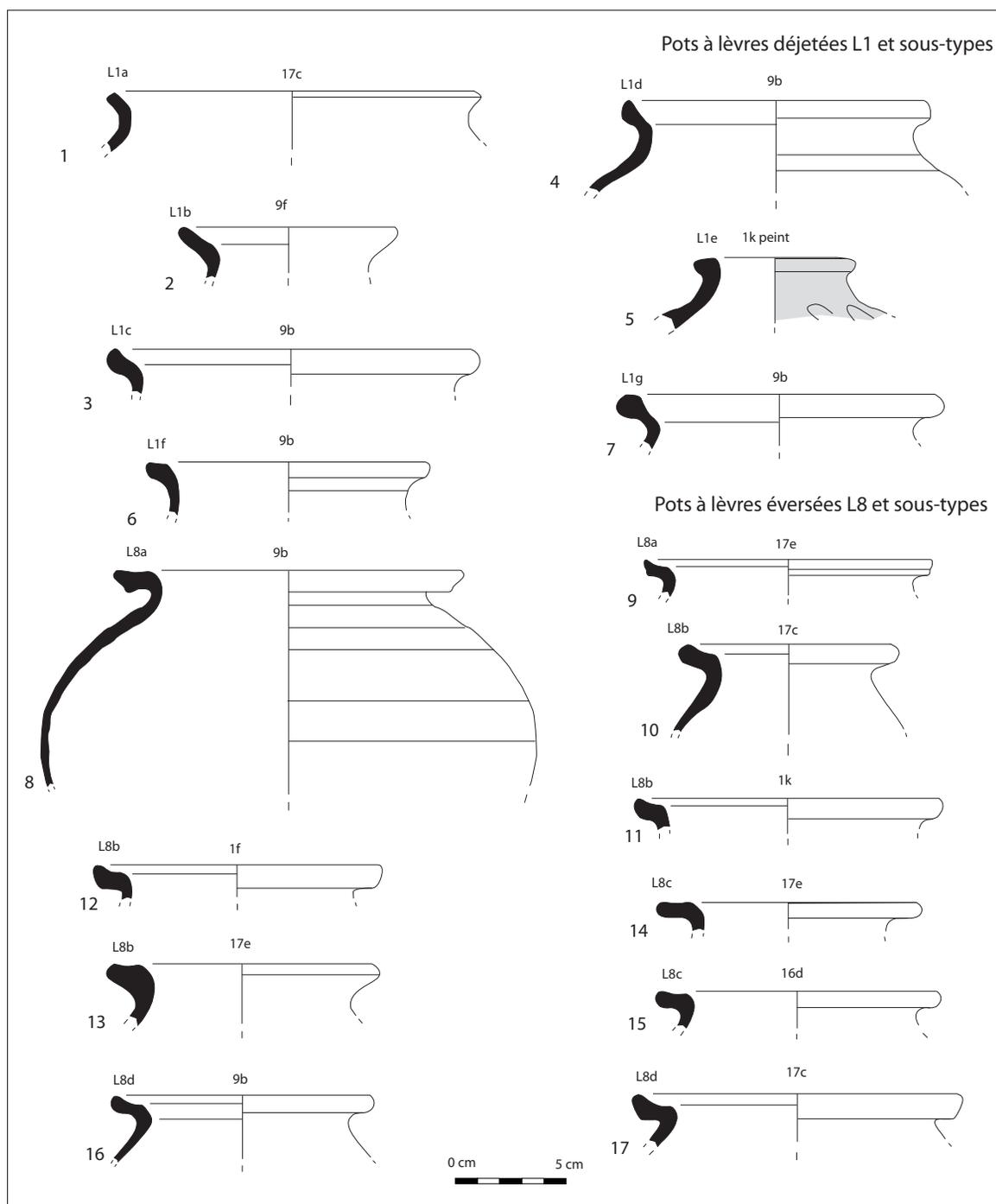


Fig. 32. Villiers-en-Plaine, La Vallée de Faye. Céramiques médiévales. Dessins, DAO : B. Véquaud.

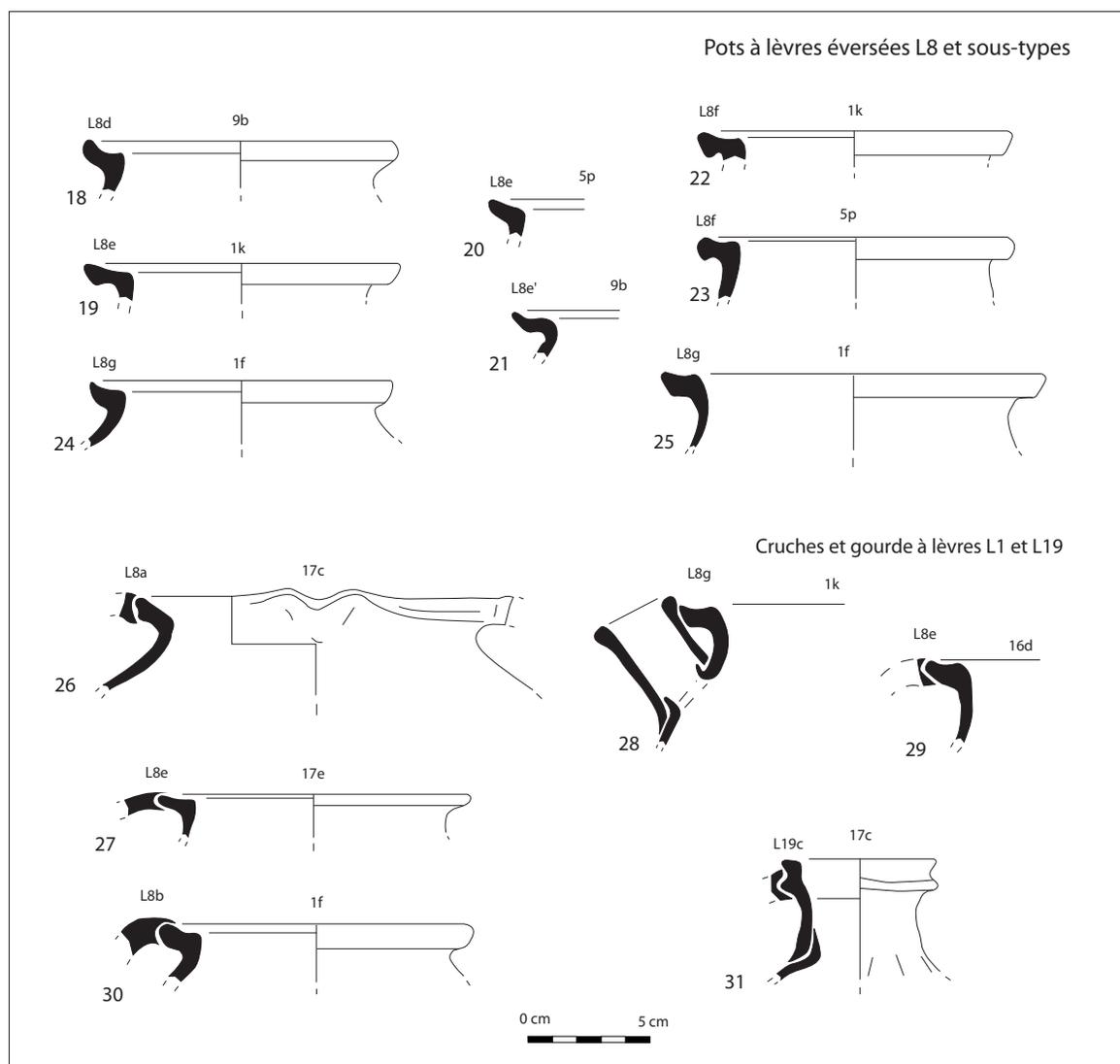


Fig. 33. Villiers-en-Plaine, La Vallée de Faye. Céramiques médiévales. Dessins, DAO : B. Véquaud.

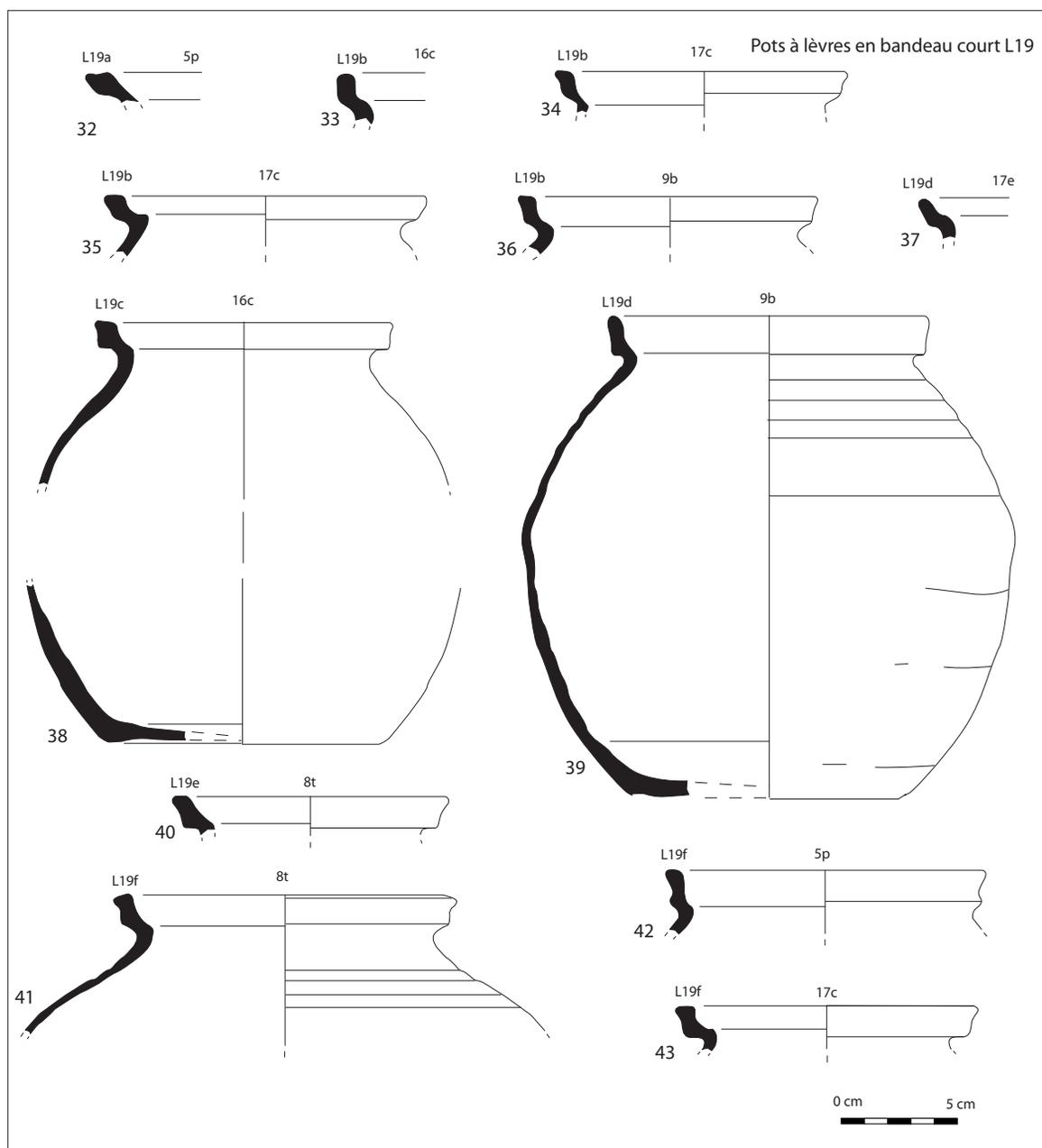


Fig. 34a. Villiers-en-Plaine, La Vallée de Faye. Céramiques médiévales. Dessins, DAO : B. Véquaud.

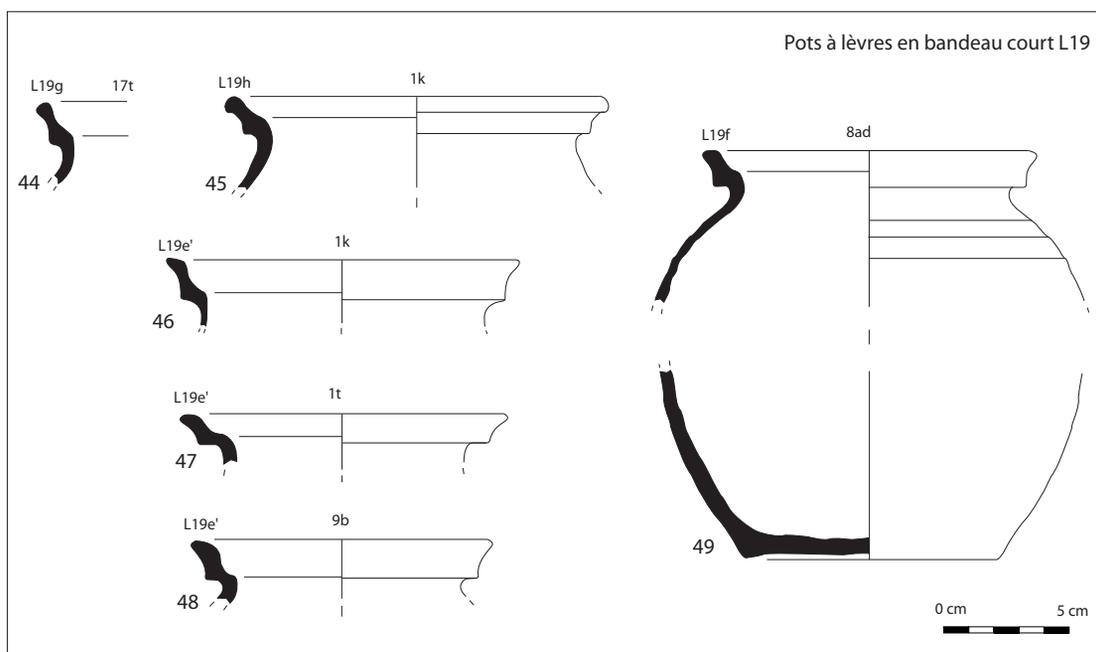


Fig. 34b. Villiers-en-Plaine, La Vallée de Faye. Céramiques médiévales. Dessins, DAO : B. Véquaud.

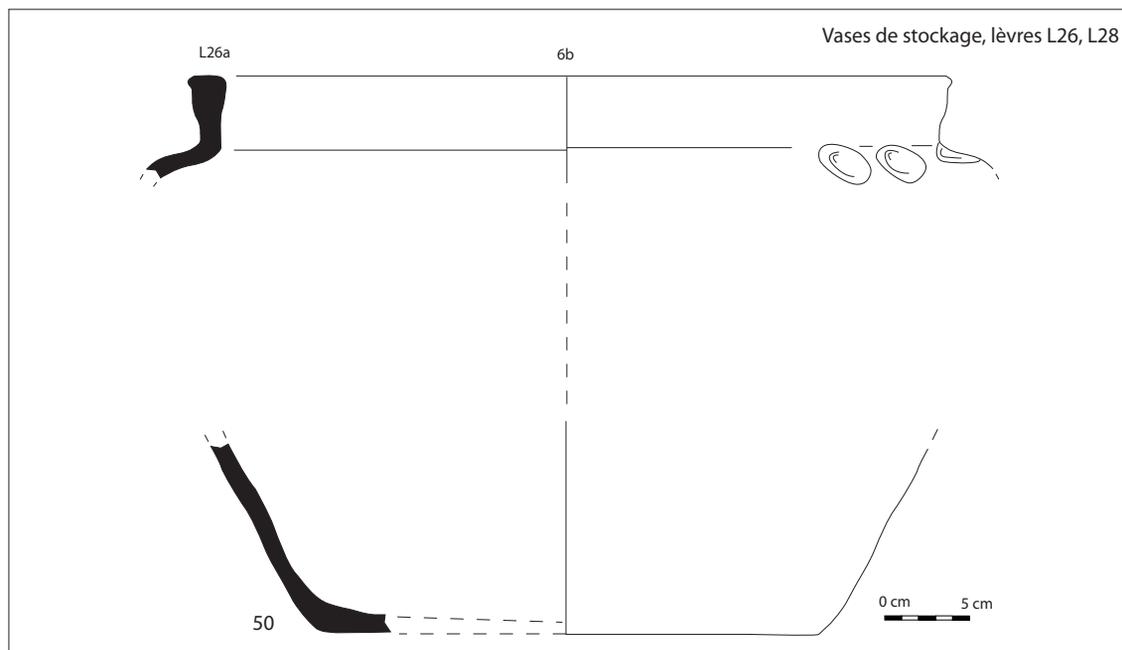


Fig. 35a. Villiers-en-Plaine, La Vallée de Faye. Céramiques médiévales. Dessins, DAO : B. Véquaud.

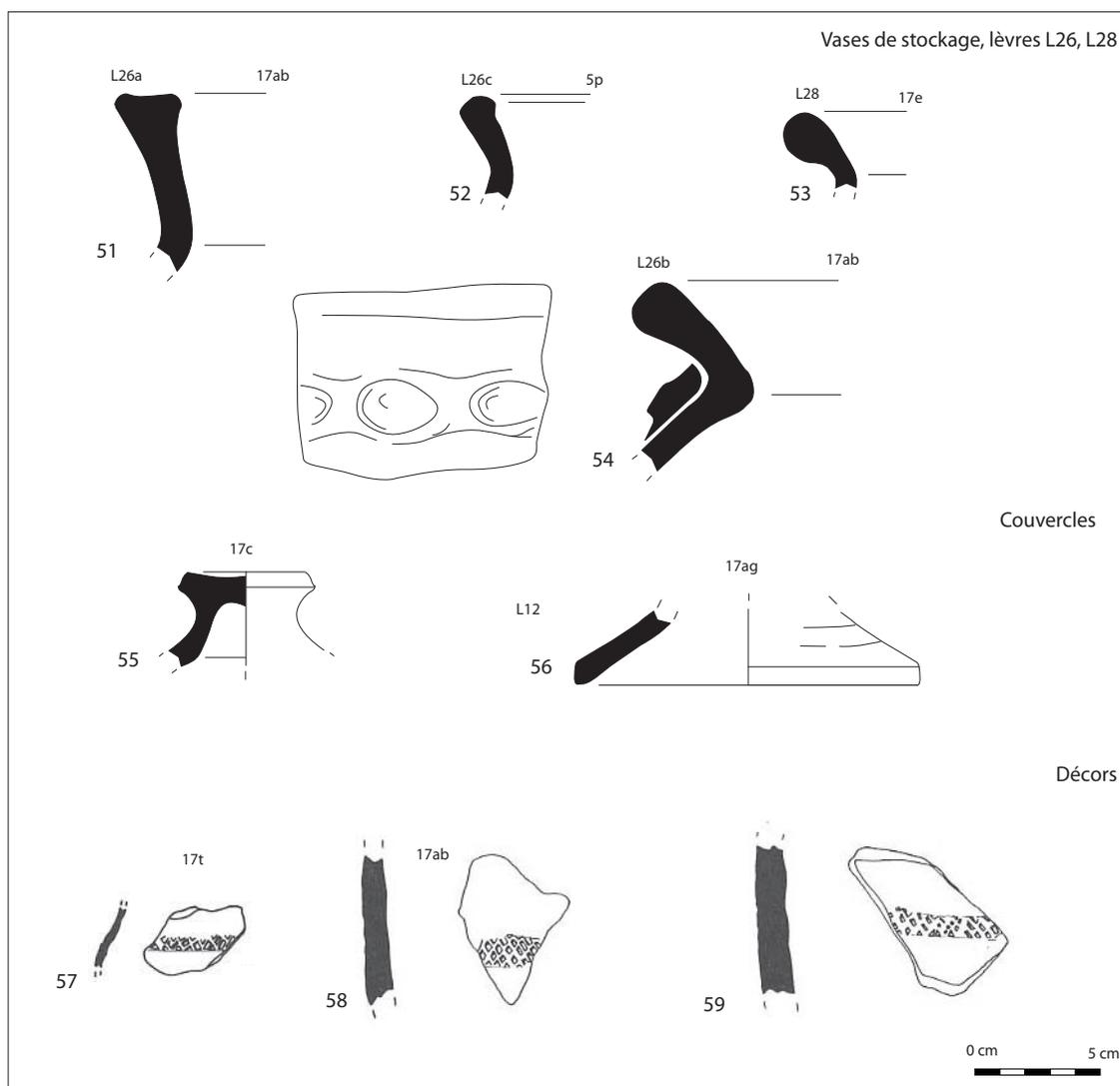


Fig. 35b. Villiers-en-Plaine, La Vallée de Faye. Céramiques médiévales. Dessins, DAO : B. Véquaud.

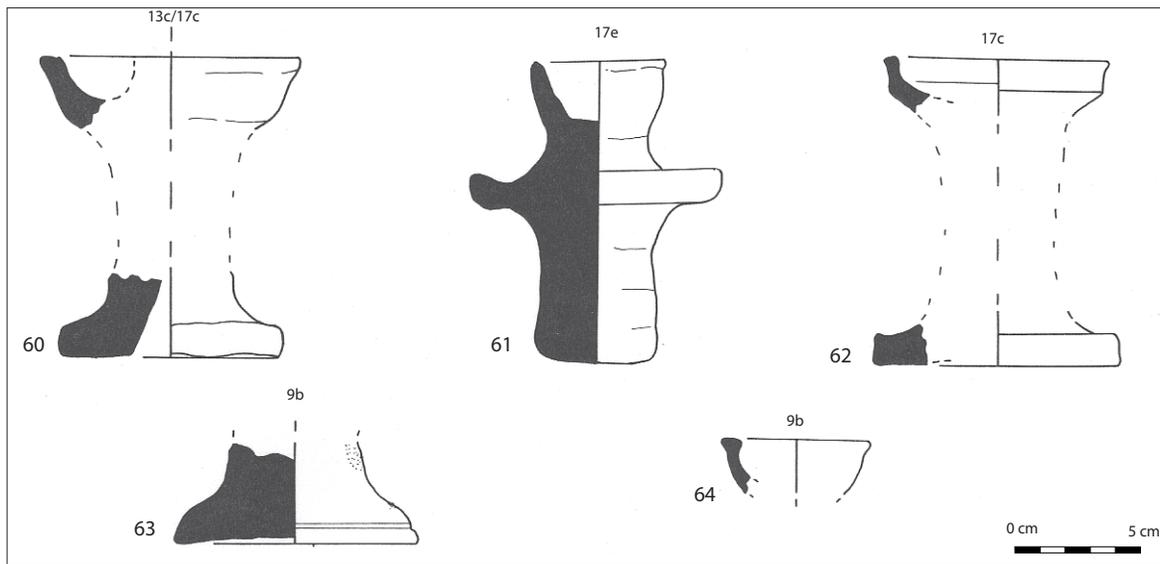


Fig. 36. Villiers-en-Plaine, La Vallée de Faye. Lampes médiévales. Dessins, DAO : B. Véquaud.

Croisement des données

En croisant les informations du tessonnier et de la typologie des lèvres, il n'est pas possible de déterminer si un type de lèvre correspond à un groupe de pâte en particulier. Seuls les groupes techniques 17ab et 13c ne correspondent qu'à des vases de stockage, caractérisés par des parois épaisses, non tournées.

Comparaisons et datation

La datation radiométrique réalisée sur le site de Villiers-en-Plaine (charbons de bois provenant du comblement du silo 217 : *Miami 139717* : 1010 +/- 50 BP) donne une fourchette chronologique comprise entre 965 et 1155 avec un pic de probabilité à 1015. Si l'on se réfère à la céramique contemporaine mise au jour dans le Centre-Ouest de la France, le vaisselier correspond à la typologie des céramiques médiévales datées des x^e-xii^e siècles³³. Les lèvres en proto-bandeau sont attestées à Doué-la-Fontaine

(Maine-et-Loire)³⁴ dès la seconde moitié du x^e siècle et dans le castrum d'Andone³⁵ dans le premier quart du xi^e siècle (*terminus ante quem* de 1020-1028).

De nombreux sites ont été fouillés ces dernières années dans l'espace géographique qui correspond au Poitou médiéval. À Niort (Deux-Sèvres), sur le site de l'Espace Niortais³⁶ et dans le cadre de la fouille du comblement supérieur d'une carrière, des céramiques identiques aux productions de Villiers-en-Plaine ont été mises au jour : proto-bandeaux ou bandeaux courts à gorge interne, lèvres éversées à profil souple ou angulaire. En raison de la présence de glaçure primitive et de céramiques peintes à pâte sableuse, cet ensemble a été daté de la seconde moitié du x^e ou du xi^e siècle. Les niveaux précoces de l'abbaye Saint-Pierre de Maillezais (Vendée), datés des x^e-xi^e siècles par analyse radiométrique³⁷, mais

34- De Boüard 1976.

35- Debord & Leenhardt 1975 ; Véquaud 2009.

36- Nibodeau 1997.

37- Véquaud 2007b. Ly-11480, US 548 : 1090+/-30 BP : 893 à 1016 AD cal. ; Ly-11479, US 536 : 1134+/-30 BP, 784 à 982 AD cal. ; Ly-11476, US 527 : 1065+/-35 BP, 896 à 1021 AD cal.

33- Husi 2003.

GT	PC	CR	GO	VR	LA	CO	Pot Ind.	NMI	L1	L8	L19	L26	L28	L12	GT/NMI
13c	0	0	0	1	2	0	0	3	0	0	0	0	0	0	1
16c	3	0	0	0	0	0	1	4	0	0	4	0	0	0	4
16d	2	2	0	0	0	0	1	5	0	5	0	0	0	0	5
16h	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
17ab	0	0	0	3	0	0	0	3	0	0	0	3	0	0	3
17ag	0	0	0	0	0	1	1	2	0	0	0	0	0	1	1
17c	11	3	1	0	2	1	2	20	1	6	9	0	0	0	16
17e	5	4	0	1	0	0	0	10	0	7	1	1	0	0	9
17k	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1
17t	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1
1f	2	2	0	0	0	0	0	4	0	4	0	0	0	0	4
1k	7	4	1	0	0	0	6	18	1	13	3	0	0	0	17
1t	2	2	0	0	0	0	0	4	0	2	2	0	0	0	4
2a	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
2b	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
5p	9	7	0	2	0	0	0	18	0	10	5	0	2	0	17
6b	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	1
8ad	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1
8t	4	0	0	0	0	0	0	4	0	1	3	0	0	0	4
8u	1	1	0	0	0	0	0	2	0	1	1	0	0	0	2
9b	9	2	0	0	2	0	3	16	5	6	5	0	0	0	16
9f	4	2	0	0	0	0	2	8	1	4	2	1	0	0	8

Tableau 7. Fonction des récipients, groupes techniques et typologie des lèvres (PC : pot à cuire ; CR : cruche ; GO : gourde ; VR : vase-réserve ; LA : lampe ; CO : couvercle ; Pot Ind. : Forme fermée indéterminée).

aussi les fouilles récentes du souterrain de Sainte-Hermine/Le champ de Lise (Vendée)³⁸ et Faye-sur-Ardin/voie communale n°16 (Deux-Sèvres)³⁹ ont également livré un échantillonnage intéressant de proto-bandeaux, de lèvres éversées et de lèvres déjetées en quart-de-rond. Les groupes techniques sont proches de ceux reconnus à Villiers-en-Plaine comme les pâtes surcuites (16) et la pâte micacée soyeuse (1t). L'expertise archéologique réalisée à La Peyratte/La Petite Foye (Deux-Sèvres)⁴⁰ a mis au jour un artisanat métallurgique associé à une construction sur poteaux. Le mobilier céramique s'inscrit dans le même faciès : pot à cuire et cruche à lèvre en bandeau ou éversée, vase-réserve à lèvre longue déjetée décoré d'impressions digitées.

Le tracé linéaire de l'autoroute A83 a permis de fouiller, en Vendée, différentes occupations médiévales, comme les sites de Sainte-Hermine/La Papaudière, d'Auzay/Le champ de Gré et d'Auzay/Les Ouches⁴¹. La céramique est en partie comparable à celle de Villiers-en-Plaine : les lèvres éversées et les bandeaux courts sont associés à de nombreux fragments de vases-réserve. Aucune information sur les groupes techniques n'est fournie. Ce mobilier a été daté des x^e-xii^e siècles⁴². Par contre, la typologie des lèvres en bandeau ne permet pas d'affiner la chronologie : l'évolution des profils semble se faire lentement et perdurer sans grande évolution entre le x^e et le xiii^e siècle. Ainsi, à Poitiers (Vienne), les lèvres en bandeau ne sont pas attestées avant le xi^e siècle et semblent ne pas évoluer avant le xiii^e siècle⁴³.

38- Véquaud, en préparation.

39- Véquaud, en préparation.

40- Véquaud 2002.

41- Brodeur & Thooris 1995, 167 ; Valais 1998, 65.

42- André 1992 ; Poissonnier & Vatteoni 1997 ; Guérin 1993.

43- Véquaud 2007a.

Sites	Bandeaux	Lèvres éversées	Lèvres autres	Datation sites
Villiers-en-Plaine (79) La Vallée de Faye	34 %	55 %	8 %	Fin x ^e -1 ^{ère} moitié du xi ^e s.
Faye sur Ardin (79) voie communale n°16	32,7 %	57,7 %	7,7 %	x ^e -xi ^e s.
Maillezais (85) Abbaye Saint-Pierre	52,96 %	40,46 %	6,57 %	x ^e -1 ^{er} quart du xi ^e s.
Breuil-Chaussée (79) La Veillonnerie	80 %	20 %	0 %	x ^e -1 ^{ère} moitié du xi ^e s. ?
La Laigne (17) Le Pré du château. F.1030	64 %	12 %	4 %	Dernier quart du xi ^e -xii ^e s.
La Laigne (17) Le Pré du château. F.1001	69,42 %	9,9 %	18,18 %	Dernier quart du xi ^e -xii ^e s.
Tonnay-Charentes (17) La Chalonnaière	78,84 %	12,5 %	0 %	x ^e -xi ^e s.

Tableau 8. Proportions des types de lèvre sur des sites du Poitou.

Ce tableau permet de supposer que lorsque les lèvres éversées tendent à disparaître du vaisselier, la chronologie est basse. Ainsi, le site médiéval de La Laigne, dont l'occupation précoce, matérialisée par une majorité de lèvres en proto-bandeau, quelques lèvres éversées et déjetées et des vases de stockage, a été datée par analyse radiométrique de la seconde moitié du xi^e et du xii^e siècle⁴⁴ et n'a livré en moyenne que 10 % de lèvres éversées.

Les sites plus méridionaux de Tonnay-Charente/La Chalonnaière et de Surgères/Cornet (Charente-Maritime)⁴⁵ ont livré un vaisselier identique. Des analyses chimiques ont démontré que ces céramiques sont des productions de l'atelier médiéval des Champs-Rougeauds à Saint-Hilaire-de-Villefranche (Charente-Maritime)⁴⁶. Pour le site de Tonnay-Charente, une datation radiométrique fournit un intervalle calibré 884-1102⁴⁷. À Surgères/Cornet, les deux analyses radiométriques donnent

des datations divergentes : 810-1023 et xi^e-xiii^e siècles⁴⁸. Les différences chronologiques et typologiques des sites de Charente-Maritime peuvent s'expliquer également par une évolution typologique régionale dont la limite géographique arbitraire serait la Sèvre Niortaise et le Marais Poitevin.

Les vases-réserve en pâte chamottée sont présents sur les sites régionaux du viii^e au xii^e siècle, sans qu'il soit possible de définir une évolution typologique⁴⁹. Le type du vase de stockage à lèvre déjetée est également très fréquent dans le Poitou sur les sites de Faye-sur-Ardin/voie communale n°16, l'abbaye Saint-Pierre de Maillezais, à Sainte-Hermine/Le Champ de Lise (Vendée), sur le site de La Veillonnerie au Breuil Chaussée (Deux-Sèvres) ou encore à La Laigne/Le Pré du château où il perdure au xiii^e siècle⁵⁰.

Les fragments de couvercle à bouton de préhension et panse biconique sont également présents dans la typologie locale comme à Sainte-Hermine/Le Champ de Lise ou au Breuil-Chaussée⁵¹.

Les glaçures jaunes sont attestées à Poitiers et dans le castrum d'Andone à la fin du x^e siècle et au cours de la première moitié du xi^e siècle⁵². Bien que repérées dès le ix^e, voire la fin du viii^e siècle à Tours⁵³, les céramiques glaçurées ne sont pas, pour le Poitou, antérieures à la seconde moitié du x^e siècle, où elles coexistent, au moins pendant la première moitié du xi^e siècle, avec des céramiques à décor peint de virgules.

Enfin, les lampes à pied et coupelle intermédiaire correspondent, dans la typologie de Saint-Denis, à la classe II, type C3⁵⁴. Que ce soit en Charente-Maritime⁵⁵, en Charente⁵⁶ ou au nord de la Loire⁵⁷, ce type de lampe à huile est présent dans des niveaux des x^e-xiii^e siècles.

44- Ly-8880 : 875+/-60 BP, 1035 à 1268 AD cal ; Ly-9046 : 880+/-40 BP, 1048 à 1245 AD cal. (Véquaud 2004).

45- Bolle 2004 ; Véquaud 2004 : 358 ; Bocquet 1999 ; Catteddu 1996.

46- Bocquet 1999 : 73.

47- Ly-6319 : 1050+/-50 BP, 884 à 1102 AD cal. (charbons de bois).

48- Ly-315 : 1099+/-56 BP, 810 à 1023 AD cal. ; Ly-316 : 945+/-51 BP, 1016 à 1210 AD cal.

49- Véquaud 2010.

50- Véquaud 2010 ; Véquaud 2007b ; Véquaud, en préparation ; Véquaud 2008 ; Véquaud 2004.

51- Véquaud, en préparation ; Véquaud 2008.

52- Véquaud 2009 et 2010.

53- Husi 2006, 175.

54- Lefèvre & Meyer 1988, 78.

55- Bolle 2004.

56- Fourteau-Bardaji & Bourgeois 2009, 309-313.

57- Gentili 1988 ; Motteau 1991.

Pour les Pays de la Loire, les informations sur les sites médiévaux ont été synthétisées par la mise en place du Programme Collectif de Recherche sur l'habitat du Moyen Âge dans les Pays de la Loire, coordonné par A. Valais⁵⁸. Le site de Marcé-Beauce (Maine-et-Loire) présente une typologie des céramiques comparable au site de Villiers-en-Plaine. Une datation fin ^x^e-début ^{xii}^e siècle a été proposée⁵⁹. Ces comparaisons ne seraient pas complètes sans mentionner la synthèse d'I. Morera-Vinçotte sur la céramique médiévale en Pays de la Loire⁶⁰. La lèvre en bandeau est adoptée à Angers ou à Distré (Maine-et-Loire), au cours du ^x^e siècle. Cette forme devient majoritaire au ^{xii}^e siècle. Si dans l'*aula* de Doué-la-Fontaine⁶¹, la lèvre en bandeau est attestée dès la première moitié du ^x^e siècle, il apparaît difficile de donner une date aussi haute pour les céramiques poitevines. Les vases de stockage sont signalés dès la fin de l'époque carolingienne jusqu'au début du ^{xiv}^e siècle sans évolution typologique notable⁶². Les lampes présentent également une typologie comparable⁶³.

Conclusion

D'un point de vue typologique et technologique, le mobilier céramique de Villiers-en-Plaine s'inscrit dans la tradition du Centre-Ouest de la France, avec les particularités régionales du Nord-Ouest du Poitou médiéval. Le site de la Vallée de Faye a livré un ensemble homogène de céramiques du ^{xi}^e siècle et au plus tôt de la fin du ^x^e siècle.

Le vaisselier correspond à la période définie et se limite, pour les formes fermées, aux pots à cuire et aux cruches et, dans une moindre mesure aux gourdes. Les vases de stockage et quelques couvercles sont les seules formes ouvertes repérées et laissent supposer une utilisation quotidienne de la vaisselle de bois (écuelles par exemple). Le vaisselier ne permet pas de qualifier le type d'habitat fouillé. Même si quelques tessons glaçurés et peints ont été mis au jour, la céramique culinaire n'est pas exceptionnelle

pour la période, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. La présence même des lampes à huile, liée à l'occupation du souterrain, ne peut caractériser un site élitare.

Bien qu'aucun atelier de potier n'ait été mis au jour aux environs de Niort, il est certain, au vu des productions céramiques très micacées de Niort, de Faye-sur-Ardin, de Villiers-en-Plaine mais également de Sainte-Hermine, qu'elles proviennent d'une même région de production : la faible distance qui sépare trois des sites (une dizaine de km) et des caractéristiques typologiques et technologiques viennent étayer cette observation. La distance maximale entre les sites les plus éloignés est de 60 km.

La céramique de Villiers-en-Plaine permet d'enrichir la connaissance des céramiques poitevines et d'ouvrir de nouveaux axes de recherche comme par exemple, sur le réseau d'approvisionnement des sites des ^x^e-^{xii}^e siècles en Bas-Poitou.

Étude archéozoologique (St. Frère)

Seuls 408 restes (dont 303 déterminés) ont été collectés, ils sont très majoritairement issus d'un massage à vue lors de la fouille. Le tamisage des sédiments (tests ponctuels) n'a apporté aucun élément nouveau sur l'étendue du spectre faunique. Malgré une maille d'observation plus fine, les poissons demeurent totalement absents. Ce corpus très restreint restreint fortement le champ d'investigation. Seuls certains aspects de l'alimentation et de l'élevage peuvent être développés. De même, la faible taille de l'échantillon limite fortement la portée des données chiffrées, qui doivent être considérées comme un indicateur de grandeur plutôt qu'en valeur absolue.

Un tiers des ossements provient des silos, le solde étant issu du souterrain et de structures situées à l'intérieur de l'enclos. L'état de conservation est, dans l'ensemble, satisfaisant. Les empreintes de radicales sont peu marquées ou inexistantes et les traces de manducation, témoins d'une stagnation prolongée des rejets sur des niveaux de circulation ou dans des zones accessibles aux chiens et/ou aux suidés sont exceptionnelles. Aussi les différences de poids moyen en fonction de la nature des structures (fig. 37) semblent plus correspondre à une sélection des rejets par l'homme qu'à une destruction différentielle. D'ailleurs la conservation, dans ces deux

58- Valais 2000.

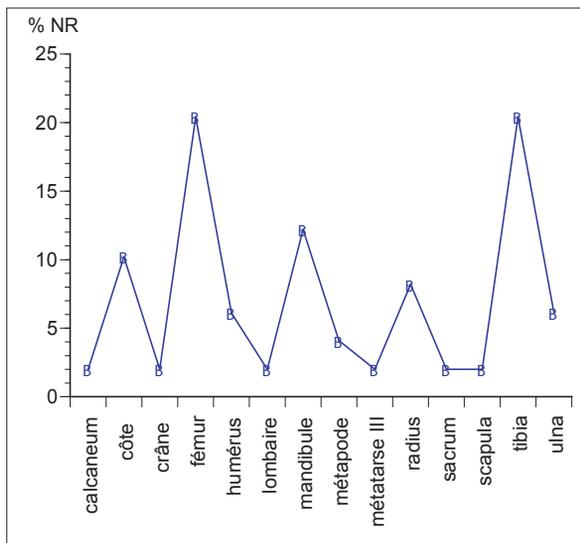
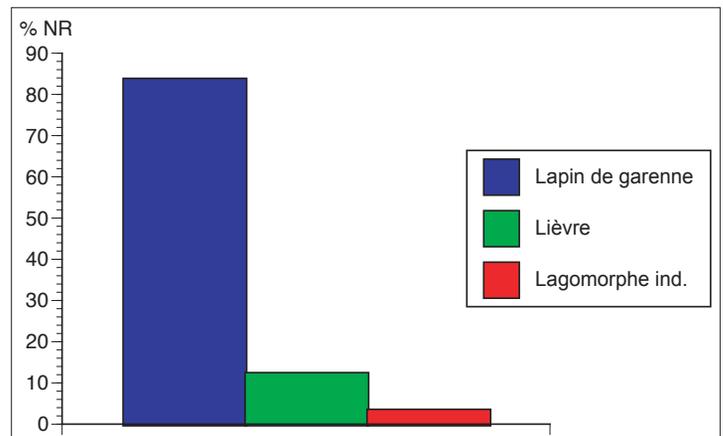
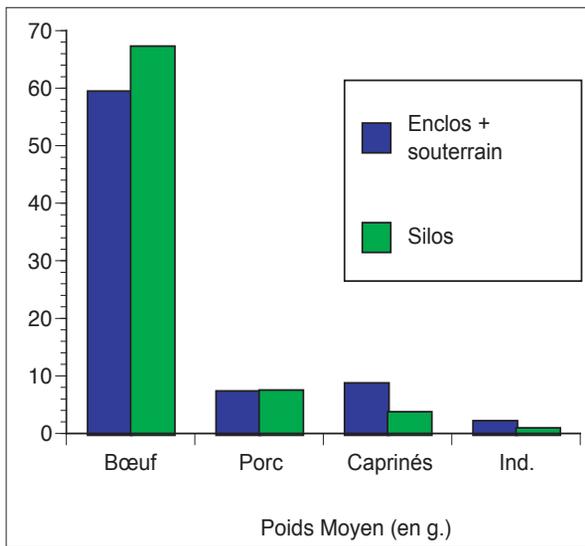
59- Pétorin 1997.

60- Morera-Vinçotte 2000.

61- De Boüard 1976.

62- Morera-Vinçotte 2000, 64.

63- Valais 2000.



types de structures, d'éléments osseux de très jeunes oiseaux (pièces anatomiques particulièrement sensibles aux contraintes taphonomiques), confirme la qualité des conditions de conservation.

Si les rejets provenant des silos, probablement réutilisés comme dépotoirs, relèvent de modes d'accumulation bien connus et sont peu sujets aux pollutions, en revanche, l'origine des restes du souterrain et de l'enclos est sujette à caution. Ces deux ensembles seront donc traités distinctement.

Les restes du souterrain et de l'enclos

La majeure partie des ossements provient du souterrain. Les restes animaux de l'enclos sont issus, pour la plupart, de contextes similaires (niveaux de circulation) et livrent des résultats similaires. Ils sont donc traités conjointement afin de renforcer la taille du corpus, au demeurant très faible.

Il apparaît certain que les ossements de gros mammifères ont été déposés par l'homme, d'autant que moins de 2 % d'entre eux portent des traces de manducation. En revanche, le mode d'accumulation des ossements des espèces sauvages ne paraît pas si évident.

37 | 38
39 |

Fig. 37. Fluctuation du poids moyen des restes selon les structures.

Fig. 38. Part des lapins et des lièvres au sein des lagomorphes.

Fig. 39. Répartition anatomique des restes de lapin de garenne dans le souterrain.

La faune sauvage

La forte proportion de faune sauvage (tableau 9), et plus encore l'absence de traces de découpe, de brûlures ou de digestion, incitent à penser que ces individus sont le fruit d'un piégeage naturel, mais si le biotope de certaines de ces espèces peut correspondre, en revanche pour d'autres il n'est pas sans surprendre.

Outre le problème de la distinction entre animaux piégés naturellement et animaux rapportés par l'homme, il faut aussi s'interroger sur la datation de ces dépôts. Sont-ils contemporains de l'occupation humaine, ou sont-ils postérieurs à l'abandon de la structure ? L'étendue du spectre semble apporter quelques réponses.

En Europe, hors de l'aire méditerranéenne (température moyenne annuelle supérieure à 11°C) le rat noir (*Rattus rattus*) est condamné à vivre en "intérieur", donc en strict commensal⁶⁴. Sa présence est donc contemporaine de l'occupation humaine. Il se retrouve aussi dans les comblements de silos.

Le lérot (*Eliomys quercinus*) n'est pas un commensal *stricto sensu*, il s'accommode cependant fort bien de la proximité de l'homme et hiberne fréquemment dans les greniers des habitations, ou dans des anfractuosités rocheuses⁶⁵. Il se nourrit en outre dans les vergers et les jardins. Sa présence peut donc aussi être contemporaine de celle de l'homme.

Les chiroptères observés sont de forte taille, ces animaux nocturnes nichent fréquemment le jour dans des greniers d'habitats, ils peuvent donc aussi être contemporains de l'utilisation du souterrain, du moins si celui-ci n'était pas fréquenté trop régulièrement.

Les restes de batraciens sont très fragmentés. Toutefois, les quelques individus déterminés jusqu'au rang de l'espèce sont des crapauds communs (*Bufo bufo*), se rencontrant fréquemment à proximité de l'homme et jusque dans les villes⁶⁶. Ils s'adaptent aussi bien aux milieux secs qu'aux milieux humides. Pour les batraciens et les rongeurs, une observation à la loupe binoculaire n'a pas permis de distinguer des traces de digestion caractéristiques d'une coprocoenose (féces de carnivores).

64- Audouin-Rouzeau & Vigne 1994.

65- Saint Girons 1973

66- Duquet 1996.

Enclos + souterrain	Nombre de Restes	%	Poids de Restes (en g.)	%	Poids Moyen	Part relative des 3 principales espèces
Bœuf	13	6,2	774	34,8	59,5	17,8
Porc	11	5,2	81	3,6	7,4	15,1
Caprinés	49	23,2	432	19,4	8,8	67,1
Cheval	12	5,7	578	26	48,2	
Âne	8	3,8	255	11,5	31,9	
Chien	14	6,6	37	1,7	2,6	
Chat	3	1,4	10	0,4	3,3	
Lapin	47	22,3	46	2,1	1,0	
Lièvre	7	3,3	7	0,3	1,0	
Lagomorphe	2	0,9	0	0	inf à 1	
Turdinés (merle, grive...)	4	1,9	1	0	0,3	
Oiseau sauvage	2	0,9	1	0	0,5	
Passereaux ind	5	2,4	0	0	inf à 1	
Rat noir	4	1,9	0	0	inf à 1	
Rongeur	10	4,7	2	0,1	0,2	
Taupe	2	0,9	0	0	inf à 1	
Lérot	4	1,9	0	0	inf à 1	
Chiroptère	5	2,4	0	0	inf à 1	
Batracien	9	4,3	0	0	inf à 1	
Déterminés	211	78,1	2224	94,4	10,7	
Indéterminés	59	21,9	131	5,6	2,2	
TOTAL	270	100	2356	100	8,8	

Tableau 9. Dénombrement des restes du souterrain et de l'enclos.

Toutefois une analyse fine de la fragmentation et de la répartition anatomique permettrait de nous éclairer plus précisément sur les modes d'accumulation (apport par des rapaces, des mammifères carnivores ou dépôts naturels). Ce type d'approche, qui permettrait d'affiner notre perception de l'assemblage ne peut toutefois être réalisée que par un spécialiste des micro-mammifères et n'est intéressante que dans le cas d'ensembles importants. Elle ne semble pas justifiée sur ce site.

La présence d'oiseaux sauvages (petits passereaux, merles, grives) est plus surprenante. Une fois

encore, aucune trace de charognage ou de coprocénose n'a été observée. En outre, un individu a été retrouvé complet, probablement en connexion anatomique. Ce type de niche écologique ne correspond absolument pas au biotope traditionnel de ces petits turdinés (dont la taille est comprise entre la grive musicienne et la grive draine). Les os sont très peu altérés, l'hypothèse d'un apport par un prédateur paraît donc peu plausible, seul un apport volontaire (stockage d'individus pour le faisandage...) pourrait justifier leur présence.

Les lagomorphes (ordre regroupant les lapins et les lièvres) représentent près de 27 % des restes déterminés. Cette proportion, totalement anormale, même pour un site seigneurial, pourrait résulter d'une simple colonisation naturelle après abandon du souterrain par l'homme. Pourtant, même si le lapin de garenne est un animal fouisseur, il ne s'installe généralement pas dans des cavités naturelles ou artificielles de grande taille, en outre, le lièvre, qui n'est pas un fouisseur, n'utilise que de très légères anfractuosités naturelles, à proximité immédiate du niveau de sol. Le lapin de garenne est nettement mieux représenté que le lièvre (fig. 38).

Au regard du biotope traditionnel de cette espèce, un piégeage dans sa zone d'habitat semble pouvoir être exclu. Seule une chute accidentelle paraît acceptable, mais la présence de la majorité des restes dans les niveaux d'occupation suggère bien évidemment un apport humain.

Sa répartition anatomique (fig. 39) indique une sur-représentation des membres postérieurs (partie la plus charnue de l'animal). Ce sont donc les os les plus résistants, mais aussi les plus gros qui ont été collectés. La présence de plusieurs restes d'individus périnataux autorise toutefois à minimiser les effets de la conservation, ces effectifs résultent donc, soit d'une sélection humaine (consommation de cuisses de lapin), soit d'une maille de collecte trop importante.

Près de la moitié des restes de lapin de garenne proviennent d'individus périnataux et juvéniles. Cette distribution d'âges, proche de celle d'une population à l'état naturel, cumulée à une absence de traces de découpe et de cuisson renforce l'hypothèse d'une population naturelle. Ce cadre de vie ne coïncidant cependant qu'assez mal avec celui générale-

ment constaté (surtout pour le lièvre), il pourrait s'agir d'une tentative ponctuelle de maintien en captivité voire d'élevage. En effet, un souterrain avec des parois taillées dans la roche constitue un cadre idéal pour maintenir des fouisseurs en captivité. Des tentatives analogues ont déjà été évoquées pour le lièvre à la Tène finale⁶⁷, elles s'effectuaient alors dans des enclos en plein air. César évoque d'ailleurs ces élevages en (Grande-Bretagne). La fourchette chronologique retenue pour ce souterrain cadre assez bien avec l'apparition du lapin à proximité de la Loire⁶⁸. Cet élevage correspond généralement à une production de fourrure et accessoirement de viande.

Ainsi la présence du rat, des oiseaux sauvages et du lièvre indique une accumulation d'origine anthropique, confirmée par la présence des espèces du cheptel domestique. La provenance des chauves-souris et du lérot est plus incertaine. L'intérêt principal réside toutefois dans la présence du lapin de garenne. Il est possible, au regard des classes d'âge, qu'il s'agisse d'une tentative de domestication.

La faune domestique

La triade domestique est assez peu représentée. La part écrasante des caprinés (67 % du NR3) détone dans un milieu seigneurial. Le poids moyen des espèces de petite taille (porcs et caprinés) est faible (fig. 37), il correspond aux valeurs observées pour des structures similaires (caves et celliers) de l'époque gallo-romaine, suggérant la présence de petits os incrustés dans la couche superficielle du niveau de circulation, plutôt que de véritables rejets alimentaires. Dans ce cas, il est habituel que les espèces les plus petites soient favorisées.

La répartition anatomique des restes est assez homogène pour l'ensemble des espèces, dans les deux types de structures (fig. 40). Seuls les restes crâniens sont mieux représentés dans l'enclos. Ce résultat, du à une forte proportion de dents, relève d'une fragmentation plus importante dans ce milieu, confirmant l'hypothèse d'un piégeage dans un niveau de circulation. Les données biométriques et celles portant sur l'âge des individus sont trop rares pour pou-

67- Méniel 2001.

68- Callou 2003.

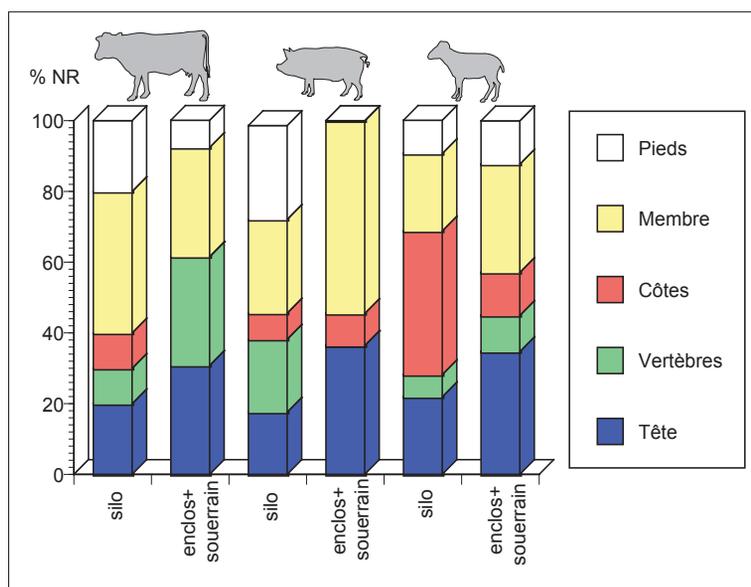


Fig. 40. Répartition anatomique des restes des trois principales espèces suivant leur structure d'origine.

voir aborder les problèmes relatifs à la gestion du cheptel. Tout au plus, les quelques données concernant l'âge dentaire des caprinés (n=6) suggèrent-elles un élevage basé sur la production de lait ou de laine (1 individu est âgé de moins de 18 mois, 1 autre de 4 à 8 ans, et les 4 derniers ont entre 8 et 10 ans).

Les équidés sont bien représentés, et plus de 35 % de leurs restes sont attribuables à l'âne. Vu la rareté des données biométriques, il n'a pas été possible de distinguer de formes hybrides (mulet et bardot). Si l'exploitation de l'âne et celle du cheval divergent suffisamment pour justifier un élevage mixte (animal de bât contre animal de traction et de monte) il est possible que des formes hybrides soient aussi développées. Elles ne sont que cependant rarement mises en évidence lors d'études archéozoologiques.

Ce pourcentage d'ânes assez élevé diverge sensiblement des résultats obtenus dans le nord de la France (à l'exception de quelques sites de la Plaine de France)⁶⁹. L'alimentation de l'âne étant moins contraignante et plus économique que celle des chevaux, il est possible, malgré une physionomie peu adéquate, que ces animaux aient été employés pour les travaux des champs, notamment lors de la-

bours⁷⁰. L'exemple de la broderie de Bayeux abonde en ce sens et cette pratique perdure notamment en Algérie jusqu'au xx^e siècle.

Les animaux de compagnie (chiens et chats) sont peu abondants. Les chiens sont de forte taille, (gabarit semblable à celui du berger allemand), il est probable qu'ils étaient employés pour la garde et la protection des troupeaux. Le chat est de petite taille. Son rôle dans l'éradication des rongeurs est certainement beaucoup plus important que celui suggéré à partir des rares empreintes sur les restes de rongeurs.

Les silos

Une nouvelle fois l'étendue du spectre est assez importante au regard du nombre de restes collectés (tableau 10). La fréquence des traces de découpe et de brûlures, bien supérieure à celle du souterrain, témoigne certainement de la vocation de dépotoir alimentaire de ces structures.

La proportion relative des trois principales espèces diverge nettement de celle du souterrain (fig. 41). Le bœuf est toujours stable, mais le porc s'accroît très nettement au détriment des caprinés.

69- Frère & Yvinec 2009.

70- Bloch 1931.

Silos	Nombre de Restes	%	Poids de Restes (en g.)	%	Poids Moyen	Part relative des 3 principales espèces
Bœuf	10	10,9	673	59,0	67,3	13,9
Porc	30	32,6	226	19,8	7,5	41,7
Caprinés	32	34,8	120	10,5	3,8	44,4
Chien	1	1,1	2	0,2	2,0	
Âne	2	2,2	97	8,5	48,5	
Coq	9	9,8	11	1,0	1,2	
Oie	3	3,3	9	0,8	3,0	
Caille	1	1,1	0	0,0	0,0	
Rat noir	3	3,3	1	0,1	0,3	
Taupe	1	1,1	1	0,1	1,0	
Déterminés	92	66,7	1140	96,3	12,4	
Indéterminés	46	33,33	44	3,7	1,0	
TOTAL	138	100	1184	100	8,6	

Tableau 10. Dénombrement des restes des silos.

Les poids de restes, généralement considérés comme révélateurs de la part des espèces au sein de l'alimentation carnée (fig. 37), indiquent, comme sur la totalité des sites médiévaux, une nette prépondérance du bœuf⁷¹. La part du porc l'emporte sur celle des caprinés, témoignant ainsi du caractère seigneurial du lieu. Cette distinction sociale se confirme par la présence d'oiseaux sauvage (1 reste de caille), qui toutefois correspond plutôt à une chasse de rencontre dans les champs qu'à une véritable activité cynégétique. Cette absence de gibier à poils dans les contextes seigneuriaux médiévaux n'est cependant pas exceptionnelle, elle a déjà été observée dans le Forez à Essertines-Basses⁷² ou dans la vallée du Rhône sur les sites castraux de Décines et de Rochefort-en-Valdaine⁷³. Par ailleurs, cette faible représentation du gibier peut souffrir d'un biais statistique. Les espèces les moins fréquentes sont généralement sous-représentées dans les échantillons de petite taille.

Finalement, l'étude des restes médiévaux, bien que portant sur un échantillon extrêmement réduit, a permis de mettre en évidence deux types d'assemblages bien distincts. Le premier ensemble, prove-

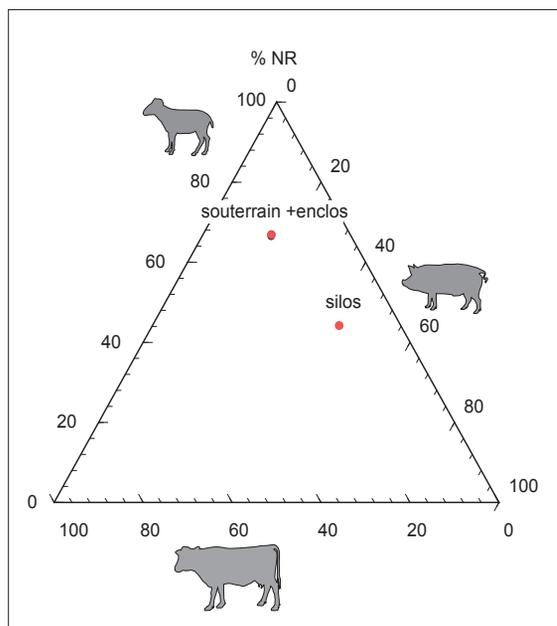


Fig. 41. Part relative des trois principales espèces dans le souterrain et les silos.

71- Audouin-Rouzeau 1995.

72- Beck-Bossard 1993 ; Frère & Yvinec 1997.

73- Forest 1987.

nant du comblement de silos offre une image habituelle de l'alimentation pour un site castral.

En revanche, l'interprétation des données provenant du souterrain est plus complexe. Les modes d'accumulation sont difficiles à percevoir et les risques de pollution sont importants. Ces cas "extrêmes" montrent les limites d'une étude archéozoologique traditionnelle et la nécessité de travailler en collaboration avec d'autres spécialistes des paléo-environnements. Toutefois, si comme un nombre d'indices élevé le laisse supposer, la majorité des restes sont contemporains de l'utilisation de la structure, alors nous sommes peut être confrontés à une tentative intéressante, sinon de domestication du lapin de garenne et du lièvre du moins à une tentative de stockage d'individus sur pieds.

Première approche des sources écrites (L. Bourgeois, A. Champagne, A. Bolle)

Le site de la Vallée de Faye se situe à mi-chemin des villages de Villiers-en-Plaine et de Faye-sur-Ardin. Il n'est distant que de 400 m du Chemin Chevallaret, supposé par quelques auteurs reprendre le tracé d'une voie antique, bien qu'il relie deux agglomérations nées au Moyen Âge : Fontenay-le-Comte et Saint-Maixent.

Villiers-en-Plaine apparaît pour la première fois dans une charte passée entre 1047 et 1086, alors que le prêtre Constantin donne l'église Notre-Dame et les biens qui lui sont attachés aux bénédictins de Saint-Cyprien de Poitiers⁷⁴. Le vocable pose toutefois problème puisque les pouillés diocésains d'époque moderne mentionnent un édifice consacré à saint Laurent⁷⁵. Dans les années qui suivent (1060-1108), l'abbaye Saint-Cyprien arrondit son patrimoine à Villiers. Tetmer et son frère Guillaume Garantint lui vendent douze *arbergerias* et une part de la dîme de la paroisse avec l'accord de Cadelon de Saint-Maixent, de Cadelon de *Campolinario* et de sa mère Aïnor⁷⁶. Benoît de Villiers donne également ce qu'il possédait à Villiers⁷⁷. Ce patrimoine permet au

monastère l'implantation d'un petit prieuré, qui subsiste jusqu'à l'époque moderne, même si l'important fond de Saint-Cyprien de Poitiers ne comporte plus aujourd'hui aucune liasse s'y rapportant⁷⁸. Sa constitution met en lumière au moins deux lignages largement possessionnés à Villiers-en-Plaine dans la seconde moitié du XI^e siècle :

- les frères Tetmer et Guillaume Garantint, dont les possessions à Villiers relèvent de membres de la milice des abbés de Saint-Maixent ;

- la famille éponyme de Villiers (le prêtre Constantin de Villiers et, sans lien de parenté explicite, les frères Benoît de Villiers, Arnaud Bigot et Constantin Bouguignon). Les biens donnés par Benoît de Villiers relèvent de Guillaume Garantint.

Les aveux rendus à l'abbé de Saint-Maixent à partir du milieu du XII^e siècle montrent que les fiefs et arrière-fiefs de Villiers-en-Plaine relevant du monastère dépendent toujours de deux mouvances distinctes : la famille de Rochefort, qui descend de Cadelon de Saint-Maixent, tient la moitié de la villa⁷⁹ et une autre partie relève des Larchevêque de Parthenay⁸⁰. La géographie de ces portions est impossible à restituer précisément : on sait seulement que l'arrière-fief de la motte de Coursay, situé 2 km à l'est de la Vallée de Faye, relevait encore en 1583 du baron de Parthenay⁸¹.

Rapprochons-nous maintenant du site de la Vallée de Faye. Il est desservi par un fuseau de chemins joignant Villiers-en-Plaine et Faye-sur-Ardin : à l'est, le chemin de Faye est devenu l'unique liaison entre les deux villages ; à l'ouest, le petit chemin de Faye a été partiellement effacé par le remembrement du XX^e siècle. Il correspond aux chemins révélés par la fouille, dont le plus ancien tracé est antérieur à la mise en place de l'habitat médiéval (chemin 1). Les

74- Saint-Cyprien, n°563. Constantin apparaît dans l'acte n°564 sous le nom de Constantin de *Vilers*. L'acquisition de l'église de Villiers par Saint-Cyprien de Poitiers est confirmée entre 1097 et 1100 par l'évêque Pierre II (Saint-Cyprien, n°9).

75- Beauchet-Filleau 1864, 432.

76- Saint-Cyprien, n°564.

77- Saint-Cyprien, n°566.

78- Un second prieuré est établi au cours de la première moitié du XII^e siècle au lieu-dit La Dent par l'abbaye de Fontevraud (Fontevraud, t. I, n°557 et t. II, n°883 ; AD Maine-et-Loire, 163 H pour les archives d'époque moderne).

79- Hommages rendus vers 1204 (Saint-Maixent, n°CCCCVI) et entre 1269 et 1278 (n° CCCCLXIII).

80- Guillaume IV Larchevêque homme lige de l'abbé pour ce qu'il tient à Villiers entre 1145 et 1152 (Saint-Maixent, n°CCCXXXIV). Hugues II Larchevêque (1265) avoue ce qu'il tient *apud Vilers* (n°CCCCLXI).

81- AD Deux-Sèvres, E 420, aveu de Toussaint Touppet à Marie de Bourbon. Le fief relève alors de la châtellenie de Béceleuf. La partie du fonds de la baronnie de Parthenay conservée dans les papiers de l'apanage d'Artois (AN, R¹) fournirait peut-être des indications complémentaires.

premières mentions conservées du village de Faye-sur-Ardin remontent au XIII^e siècle (*Faia* en 1260)⁸². Toutefois la morphologie du village laisse présumer une origine plus ancienne, que confirme la fouille archéologique menée par E. Barbier à proximité de l'église Saint-Vivien, isolée au sud du bourg actuel. Des bâtiments, des aires d'ensilage et des groupes de sépultures des VIII^e-XI^e siècles ont été mis au jour⁸³. Ces structures bordent une voirie prolongeant le "Petit chemin de Faye" dont le plus ancien état est attribué à l'Antiquité. Étroitement relié aux deux villages, le site de la Vallée de Faye constituait un habitat marginal, la limite entre les deux paroisses étant matérialisée par le Chemin Chevallieret, qui vient border au nord le quartier de culture où est établi le site.

Le dépouillement des archives conservées – pauvres en sources médiévales – n'a pas révélé de documents relatifs à l'habitat de la Vallée de Faye, abandonné au plus tard au début du XII^e siècle, sans laisser de trace claire, ni dans un parcellaire actuellement laniéré, ni dans la toponymie. Quelques microtoponymes présents sur le plan cadastral de 1824 doivent toutefois retenir l'attention⁸⁴. Le "Fief Personnier", jouxte au nord la Vallée de Faye. Entre 1672 et 1755, plusieurs aveux sont rendus pour un fief Personnier et le terrage des Loges à la Tour Maubergeon de Poitiers⁸⁵. Ce fief, relevant alors de la Couronne, était situé dans la paroisse de Saint-Hilaire-des-Loges (Vendée), une dizaine de kilomètres à l'ouest du site de la vallée de Faye. Aucun dénombrement n'a pu être retrouvé, alors qu'ils auraient peut-être permis, par les confronts, de localiser la trace des parcelles fouillées. À l'ouest, un lieu-dit "Le petit Fief" n'a pu être identifié. Sur la face orientale du site, relevons également la présence du lieu-dit "La Roche-Bertrand", la forme "roche" qualifiant aussi bien des maisons nobles régionales que des structures troglodytiques.

Les autres lieux pour lesquels des pièces d'archives ont été retrouvées sont aujourd'hui des ha-

meaux ou des écarts voisins. C'est le cas d'Épannes⁸⁶, Coursay (fief de la Motte de Coursay)⁸⁷, Les Groies⁸⁸, La Dent⁸⁹ et La Motte de Mouzay⁹⁰. Ils correspondent à une ou plusieurs seigneuries, dont les biens temporels peuvent jouxter la fouille de la Vallée de Faye.

Même s'il peut subsister d'autres pistes non explorées, les chances de découvrir le nom originel et les possesseurs primitifs de l'habitat de la Vallée de Faye apparaissent bien faibles.

Comparaisons et essai d'interprétation (L. Bourgeois, A. Bolle)

L'analyse de l'habitat médiéval de la Vallée de Faye s'avère relativement difficile, en raison de l'arasement du site : l'absence d'élévations et de niveaux d'occupation conservés, la fouille partielle des négatifs et la représentativité sans doute imparfaite des lots de mobiliers collectés limitent en effet toute recherche comparative et toute tentative d'interprétation socio-économique.

Implanté le long d'un chemin du haut Moyen Âge, voire d'époque gallo-romaine, il s'inscrit dans un parcellaire antérieur. Si le site est établi aux confins de deux paroisses, il ne résulte donc vraisemblablement pas d'une opération de mise en valeur de terres auparavant incultes. Le petit cimetière de la fin de l'époque mérovingienne ou du début de l'époque carolingienne découvert le long du "Petit Chemin de Faye" signale d'ailleurs la proximité d'un habitat antérieur mais il existe une solution de continuité entre les deux occupations. La chronologie des enclos médiévaux de la Vallée de Faye demeure assez imprécise.

Des indices assez ténus nous invitent à identifier les occupants comme des membres des couches inférieures de l'aristocratie, ce qui nous a amenés à centrer l'étude documentaire sur les fiefs de Villiers-en-Plaine et de Faye-sous-Ardin. La vaisselle n'apporte guère d'informations dans ce domaine. Elle ne se caractérise ni par la présence d'instruments de préparation privilégiés (des mortiers en pierre, par exemple), ni par une

82- Hommages Alphonse de Poitiers.

83- Barbier 2009.

84- AD Deux-Sèvres, 3 P 352.

85- AD Vienne C 529. Au XVII^e s., le fief est aux mains des familles Boutou (AD Vendée E 75-76) et Gautereau, seigneurs de Mons, puis à partir du milieu du XVIII^e s., des familles Caille, seigneurs de Maillé, et Viault, seigneurs de Badie.

86- AD Deux-Sèvres, E 255-266.

87- AD Deux-Sèvres, E 420.

88- AD Deux-Sèvres, E 290.

89- AD Maine-et-Loire, 163 H (1574-1764).

90- AD Deux-Sèvres, E258 ; AD Vienne C 361.

forte proportion de récipients de table (verrerie à boire, etc.), ni par un important pourcentage de glaçures. Le petit lot de pièces métalliques est plus riche en enseignements, puisqu'il laisse percevoir la présence du cheval (mors de bride, fers et clous de ferrage) et d'une forte proportion d'armes de traits au sein du mobilier en fer (pointes de flèches et carreaux d'arbalète). Ces derniers éléments peuvent aussi bien constituer des instruments guerriers que des accessoires de chasse. À une époque où le droit de chasse paraît moins fermement réservé que dans les siècles postérieurs, la présence de ces pièces ne constitue pas à elle seule un indice totalement fiable du caractère privilégié de l'occupation. La découverte d'une plaque de broigne fournit un meilleur argument : ce vestige d'un haubert atteste la présence de cette coûteuse pièce d'armement défensif⁹¹. A contrario, les jeux sont limités à un tablier de marelle, ce qui ne constitue pas un argument d'occupation élitaires (au contraire des échecs et du trictrac)⁹². Les dents de peignes à carder et le lissoir de verre – si cet accessoire est bien lié à la préparation des tissus – témoignent d'activités textiles (et féminines) classiques dans les habitats ruraux médiévaux. On note toutefois l'absence des habituelles fusaiïoles. La métallurgie est représentée par une enclume sommaire.

Les modestes échantillons fauniques provenant des silos (138 restes déterminés) présentent un caractère habituellement rapporté aux occupations élitaires : la domination du porc (en nombre de restes) ou du bœuf puis du porc (en poids de restes) au sein de la triade domestique. La faune chassée n'est représentée que par la caille des blés mais la taille du lot ne permet pas d'assurer l'absence de venaison, la faune sauvage représentant souvent moins de 1 % des restes dans les sites élitaires de cette époque mieux conservés.

Le spectre faunique du souterrain de Villiers-en-Plaine (268 restes déterminés) pose plusieurs problèmes d'analyse mais ce lot correspond probablement à des conditions de dépôt et de conservation particuliers, avec de fortes possibilités d'intrusions. La domination des caprinés (23,4 % du NR de la triade domestique) n'est caractéristique ni des habitats ruraux contemporains de la région, ni des implantations élitaires. De même, la forte présence des lagomorphes (près de 27 % des restes déterminés) invite à se deman-

der si l'emprise de l'enclos circulaire n'a pas été réutilisée en garenne, phénomène observé à plusieurs reprises après l'abandon ou le déplacement d'implantations élitaires⁹³. Enfin, on note un pourcentage notable d'équidés – chevaux et asinés – dans ce lot.

L'habitat de Villiers-en-Plaine peut être comparé à quelques implantations contemporaines qui intègrent un bâtiment central à un enclos fossoyé, maçonné ou palissadé, doublé ou non d'un fossé. Deux opérations très récentes fournissent des parallèles pour le Centre-Ouest de la France, la fouille de Saint-Projet-Saint-Constant (Charente) a livré un bâtiment maçonné de 50 m², installé dans un enclos plus ou moins circulaire⁹⁴. À Sainte-Hermine-Le Champ de Lise (Vendée), un bâtiment sur solin de pierre probablement muni d'un étage (50 m² au sol) s'inscrit dans un enclos fossoyé en U largement ouvert au nord-est⁹⁵. Dans une aire géographique plus large, d'autres établissements de même nature ont fourni des vestiges en bois bien conservés. C'est le cas du site de La Mothe à Pineuilh (Gironde) dans son premier état (à partir de 978), dont le bâtiment central sur poteaux était accessible par un pont jeté sur un fossé en eau bordé d'une palissade⁹⁶. En Allemagne, les deux premières phases du célèbre site d'Husterknapp fournissent une image assez semblable⁹⁷. Plus récemment, la fouille de Haus Meer a également livré une petite enceinte ovale dans laquelle s'entassaient six bâtiments en bois⁹⁸. Sans prétendre à l'exhaustivité, signalons encore pour la moitié nord de la France le site d'Ingré-les Rousses (Loiret)⁹⁹ et le bâtiment fossoyé associé à un porche monumental partiellement dégagé à Méaulte (Somme), juxtaposé à un hameau également fossoyé¹⁰⁰. L'enceinte palissadée du Burgknapp de Heinstert (Grand-duché de Luxembourg), qui s'ouvre également par une tour-porche en bois, abritait une probable tour de 7 m de

91- Bourgeois 2009, 200-201.

92- Bourgeois 2002 et 2009, 489.

93- Par exemple à Andone (Charente), où une garenne est construite dans l'emprise du castrum comtal déserté (Bourgeois 2009, 114-117) et probablement à Décines-Charpieu (Rhône) : Bouvier et al. 1992.

94- Cornec, rapport en cours.

95- Vialet 2008 et rapport en cours.

96- Prodéo et al. 2006 ; Prodéo 2007.

97- Hermbrodt 1980 ; Friedrich 1994.

98- Janssen 1999.

99- Jesset 2004a et b.

100- Billand et al. 2005, 114-115 ; Catteddu 2009, 42.

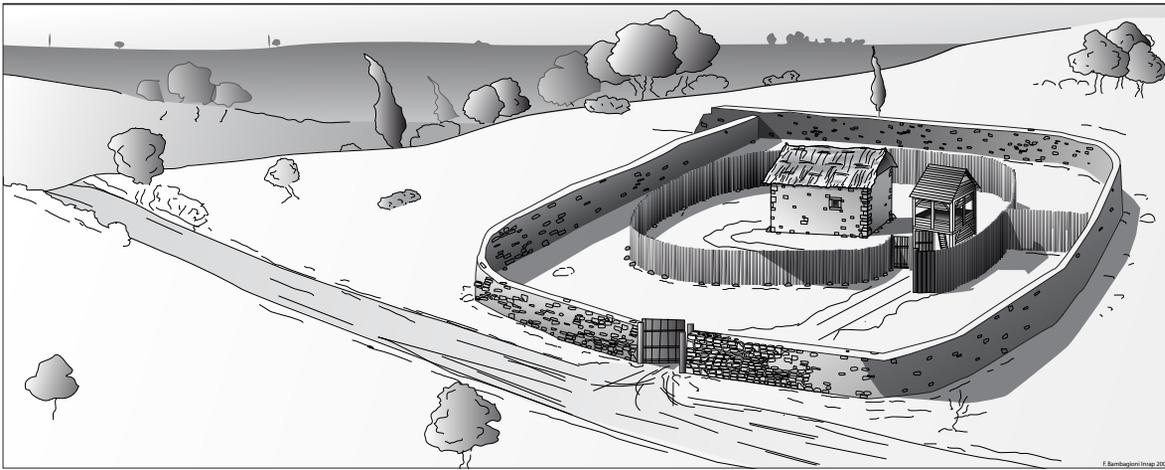


Fig. 42. Hypothèse de restitution de l'enclos médiéval et du bâtiment dans l'enceinte annulaire (Fl. Bambagioni).

côté¹⁰¹. On pourra également associer à cette série de petites enceintes annulaires de terre entourant étroitement un bâtiment d'habitation, comme à Mirville (Seine-Maritime)¹⁰².

Tous ces sites de la fin du x^e siècle et du xi^e siècle invitent à revenir sur la nature des modestes enceintes circulaires médiévales qui ont donné lieu à partir des années 1960 à des typologies fonctionnelles réalisées la plupart du temps sans fouilles et sans sériation chronologique¹⁰³. L'importance numérique de cette catégorie a sans doute été sous-estimée lors des opérations d'archéologie extensive, en recevant souvent les qualificatifs de "motte arasée" ou de "maison forte"¹⁰⁴. Si dans d'autres régions ou pour des périodes postérieures, ces petites enceintes ou enclos ont pu abriter des habitats ruraux, des activités métallurgiques voire des enclos à bétail¹⁰⁵, les comparaisons fournies ci-dessus correspondent toutes à des implantations élitaires précoces.

Certaines ont postérieurement été emmottées (Heinstert, Mirville, etc.) mais il ne s'agit pas à l'origine de mottes castrales *stricto sensu*.

Quelques détails structuraux invitent toutefois à nuancer l'homogénéité de cette série, mais les conditions géologiques et topographiques locales, des spécificités régionales de l'architecture et du droit féodal semblent avoir engendré de nombreuses variantes à partir d'un principe commun. Les fossés d'abord, dont la présence n'est pas systématique et l'ampleur fort variable : le vaste creusement de Méaulte (3,80 m de large pour 2,50 m de profondeur) ou les systèmes fossoyés en eau de Pineuill ou de Haus Meer constituent des obstacles réels par rapport aux limites très symboliques (et interrompus au niveau de l'entrée) reconnus à Villiers-en-Plaine ou à Sainte-Hermine. Le bâtiment central de la Vallée de Faye, même s'il a en grande partie disparu, semble avoir fait largement appel à la maçonnerie de pierre, ce qui sort de la norme des habitats ruraux contemporains dans le Centre-Ouest de la France, d'autant que les blocs calcaires bruts à joints vifs ou liés à la terre interviennent également en masse dans les enclos associés. Nous demeurons mal renseignés sur la chronologie de l'usage de la pierre pour les murs parcellaires et la construction des maisons rurales mais il ne semble devenir fréquent qu'à partir du xiii^e siècle. Le bâtiment et l'enclos de Villiers-en-Plaine ne constituent malgré tout pas un *unicum* puisque la fouille ré-

101- Le Maho 1984, phase VIII.

102- Voir le bilan dressé en 1980 (Decaëns 1981) et les critiques de Zadora-Rio 1985.

103- Par exemple, M. Brand'honneur pour le Renais qualifie systématiquement de mottes des anomalies circulaires dont les superstructures ont dans les trois quarts des cas disparu.

104- Decaëns 1968 pour la Normandie, Brand'honneur 2001, 38-39 pour le Val-de-Loire, Meuret 1993, 561-570 pour les confins Anjou-Bretagne, etc.

105- Nibodeau 2007, bâtiment 3.

cente de Nancras-la Coudrée (Charente-Maritime) a par exemple révélé un bâtiment en pierre de plan complexe et muni de vitrages au sein d'un habitat rural du x^e siècle¹⁰⁶. La présence d'une annexe souterraine sous le bâtiment principal peut également constituer un élément discriminant. Il découle d'ailleurs probablement de l'extraction du calcaire pour la construction de l'habitation. L'absence fréquente de mise en relation des structures souterraines et des structures aériennes dans les recherches archéologiques limite l'étude comparée de cette partie enterrée, l'association complexe souterrain - résidence élitaires médiévale étant toutefois attestée précocement¹⁰⁷. On retrouve la présence de cette association dans plusieurs sites régionaux fouillés récemment : à Saint-Projet-Saint-Constant, le bâtiment central de l'enclos surmonte, comme à Villiers-en-Plaine, une structure troglodytique. Le plus ancien logis du petit château de Chiré-en-Montreuil (Vienne) est établi dans la seconde moitié du xi^e siècle sur un réseau souterrain associé à un puits¹⁰⁸. À Distré (Maine-et-Loire), site ouvert mais que son mobilier distingue assez nettement du commun des habitats des environs de l'an mil, une modeste structure souterraine est également associée à une maison à pignon de pierre¹⁰⁹. Ces différents types de structures, encore mal connus et modestes par rapport aux grands classiques de l'habitat élitaires, demanderaient une recherche plus soutenue au cours des prochaines décennies.

CONCLUSION (A. BOLLE)

La fouille du site de la Vallée de Faye indique une fréquentation ancienne de ce lieu par la présence d'outils du Paléolithique et du Néolithique. L'attribution de structures à cette dernière période reste hélas incertaine. Ce n'est qu'à partir de la période gauloise (La Tène D1) que l'occupation est bien identifiée. Ce site d'habitat reste classique quant au type de structures et de mobilier, fréquemment rencontrés dans les établissements ruraux de cette période. Peu de ces sites ont été fouillés dans notre région, ainsi que l'indique le bilan publié à

l'occasion des journées de l'AFEAF tenues à Chauvigny.

Si le haut Moyen Âge paraît faiblement représenté, en termes de mobilier notamment, c'est probablement parce que l'emprise de la fouille n'a permis d'aborder que les marges d'un habitat (champs, zone funéraire, enfouissement d'un cheval en limite interne d'un enclos). Cet habitat se développe très certainement au sud de l'emprise de l'autoroute, mais sa localisation n'a pu être précisée malgré une observation attentive des photographies aériennes. Il n'a ainsi pas été possible de déterminer s'il existe un hiatus entre cette occupation et celle du xi^e siècle.

Le petit ensemble funéraire s'intègre à une série de sites du haut Moyen Âge, récemment fouillés dans la région, où les morts sont souvent en périphérie de l'habitat et fréquemment alignés. La zone funéraire n'est pas exhaustivement connue et se prolonge au sud du tracé autoroutier. La fouille récente d'E. Barbier¹¹⁰ sur le village très proche de Faye-sur-Ardin a permis d'observer des bâtiments et des sépultures de part et d'autre du même chemin. L'occupation bien plus longue sur ce site est datée du viii^e siècle (peut-être antérieur ?) jusqu'au xii^e siècle. Elle se situe topographiquement en marge du village actuel et à proximité de l'église et de son cimetière.

L'habitat de la Vallée de Faye présente une forme originale avec un bâtiment maçonné installé dans un enclos annulaire, au sein d'une plus vaste clôture ouvrant sur le chemin. Ce plan, associé à la présence d'un souterrain, ainsi que certains indices du mobilier nous ont amené à nous interroger sur le statut social des occupants du site : riches paysans ou pauvres aristocrates ? Fl. Haufeille a récemment montré les dangers d'une interprétation du statut social des occupants d'un site d'après la seule étude du mobilier. La qualité architecturale et le matériel recueilli sur le site de Graulière (Flagnac, Lot), indiquant à première vue un statut privilégié, voire aristocratique, comparés à la documentation écrite permettant d'identifier les habitants, montrent que ceux-ci ne sont en fait que des serfs "questaux". En Poitou-Charentes, les données archivistiques restent rares, souvent inexistantes ou imprécises, de sorte que de telles vérifications sont impossibles.

106- Piboule 1990.

107- Bouvart *et al.* 2005.

108- Valais 1997 ; Gentili & Valais 2007.

109- Fouille 2008, rapport en cours.

110- Fouille 2008, rapport en cours.

L'étude du mobilier, avec toutes les réserves émises quant au statut des personnes, reste le moyen principal d'approcher le mode de vie des occupants d'un site. À l'exception des empreintes (de textile ou de poils) observés sur les parois du souterrain, les conditions de préservation n'ont pas permis de retrouver les objets en bois, en cuir, en textile, part évidemment importante de l'équipement d'un habitat. L'étude du mobilier métallique et de la faune de la Vallée de Faye met en évidence l'importance des activités agricoles. Cet habitat est avant tout un domaine agricole, présentant des activités diversifiées (chasse notamment).

Le site est abandonné dans le courant du XI^e siècle (avant le XII^e) sans qu'il soit possible d'avancer une explication à cette désertion. Quelques tessons indiquent une fréquentation ponctuelle du site dans le courant des XIII^e et XIV^e siècles, vraisemblablement en relation avec le chemin qui a perduré finalement jusqu'à la construction de l'autoroute. L'habitat du XI^e siècle avec son grand enclos ouvrant sur le chemin, s'inscrit dans un système parcellaire qui paraît stable depuis le haut Moyen Âge (probablement l'Antiquité) et qui se pérennise par la présence du chemin, élément structurant du terroir.

Sources

- Bardonnat, A., éd. (1872) : *Hommages d'Alphonse, comte de Poitiers, frère de saint Louis. État du domaine royal en Poitou* (1260), Niort.
- Beauchet-Filleau, H., éd. (1864) : *Pouillé du diocèse de Poitiers*, Niort-Poitiers.
- Bienvendu, J.-M., R. Favreau et G. Pon, éd. (2000 et 2005) : *Grand cartulaire de Fontevraud (Pancarta et cartularium abbatissae et ordinis Fontis Ebraudi)*, Archives historiques du Poitou, 63, 2 vol., Poitiers.
- Rédet, L., éd. (1874) : *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers*, Archives historiques du Poitou, III, Poitiers.
- Richard, A., éd. (1886) : *Chartes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Maixent*, Archives historiques du Poitou, XVI et XVIII, 2 vol., Poitiers.

Bibliographie

- André, M. (1992) : *Sainte-Hermine, La Papaudière (Vendée)*, rapport de sauvetage programmé, SRA des Pays de la Loire, Nantes, 2 vol.
- Arrignon, C., M.-H. Debiès, M. Galderisi et E. Palazzo, éd. (2005) : *Cinquante années d'études médiévales : à la confluence de nos disciplines, actes du colloque de Poitiers, 1^{er}-4 septembre 2003*, Turnhout.
- Aubourg V. et D. Josset (2003) : "Le site du promontoire du château de Blois du VIII^e au XI^e siècle (Loir-et-Cher). Seconde partie : le mobilier non céramique", *Revue archéologique du Centre*, 42, 169-216.
- Audouin-Rouzeau, F. et J.-D. Vigne (1994) : "La colonisation de l'Europe occidentale par le rat noir (*Rattus rattus*)", *Revue de Paléobiologie*, 13, fasc 1, 125-145.
- Audouin-Rouzeau, F. (1995) : "Compter et mesurer les os animaux : pour une histoire de l'élevage et de l'alimentation en Europe de l'antiquité aux temps modernes", *Histoire & mesure*, XI/3-4, 277-312.
- Barraud D., F. Hautefeuille et Chr. Remy, dir. (2006) : *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées, X^e-XV^e s., actes du colloque de Pau, 3-5 octobre 2002*, Archéologie du Midi médiéval Suppl. 4, Carcassonne.
- Barbier E. (2009) : "Faye-sur-Ardin, voie communale n°16 ", *Bull. scient. régional Poitou-Charentes 2008*, Poitiers, 109-110.
- Barbier E., V. Milailhe et B. Véquaud (2007) : *Maillezais, Abbaye Saint-Pierre*, RFO, SRA Pays de la Loire.
- Beck-Bossard, C. (1993) : "Les vestiges osseux", in : Piponnier 1993, 119-128.
- Bertrand I. et al., (2009) : *Les Gaulois entre Loire et Dordogne, actes du XXXI^e congrès international de l'AFEAF*, t. 1, APC, Chauvigny.
- Billand, G. et al. (2006) : "Méaulte (Somme), plate-forme aéro-industrielle de Haute-Picardie", *Bilan scientifique régional Picardie, 2005*, Amiens, 110-115.
- Bloch, M. (1931) : "Les caractères originaux de l'histoire rurale française", Institutet for sammenlignende Kulturforskning, série B, XIX.
- Bocquet, A. (1999) : "Le mobilier céramique", in : Laporte 1999, 67-76.
- Bolle, A., P. Bâty, N. Pétorin, Ph. Poirier, Br. Véquaud et J.-H. Yvynec (2004) : "L'habitat médiéval de La Laigne (Charente-Maritime) ", *Aquitania*, 20, 309-356.
- Bolle, A. (2006) : "La motte de Machecou à Puyrolland (Charente-Maritime)" in : Barraud et al. 2006, 455-459.
- Bolle, A. et al. (2000) : *Villiers-en-Plaine, La Vallée de Faye*, DFS de fouille de sauvetage urgent, Autoroute A83 Nantes-Niort, Poitiers, AFAN- SRA Poitou-Charentes.
- Boüard, M. de (1976) : "La céramique de Doué-la-Fontaine, IX^e-XI^e siècles", *Archéologie médiévale*, 6, 247-271.
- Bourgeois, L. (2002) : "Pièces de jeu des X^e-XI^e siècles et milieu aristocratique dans le Centre-Ouest de la France", *Aquitania*, 18, 373-400.

- Bourgeois, L., dir. (2009) : *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'an mil : le castrum d'Andone. Fouilles André Debord (1971-1995)*. Caen.
- (2010) : *Wisigoths et Francs autour de la bataille de Vouillé (507) Recherches récentes sur le haut Moyen Âge dans le Centre-Ouest de la France. Actes des XXVII^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Vouillé et Poitiers (Vienne, France) – 28-30 septembre 2007*, Mémoires AFAM 22, Saint-Germain-en-Laye.
- Bouvard, P., O. Girardclos et D. Vivier (2005) : "Chiré-en-Montreuil (Vienne) : évolution d'un habitat fortifié du x^e au xvii^e siècle", *Aquitania*, 21, 337-366.
- Bouvier A. et al. (1992) : "La motte castrale de Décines-Charpieu (Rhône)", *Archéologie médiévale*, 22, 231-307.
- Brand'Honneur, M. (2001) : *Manoirs et châteaux dans le comté de Renne. Habitat à motte et société chevaleresque (x^e-xii^e siècles)*, Rennes.
- Brodeur, J. et C. Thooris (1995) : "Habitat du Haut Moyen Âge en Pays de la Loire : état de la recherche", in : Lorren & Périn 1995, 167-174.
- Bruzek, J. (1991) : *Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Implications à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile*, Thèse d'anthropologie, Université de Bordeaux I.
- Callou, C. (2003) : *De la garenne au clapier : étude archéozoologique du lapin en Europe occidentale*, Paris, MNHN (Mémoires du Muséum national d'Histoire naturelle, 189).
- Catteddu, I. (1996) : *Surgères, Cornet. Habitat médiéval et structures protohistoriques*, DFS de sauvetage urgent, Poitiers.
- (2009) : *Archéologie médiévale en France : le premier Moyen Âge (v^e-x^e siècle)*, Paris.
- Colardelle M. et E. Verdel, dir. (1993) : *Les habitats du lac de Paladru (Isère) et leur environnement*, DAF 40, Paris.
- Collectif (1981) : *Les fortifications de terre en Europe occidentale du x^e au xii^e siècle, colloque de Caen, 2-5 octobre 1980*, *Archéologie médiévale*, 11, 5-123.
- Conte, P. (1990) : "Souterrains, silos et habitat médiéval, état de la question archéologique en Limousin et Périgord", *Heresis*, 2, 243-281.
- Cornec, Th. et al. (2010) : "L'habitat et les cimetières du haut Moyen Âge de Pouthumé (Châtelleraut, Vienne)", in : Bourgeois 2010, 97-112.
- Cornec, Th., B. Brisach et B. Farago (2006) : *D'une résidence mérovingienne vers un cimetière carolingien [Pouthumé à Châtelleraut, Vienne]*. 4 volumes. Rapport final d'opération, Poitiers.
- Debord, A. et M. Leenhardt (1975) : "La céramique d'Andone", *Archéologie médiévale*, 5, 209-224.
- Decaëns, J. (1968) : *Les enceintes circulaires d'origine médiévale en Normandie. Contribution archéologique aux recherches sur l'habitat fortifié*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Caen.
- (1981) : "Les enceintes circulaires médiévales. Les fortifications de terre en Europe occidentale du x^e au xii^e siècles", *Archéologie médiévale*, 11, 39-53.
- Defaix, J. (2008) : *RN149, Cholet-Bressuire, tronçon 3, RD33*, diagnostic archéologique, Poitiers.
- De Meulemeester, J. (1999) : "Attert /Nobressart : une fortification de terre de type petite enceinte circulaire, le 'Burgknapp' à Heinstert", *Chronique de l'Archéologie wallonne 1998*, 7, 133-134.
- De Meulemeester J. et G. Fairon (2000) : "Attert /Nobressart : le 'Burgknapp' de Heinstert, une fortification de terre de type 'petite enceinte circulaire'", *Chronique de l'Archéologie 1999*, 8, 165.
- De Meulemeester J. et al. (2003) : "Les fortifications médiévales du 'Burgknapp' à Heinstert (Attert /Nobressart)", *Chronique de l'Archéologie wallonne 2001*, 10.
- Depreux, Ph, F. Bougard et R. Le Jan dir. (2007) : *Les élites et leurs espaces. Mobilité, rayonnement, domination (du v^e au x^e siècle)*, Haut Moyen Âge 5, Turnhout.
- Duquet, M. (1996) : "Bufo bufo", in : Maurin 1996, 293.
- Forest, V. (1987) : *Vestiges fauniques osseux du x^e au xiv^e siècle en Rhône-Alpes*, Thèse de l'École nationale vétérinaire de Lyon.
- Fourteau-Bardaji, A.-M. et L. Bourgeois (2009) : "Les petits objets en terre cuite", in : Bourgeois 2009, 309-317.
- Frère, S. et J.-H. Yvenc (1997) : "Étude des vestiges osseux d'Essertines Basses", *rapport d'étude inédit*, Centre de Recherche Archéologique de la Vallée de l'Oise, Compiègne, Laboratoire d'Archéozoologie.
- (2009) : "L'alimentation en Île-de-France au haut Moyen Âge", in : Gentili & Lefèvre, 2009, 9-20
- Friedrich, R. (1994) : "Die frühen Perioden der Motte Husterknapp. Neue Untersuchungen zur Keramik", *Château-Gaillard*, 16, 207-213.
- Gentili F. (1988) : "La céramique des habitats ruraux du Parisis du vii^e siècle à l'An Mil", in : Cuisenier & Guadagnin 1988, 318 à 339.
- Gentili F. et A. Lefèvre, dir. (2009) : *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France*, Bulletin archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise Suppl. 2, Guiry-en-Vexin.
- Gentili, F. et A. Valais (2007) : "Composantes aristocratiques et organisation de l'espace au sein des grands habitats ruraux du haut Moyen Âge", in : Depreux et al. 2007, 99-134.
- Gerber, Fr. (2007) : *Poitiers, "Les Hospitalières". Morphogénèse d'un quartier (i^{er}-xx^e s.) : un carrefour antique et son lacus, les premiers Francs de Poitiers ?, l'abbaye Sainte-Croix de son origine à nos jours (Vienne)*, RFO de sauvetage, SRA Poitou-Charentes, Poitiers.
- Guérin, F. (1993) : *Auzay, Le Champ de Gré*, DFS de sauvetage programmé, A.83-Nantes-Niort, Nantes.
- Guyodo, J.-N. (2002), *La Peyratte (79) Habitat rural et sidérurgie aux x^e-xii^e s.* à La Petite Foye, Poitiers
- Herrnbrod, A. (1980) : *Der Husterknapp*, Cologne-Graz.
- Husi, Ph., dir. (2003) : *La céramique médiévale et moderne du Centre-Ouest de la France (11^e-17^e siècle), chrono-typologie de la céramique et approvisionnement de la vallée de la Loire moyenne*, Revue Archéologique du Centre de la France Suppl. 20, Tours.
- Janssen, W. et B. (1999) : *Die Frühmittelalterliche Niederungsburg bei Haus Meer, Kreis Neuss*, Cologne, Rheinland Verlag.
- Jeset, S. (2004a) : *Ingré, les Rousses 2*, DFS, Orléans.

- (2004b) : "Les formes de l'exploitation rurale du IX^e au XI^e siècle : les exemples de Saran et d'Ingré", in : Notter & Bosc, 2004, 88-93.
- Laporte, L. (1999) : *L'estuaire de la Charente de la Protohistoire au Moyen Âge*, DAF 72, Paris.
- Le Maho, J. (1984) : *La motte seigneuriale de Mirville (XI^e-XII^e s.)*, Publications du Centre de Recherches Archéologiques du Haute-Normandie, Rouen.
- Lefèvre, A. et N. Meyer (1988) : "Les lampes en céramique des fouilles urbaines de Saint-Denis", *Archéologie médiévale*, 18, 73-111.
- Linlaud, M. (2009a) : "Le mobilier en fer : outils et ustensiles", in : Bourgeois 2009, 133-161.
- (2009b) : "Le mobilier en fer : ameublement, construction et autres éléments de quincaillerie", in : Bourgeois 2009, 162-190.
- Lorren, C. et P. Périn (1995) : *L'habitat rural du haut Moyen Âge (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne)*, actes des XIV^e Journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Mém. Assoc. Fr. Archéol. mérovingienne, 11, Rouen.
- Maguer, P., D. Lussot et M. Troubadou (2009) : "Fermes, hameaux et résidences aristocratiques entre Loire et Dordogne", in : Bertrand et al. 2009, 423-459.
- Maurin H. (1996) dir. : *Inventaire de la faune de France, Vertébrés et principaux invertébrés*, Muséum National d'Histoire Naturelle/Nathan, Paris.
- Méniel, P. (2001) : *Les Gaulois et les Animaux. Élevage, Repas et sacrifice*, Paris.
- Mercier, C. et C. Raynaud (1995) : "L'habitat rural en gaule méditerranéenne aux VI^e-VII^e siècles. Approche régionale et étude de cas", in : Lorren & Perin, 1995, 193-206.
- Meuret, J.-C. (1993) : *Peuplement, pouvoir et paysage sur la Marche Anjou-Bretagne (des origines au Moyen Âge)*, Laval.
- Morera-Vinçotte, I. (2000) : "Première synthèse sur les productions céramiques de sites de consommation en milieu rural en Pays de la Loire du VI^e au XV^e s.", in : Valais 2000, 3, 54-80.
- Motteau, J. (1991) : "Catalogue des objets des fouilles de Tours (1973-1977)", *Recherches sur Tours*, 5, RACF Suppl. 2.
- Nibodeau, J.-P. (1997) : *Niort-Espace Niortais*, DFS de sauvetage urgent, Poitiers.
- Nibodeau, J.-P. et al. (2007) : *Nancras (Charente-Maritime), la Coudrée*, 2 vol., RFO, Poitiers.
- Notter, A. et A. Bosc, dir. (2004) : *Lumières de l'an mil en Orléanais : autour du millénaire d'Abbon de Fleury*, Turnhout.
- Pecqueur, L. (2005) : "Les sépultures du haut Moyen Âge dans les habitats du haut Moyen Âge en France : état de la question", in : Arrignon et al. 2005, 511-518.
- Pétorin, N. (1997) : *Marcé, Bauce (Maine-et-Loire), site d'habitat rural*, D.F.S. de sauvetage urgent, Nantes.
- Peytreemann, E. (2003) : *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IV^e au XII^e siècle*, 2 vol., Mém. Assoc. fr. Archéol. mérovingienne, 12, Saint-Germain-en-Laye.
- Piboule, P. (1990) : "Relations entre souterrains et fortifications : exemples en Poitou-Charentes", in : *Sites défensifs et sites fortifiés au Moyen Âge entre Loire et Pyrénées*, actes du 1^{er} colloque Aquitania, Limoges, 1987, Aquitania Suppl. 4, Bordeaux, 191-202.
- Piponnier, F. (1993) : *Le Château d'Essertines, Loire*, DARA 8, Lyon.
- Poissonnier, B. et S. Vatteoni (1997) : *Auzay, Les Ouches (Vendée)*, Autoroute A83, Nantes-Niort, rapport de fouille.
- Portet, N. (1998) : *Essai sur la maréchalerie confronté à la ferrure des équidés au Moyen Âge*, Mémoire de maîtrise, Université Toulouse II Le Mirail.
- Portet, N. (2009) : "Le mobilier en fer : les objets équestres" in : Bourgeois 2009, 202-233.
- Prodéo Fr., F. Marembert et P. Massan (2006) : "Pineuilh, La Mothe (Gironde) : une résidence aristocratique à la charnière de l'An Mil", in : Barraud et al. 2006, 419-424.
- Prodéo, F., dir. (2007) : *Pineuilh (33), La Mothe*, vol. 2 : zones 1a et 1b, 2 vol., RFO, Pessac.
- Proust, R. 1974 : "Quelques ouvrages souterrains inédits du sud-est des Deux-Sèvres", *Bulletin de la Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres*, 2^e série, VII, n°2-3, 149-191.
- Roger, J. (2006) : *Saint-Georges de Didonne, Chemin de Margite ; Bâtiments du Bronze Ancien et nécropole carolingienne*, D.F.S., Poitiers.
- Saint Girons, M.C. (1973) : *Les Mammifères de France et du Benelux*, Paris.
- Serdon, V. (2005) : *Armes du Diable, arcs et arbalètes au Moyen Âge*, Presses Universitaires de Rennes.
- Ubelaker, D.H. (1978) : *Human skeleton Remains. Excavation, Analysis, Interpretation*, Taraxacum, Washington.
- Cuisenier, J. et R. Guadagnin, dir. (1988) : *Un village au temps de Charlemagne. Moines et paysans de l'abbaye de Saint-Denis du VI^e siècle à l'An Mil*. Catalogue d'exposition, Réunion des Musées Nationaux, Paris.
- Valais, A. (1997) "Le site des Murailles à Distré (Maine-et-Loire)", *Archeologia*, 333, 8-9.
- Valais, A., dir. (2000) : *L'habitat rural au Moyen Âge dans les Pays de la Loire*, projet collectif de recherche, Rapport n°3, SRA Pays de la Loire.
- Véquaud, B. (2002) : "La production céramique médiévale XI^e-XII^e s.", in : Guyodo 2002, 21-23, fig.13 à 16.
- (2003) : "La céramique médiévale de Poitiers", in : Husi 2003, 67-78.
- (2004) : "La céramique de l'habitat médiéval de La Laigne, Le Pré du Château (Charente-Maritime)", *Aquitania*, 20, 357-394.
- (2007a) : "La céramique du VI^e au XVII^e s.", in : Gerber 2007, 2, 87-138.
- (2007b) : "La céramique médiévale de l'abbaye de Maillezais (Vendée)", in : Barbier et al. 2007.
- (2008) : "La céramique médiévale de La Veillonnerie (Breuil-Chaussée, Deux-Sèvres)", in : Defaix 2008, 56-60.
- (2009) : "La vaisselle céramique" in : Bourgeois, 2009, 275-306.
- (2010) : "La céramique du haut Moyen Âge en Poitou-Charentes. État des connaissances, V^e-X^e siècles", in : Bourgeois 2010, 263-278.
- Violet, P., dir. (2008) *Saint-Hermine (Vendée), ZAC de Sainte-Hermine (3^e tranche) : Champ de Lise, les Tervelais, les Rondais*, RFO de diagnostic archéologique, Nantes.
- Zadora-Rio, E. (1985) : "Les essais de typologie des fortifications de terre médiévales en Europe : bilans et perspectives", *Archéologie médiévale*, 15, 191-196.